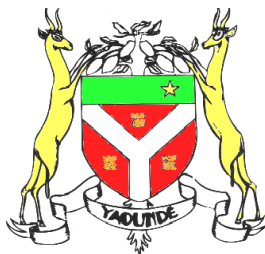


**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**Paix – Travail – Patrie**

-----  
**DEPARTEMENT DE MFOUNDI**

-----  
**COMMUNAUTE URBAINE  
DE YAOUNDE**



**REPUBLIC OF CAMEROON**

**Peace - Work – Fatherland**

-----  
**MFOUNDI DIVISION**

-----  
**YAOUNDE CITY  
COUNCIL**

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°021/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 10/07/2024 POUR  
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A  
LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

**Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé,  
Exercice 2024, Ligne 222 190 (Matériels informatiques)**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

**JUILLET 2024**

# SOMMAIRE

PIECE N°1 :	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT .....	3
PIECE N°2 :	REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO).....	15
PIECE N°3 :	REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES .....	35
PIECE N°4 :	CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (C.C.A.P) .....	72
PIECE N°5 :	DESCRIPTIONS ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES.....	83
PIECE N°6 :	CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES ET DES PRIX FORFAITAIRES (B.P.U). ....	97
PIECE N°7 :	CADRE DU DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF (D.Q.E.).....	102
PIECE N°8 :	SOUS DETAIL DES PRIX UNITAIRES (S.D.P.U.) .....	104
PIECE N°9 :	MODELE DE MARCHÉ .....	106
PIECE N°10 :	FORMULAIRES ET MODELES À UTILISER PAR LES SOUMISSIONNAIRES .....	111
PIECE N°11 :	ETUDES PREALABLES .....	120
PIECE N°12 :	LISTE DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES .....	121

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**Paix – Travail – Patrie**

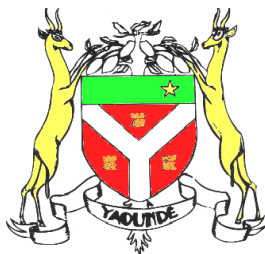
-----

**DEPARTEMENT DE MFOUNDI**

-----

**COMMUNAUTE URBAINE  
DE YAOUNDE**

-----



**REPUBLIC OF CAMEROON**

**Peace - Work – Fatherland**

-----

**MFOUNDI DIVISION**

-----

**YAOUNDE CITY  
COUNCIL**

-----

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°021/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 10/07/2024 POUR  
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A  
LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

**Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé,  
Exercice 2024, Ligne 222 190 (Matériels informatiques)**

**PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

# **VERSION FRANCAISE**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES  
ECONOMIQUES, FINANCIERES ET DU  
BUDGET

SOUS DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

SERVICE DES FOURNITURES ET AUTRES  
MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF ECONOMIC,  
FINANCIAL AND BUDGET AFFAIRS

SUB-DIRECTORATE OF PUBLIC  
CONTRACTS

SUPPLIES AND OTHER CONTRACTS  
SERVICE

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°021/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 10/07/2024

### POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE.

**Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé,  
Exercice 2024, Ligne 222 190 (Matériels informatiques)**

#### 1. Objet de la consultation

Le Maire de la ville de Yaoundé lance un appel d'offres national ouvert pour l'acquisition du matériel informatique à la Communauté Urbaine de Yaoundé.

#### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent la fourniture et l'installation de :

1. cinq (05) ordinateurs de bureau haut de gamme sans écran ;
2. cinq (05) ordinateurs de bureau milieu de gamme sans écran ;
3. douze (12) écrans 27f 27 inch display ;
4. deux (02) serveurs Nas à 6 baies ;
5. trois (03) serveurs de type 10<sup>e</sup> gen 2,3 GHz (turbo 3,9 GHz) ;
6. une (01) console KVM ;
7. une (01) baie de brassage 42U ;
8. un (01) copieur multifonction couleur ;
9. deux (02) copieurs multifonctions monochromes ;
10. deux (02) imprimantes multifonctions couleurs ou équivalents ;
11. cinq (05) imprimantes monochromes ou équivalents ;
12. dix (10) convertisseurs de fibre optique ;

13. treize (13) onduleurs de 1500VA ou équivalents ;
14. dix (10) multiprises 5 entrées ou équivalents ;
15. dix (10) disques durs externes pour serveurs 4To 3.5 pouce LFF-SATA 6Gb/s Hot plug ;
16. trois (03) disques durs 1To SSD ;
17. trois (03) scanners de production ;
18. cinq (05) scanners moyens ;
19. deux (02) trousse de maintenance informatique ;
20. dix (10) Access points ;
21. deux (02) stations de clonage ;
22. trois (03) rouleaux de câble ;
23. trois (03) rouleaux de gaine annelée.

### **3. Délai d'exécution des prestations**

Le délai d'exécution des prestations est de quatorze (14) semaines.

### **4. Allotissement**

La prestation se fera en un (01) lot unique.

### **5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel à l'issu des études préalables est de cent six millions sept cent onze mille cent soixante-un (106 711 161) francs CFA toutes taxes comprises.

### **6. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée pour ce type de prestations.

### **7. Mode de soumission**

Les modes de soumission retenus pour cette prestation sont en ligne ou hors ligne.

### **8. Financement**

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, exercice 2024, ligne : 222 190 (Matériels informatiques).

### **9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics, de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage, porte 223 du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis au journal des marchés (JDM), Cameroon-tribune ou COLEPS.

## **10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage, porte 223 du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable au compte CAS ouvert par l'ARMP dans les agences BICEC.

## **11. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé 2<sup>ème</sup> étage, porte 223 du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, au plus tard le **20/08/2024** à 13 heures et devra porter la mention:

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 10/07/2024 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE»**

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## **12. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire agréé par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux millions cent trente-quatre mille (2 134 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## **13. Recevabilité des offres**

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances au moment de l'ouverture des offres ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## **14. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **20/08/2024** à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, dans le bâtiment abritant la CIPM, Elig Belibi (Rue du PADY).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## **15. Critères d'évaluation**

### **15.1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont :

- a) l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- b) l'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48h après l'ouverture des offres ;
- c) les fausses déclarations ou pièces falsifiées;
- d) l'absence des prospectus et fiches techniques du fabricant détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- e) l'absence des références correspondant à la livraison d'un marché des équipements informatiques, d'un montant de trente-deux millions (32 000 000) francs CFA TTC au cours des cinq (05) dernières années (2023,2022, 2021, 2020,2019);
- f) plus d'un critère essentiel non satisfaisant.

### **15.2. Critères essentiels**

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

1. la conformité à 80% des spécifications techniques ;
2. le service après-vente ;
3. le délai de livraison inférieur ou égal à quatorze (14) semaines ;
4. l'expérience du personnel clé dans les prestations ;
5. le certificat de garantie des équipements informatiques ;
6. la preuve d'acceptation du marché.

### **16. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions de l'appel d'offres.

### **17. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **18. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage, porte 223 du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé ou en ligne sur la plateforme COLEPS ou ARMP aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

NB : pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

### **Copies :**

- MINMAP ;

Yaoundé, le 10/07/2024

- *ARMP ;*
- *Président CIPM ;*
- *Affichage ;*
- *Sous-Direction des Marchés Publics ;*
- *Observateur indépendant.*

# **ENGLISH VERSION**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

YAOUNDE CITY COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES  
ECONOMIQUES, FINANCIERES ET DU  
BUDGET

SOUSDIRECTION DES MARCHES PUBLICS

SERVICE DES FOURNITURES ET AUTRES  
MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF ECONOMIC,  
FINANCIAL AFFAIRS AND BUDGET

SUB-DEPARTMENT OF PUBLIC  
CONTRACTS

SUPPLIES AND OTHER CONTRACTS  
SERVICE

## “OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

**No021/AONO/CUY/CIPM/2024 OF 10/07/2024**

### **FOR THE PURCHASE OF COMPUTER EQUIPMENT FOR THE YAOUNDE CITY COUNCIL**

**Financing: Budget of the Yaounde City Council -  
2024 Financial year, Budget head 222 190 (Computer equipment)**

#### **1. Purpose of the consultation**

The Yaounde City Mayor, is launching an Open national invitation to tender for the acquisition of computer equipment for the Yaoundé City Council.

#### **2. Nature of Services**

The services include the supply and installation of :

1. five (05) high-end desktop computers without screen;
2. five (05) mid-range desktops without monitors ;
3. twelve (12) 27 inch displays;
4. two (02) 6-bay Nas servers;
5. three (03) 10th gen 2.3 GHz (turbo 3.9 GHz) servers;
6. one (01) KVM console;
7. one (01) 42U patch bay;
8. one (01) multifunction colour copier;
9. two (02) monochrome multifunction copiers;
10. two (02) multifunction colour printers or equivalent;
11. five (05) monochrome printers or equivalent;
12. ten (10) fibre optic converters;
13. thirteen (13) 1500VA inverters or equivalent;

14. ten (10) 5-way power strips or equivalent;
15. ten (10) 4TB 3.5-inch LFF-SATA 6Gb/s Hot plug external server hard drives;
16. three (03) 1TB SSD hard drives;
17. three (03) production scanners;
18. five (05) mid-range scanners;
19. two (02) computer maintenance kits;
20. ten (10) access points;
21. two (02) cloning stations;
22. three (03) rolls of cable;
23. three (03) rolls of corrugated sheath.

### **3. Delivery time for services**

The performance period is fourteen (14) weeks.

### **4. Allotment**

The service will be provided in one (01) single lot.

### **5. Estimated cost**

The estimated cost at the end of the preliminary studies is one hundred and six million seven hundred and eleven thousand one hundred and sixty-one (106,711,161) CFA francs, inclusive of all taxes.

### **6. Participation and origin**

Participation in this invitation to tender is open to companies under Cameroonian law with proven experience in this type of service.

### **7. Mode of submission**

The submission methods used for this service are online or offline.

### **8. Financing**

The services covered by this invitation to tender shall be financed by the budget of the Yaoundé City Council, 2024 financial year, Budget Head: 222 190 (Computer equipment).

### **9. Consultation of the Tender File**

The physical file can be consulted during working hours at the Sub-Department of Public Contracts of the Yaoundé City Council, 2nd floor, door 223 of the main building of the Yaounde Town Hall and the electronic version on the COLEPS platform at the following addresses: <http://www.marchespublics.cm> or <http://www.publiccontracts.cm>, as soon as this notice is published in the Public Contracts Gazette, in the daily newspaper Cameroon Tribune or on COLEPS.

### **10. Acquisition of the Tender File**

The file can be obtained during working hours at the Sub-Department of Public Contracts of the Yaounde City Council, 2nd floor, door 223 of the Yaounde Town Hall, upon publication of this notice, against payment of a non-refundable sum of fifty thousand (100,000) CFA francs, payable to the CAS account opened by the Public Contracts Regulatory Agency in BICEC branches.

### **11. Submission of offers**

Each offer, drafted in English or in French and in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies, marked as such, must reach the Sub-Department of Public Contracts of the Yaounde City Council, 2nd floor, door 223 of the main building of the Yaounde Town Hall, no later than **20/08/2024** at 1 p.m. and must bear the mention:

**“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N<sup>o</sup>021/AONO/CUY/CIPM/2024 OF 10/07/2024 FOR THE ACQUISITION OF COMPUTER EQUIPMENT FOR THE YAOUNDE CITY”**

***"To be opened only at the opening session".***

### **12. Provisional bond**

Each bidder must attach to his administrative documents a bid bond issued by a banking establishment approved by the Minister of Finance and listed in Exhibit 12 of the bidding document, in the amount of two million one hundred and thirty-four thousand (2,134,000) CFA francs, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

### **13. Admissibility of offers**

The documents in the administrative file required must be produced in originals or in copies certified as true by the issuing department or a competent administrative authority, in accordance with the stipulations of the Special Rules of the Invitation to Tender. They must be valid or dated within three (3) months or have been drawn up after the date of signature of the Invitation to tender.

Any bid that is incomplete or does not comply with the requirements of the tender documents will be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by a first-class bank or a first-class financial institution approved by the Ministry of Finance at the time the bids are opened, or failure to comply with the model documents in the tender documents, will result in the outright rejection of the bid without any appeal.

### **14. Opening of bids**

The opening of the bids will take place at one time on **20/08/2024** at 2 p.m. by the Internal Tenders Board of the Yaounde City Council, in the building housing the Internal Tenders Board at Elig Belibi neighbourhood (PADY Street).

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a duly authorised person of their choice.

### **15. Evaluation criteria**

#### **15.1. Eliminary Criteria**

The eliminary criteria stand as follows:

- a) absence or non-conformity de of the bid bond at the opening of tenders;

- b) the absence or non-conformity of an administrative document other than the tender deposit 48 hours after the opening of tenders;
- c) false declarations or falsified documents;
- d) the absence of the manufacturer's prospectuses and technical data sheets detailing the technical characteristics of the equipment proposed;
- e) the absence of references corresponding to the delivery of an IT equipment contract, for a sum of thirty-two million (32,000,000) CFA francs inclusive of tax over the last five (05) years (2023, 2022, 2021, 2020, 2019);
- f) More than one essential criterion not met.

### **15.2. Essential criteria**

The essential criteria relating to the qualification of candidates will relate to:

1. compliance with 80% of the technical specifications;
2. after-sales service;
3. the delivery time is less than or equal to fourteen (14) months;
4. The experience of key personnel in the services provided;
5. Guarantee certificate for IT equipment;
6. Proof of acceptance of the contract.

### **16. Award of contract**

The contract will be awarded to the tenderer submitting the lowest evaluated tender and judged to be in substantial conformity with the provisions of the invitation to tender.

### **17. Period of Validity of Tenders**

Bidders remain committed to their bid for ninety (90) days from the deadline for submission of bids.

### **18. Additional Information**

Further information can be obtained from the Sub-Department of Public Contracts of the Yaoundé City Council, 2nd floor, door 223 of the Yaoundé Town Hall building, or online on the COLEPS or ARMP platform at the following addresses: <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>.

N.B.: For any attempt of corruption or malpractice, please call CONAC at 1517.

### **Copies:**

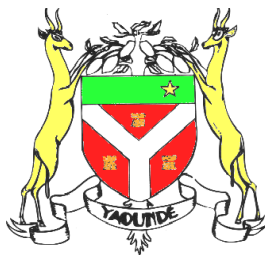
Yaoundé, the 10/07/2024

- MINMAP ;
- Public Contracts Regulatory Agency;
- President CIPM;
- Posting;
- Sub-Department of Public Contracts
- Independent observer.

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
**Paix – Travail – Patrie**

-----  
**DEPARTEMENT DE MFOUNDI**

-----  
**COMMUNAUTE URBAINE  
DE YAOUNDE**  
-----



**REPUBLIC OF CAMEROON**  
**Peace - Work – Fatherland**

-----  
**MFOUNDI DIVISION**

-----  
**YAOUNDE CITY  
COUNCIL**  
-----

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°021/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 10/07/2024 POUR  
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A  
LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

**Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé,  
Exercice 2024, Ligne 222 190 (Matériels informatiques)**

**PIECE N°2 :           REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL  
D'OFFRES (RGAO)**

## Table des matières

PIECE N°2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO).....	15
<b>A. GENERALITES.....</b>	<b>17</b>
Article 1 : Portée de la soumission.....	17
Article 2 : Financement.....	17
Article 3 : Fraude et corruption.....	17
Article 4 : Candidats admis à concourir.....	18
Article 5 : Fournitures et Services connexes répondant aux critères d'origine.....	18
Article 6 : Qualification du Soumissionnaire.....	19
<b>B. Dossier d'Appel d'Offres.....</b>	<b>20</b>
Article 7 : Contenu du Dossier d'Appel d'Offres.....	20
Article 8 : Eclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres et recours.....	20
Article 9 : Modification du Dossier d'Appel d'Offres.....	21
<b>C. Préparation des offres.....</b>	<b>21</b>
Article 10 : Frais de soumission.....	21
Article 11 : Langue de l'offre.....	21
Article 12 : Documents constituant l'offre.....	22
Article 13 : Prix de l'offre.....	23
Article 14 : Monnaies de l'offre.....	23
Article 15 : Documents attestant l'admissibilité du Soumissionnaire.....	24
Article 16 : Documents attestant l'admissibilité des fournitures.....	24
Article 17 : Documents attestant de la conformité des fournitures.....	24
Article 18 : Documents attestant la qualification du Soumissionnaire.....	24
Article 19 : Caution de soumission.....	25
Article 20 : Délai de validité des offres.....	26
Article 21 : Forme et signature de l'offre.....	26
<b>D. Dépôt des offres.....</b>	<b>27</b>
Article 22 : Cachetage et marquage des offres.....	27
Article 23 : Date et heure limite de dépôt des offres.....	27
Article 24 : Offres hors délai.....	27
Article 25 : Modification, substitution et retrait des offres.....	27
<b>E. Ouverture des plis et évaluation des offres.....</b>	<b>28</b>
Article 26 : Ouverture des plis et recours.....	28
Article 27 : Caractère confidentiel de la procédure.....	29
Article 28 : Eclaircissements sur les offres et contacts avec l'Autorité contractante.....	30
Article 29 : Conformité des offres.....	30
Article 30 : Evaluation de l'offre technique.....	31
Article 31 : Qualification du soumissionnaire.....	31
Article 32 : Correction des erreurs.....	31
Article 33 : Evaluation des offres au plan financier.....	32
Article 34 : Comparaison des offres.....	32
<b>F. Attribution du Marché.....</b>	<b>32</b>
Article 35 : Attribution.....	32
Article 36 : Droit de l'Autorité Contractante de déclarer un appel d'offres infructueux ou d'annuler une procédure.....	33
Article 37 : Droit de modification des quantités lors de l'attribution du Marché.....	33
Article 38 : Notification de l'attribution du marché.....	33
Article 39 : Publication des résultats d'attribution du marché et recours.....	33
Article 40 : Signature du marché.....	34
Article 41 : Cautionnement définitif.....	34

## **A. GENERALITES**

### **Article 1 : Portée de la soumission**

1.1. L'Autorité Contractante, définie, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO), lance un appel d'offres en vue de l'obtention des Fournitures et Services connexes brièvement définis dans le RPAO et spécifiés dans le Descriptif de la Fourniture ainsi que le Bordereau des Quantités.

Le nom, le numéro d'identification et le nombre de lots faisant l'objet de l'appel d'offres figurent dans le RPAO.

Il y est fait ci-après référence sous le terme "les Fournitures".

1.2. Le Soumissionnaire retenu, ou attributaire, doit livrer les Fournitures dans le délai indiqué dans le RPAO, et qui court, sauf stipulation contraire du CCAP, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la livraison des fournitures ou dans celle fixée dans ledit ordre de service.

1.3. Dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, le terme "jour" désigne un jour calendaire.

### **Article 2 : Financement**

La source de financement des fournitures objet du présent appel d'offres est précisée dans le RPAO.

### **Article 3 : Fraude et corruption**

3.1. Les soumissionnaires et les entrepreneurs sont tenus au respect des règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution des marchés.

En vertu de ce principe :

a. Les définitions ci-après sont admises:

- i. Est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché ;
- ii. Se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché ;
- iii. Sont considérées comme des « pratiques collusoires », toutes formes d'entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires (que l'Autorité Contractante en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ; et
- iv. "Pratiques coercitives" désignent toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menaces à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché.
- v. le 'conflit d'intérêt' est toute situation dans laquelle l'intérêt financier ou personnel d'un agent ou d'une entité publique est de nature à compromettre la transparence dans la passation des marchés publics.

b. Toute proposition d'attribution est rejetée s'il est prouvé que l'attributaire proposé est directement ou par l'intermédiaire d'un agent public, coupable de corruption, s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives ou encore en situation de conflit d'intérêt lors de l'attribution de ce marché.

3.2. Le Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics peut à titre conservatoire, prendre une décision d'interdiction de soumissionner pendant une période n'excédant pas deux (2) ans, à l'encontre de tout soumissionnaire reconnu coupable de trafic d'influence, de conflits d'intérêts, de délit d'initiés, de fraude, de corruption ou de production de documents non authentiques dans la soumission, sans préjudice des poursuites pénales qui pourraient être engagées contre lui.

#### **Article 4 : Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les fournisseurs, sous réserve des dispositions ci-après :

- a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.
- b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.
  - i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou
  - ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.
  - iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics
- c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
- d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'ouvrage.

#### **Article 5 : Fournitures et Services connexes répondant aux critères d'origine**

5.1. Toutes les fournitures et tous les services connexes faisant l'objet du présent marché devront provenir de pays répondant aux critères de provenance définis dans le RPAO.

- 5.2. En vertu de l'article 5.1 ci-dessus, le terme « fournitures » désigne produits, matières premières, machines, équipements et installations industrielles; et le terme « services connexes » désigne notamment des services tels que l'assurance, l'installation, la formation et la maintenance initiale.
- 5.3. Le terme « provenir » qualifie le pays où les fournitures sont extraites, cultivées, produites, fabriquées ou transformées ; ou bien le pays où un processus de fabrication, de transformation ou d'assemblage de composants, aboutit à l'obtention d'un article commercialisable dont les caractéristiques de base sont substantiellement différentes de celles de ses composants.

## **Article 6 : Qualification du Soumissionnaire**

- 6.1. Les soumissionnaires doivent, comme partie intégrante de leur offre :
- a. Soumettre un pouvoir habilitant le signataire de la soumission à engager le Soumissionnaire; et
  - b. Fournir toutes les informations (compléter ou mettre à jour les informations jointes à leur demande de pré-qualification qui ont pu changer, au cas où les candidats ont fait l'objet d'une pré-qualification) demandées aux soumissionnaires, dans le RPAO, afin d'établir leur qualification pour exécuter le marché. Fournir toutes les informations (ou mettre à jour les informations jointes à leur demande de préqualification qui ont pu changer, au cas où les candidats ont fait l'objet d'une préqualification demandée aux soumissionnaires afin d'établir leur qualification pour exécuter le marché).

Les informations relatives aux points suivants sont exigées le cas échéant :

- i. La production des bilans certifiés et chiffres d'affaires récents ;
  - ii. l'accès à une ligne de crédit ou disposition d'autres ressources financières ;
  - iii. Les commandes acquises et les marchés attribués ;
  - iv. Les litiges en cours ;
  - v. La disponibilité du matériel indispensable.
- 6.2. Les soumissions présentées par deux ou plusieurs fournisseurs groupés (cotraitance) doivent satisfaire aux conditions suivantes :
- a. L'offre devra inclure tous les renseignements énumérés à l'Article 6.1 ci-dessus : Le RPAO devra préciser les informations à fournir par le groupement et celles à fournir par chaque membre du groupement ;
  - b. L'offre et le marché doivent être signés de façon à obliger tous les membres du groupement;
  - c. La nature du groupement (conjoint ou solidaire tel que requis dans le RPAO) doit être précisée et justifiée par la production d'une copie de l'accord de groupement en bonne et due forme ;
  - d. Le membre du groupement désigné comme mandataire, représentera l'ensemble des entreprises vis à vis du Maître d'Ouvrage ou de l'Autorité Contractante pour l'exécution du marché ;
  - e. En cas de groupement solidaire, les co-traitants se répartissent les paiements qui sont effectués par le Maître d'Ouvrage dans un compte unique; en revanche, chaque entreprise est payée par le Maître d'Ouvrage dans son propre compte, lorsqu'il s'agit

d'un groupement conjoint.

6.3. Les soumissionnaires doivent également présenter des propositions suffisamment détaillées pour démontrer qu'elles sont conformes aux spécifications techniques et aux délais de livraison visés dans le RPAO.

## **B. Dossier d'Appel d'Offres**

### **Article 7 : Contenu du Dossier d'Appel d'Offres**

7.1. Le Dossier d'Appel d'Offres décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de consultation des fournisseurs et précise les conditions du marché. Outre le(s) additif(s) publié(s) conformément à l'article 9 du RGAO. Il comprend les documents énumérés ci-après :

- Pièce n°1 : La lettre d'invitation à soumissionner (pour les appels d'offres restreints)
- Pièce n°2 : L'Avis d'Appel d'Offres (AAO)
- Pièce n°3 : Le Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)
- Pièce n°4 : Le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)
- Pièce n°5 : Le cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Pièce n°6 : Le Descriptif de la fourniture qui comprend :
  - La liste des fournitures et services connexes,
  - Les spécifications techniques.
- Pièce n°7 : Le Cadre du Bordereau des prix unitaires et forfaitaires
- Pièce n°8 : Le cadre du détail estimatif
- Pièce n°9 : Le cadre des sous-détails des prix unitaires et forfaitaires
- Pièce n°10 : Le modèle de marché
- Pièce n°11 : Les modèles des pièces à utiliser par les Soumissionnaires
- Pièce n°12 : Les Justificatifs des études préalables
- Pièce n°13 : La liste des banques et organismes financiers de 1er rang agréés par le Ministre en charge des finances autorisés à émettre des cautions

7.2. Le Soumissionnaire doit examiner l'ensemble des règlements, formulaires, conditions et spécifications contenus dans le DAO. Il lui appartient de fournir tous les renseignements demandés et de préparer une offre conforme à tous égards audit dossier.

### **Article 8 : Eclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres et recours**

8.1. Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le dossier d'appel d'offres peut en faire la demande à l'Autorité Contractante par écrit ou par courrier électronique (télécopie ou e-mail) à l'adresse de l'Autorité Contractante indiquée dans les RPAO avec copie au Maître d'Ouvrage. Cependant, l'Autorité Contractante répondra par écrit à toute demande d'éclaircissement reçue au moins quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse de l'Autorité Contractante, indiquant la question posée mais

ne mentionnant pas son auteur, est adressée à tous les soumissionnaires ayant acheté le Dossier d'Appel d'offres.

#### 8.2. Entre la publication de l'Avis d'Appel d'Offres

y compris la phase de pré-qualification des candidats et l'ouverture des plis, tout soumissionnaire potentiel qui s'estime lésé dans la procédure de passation des marchés publics peut introduire une requête auprès du Ministre chargé des Marchés Publics.

8.3. Le requérant adresse une copie de ladite requête à l'Autorité Contractante et à l'Organisme Chargé de la Régulation et au Président de la Commission.

8.4. L'Autorité Contractante dispose de cinq (05) jours pour réagir. La copie de la réaction est transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

### **Article 9 : Modification du Dossier d'Appel d'Offres**

9.1 L'Autorité Contractante peut, à tout moment avant la date limite de dépôt des offres et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissements formulée par un soumissionnaire, modifier le Dossier d'Appel d'Offres en publiant un additif.

9.2. Tout additif ainsi publié fera partie intégrante du Dossier d'Appel d'Offres, conformément à l'article 7.1 du RGAO et doit être communiqué par écrit ou signifié par tout moyen laissant trace écrite à tous les soumissionnaires ayant acheté le Dossier d'Appel d'offres.

9.3. Afin de donner aux soumissionnaires suffisamment de temps, pour tenir compte de l'additif dans la préparation de leurs offres, l'Autorité Contractante pourra reporter, autant que nécessaire, la date limite de dépôt des offres, conformément aux dispositions de l'Article 23.2 du RGAO.

## **C. Préparation des offres**

### **Article 10 : Frais de soumission**

Le candidat supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. L'Autorité Contractante et le Maître d'Ouvrage ne sont en aucun cas responsables de ces frais, ni tenu de les régler, quels que soient le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

### **Article 11 : Langue de l'offre**

L'offre ainsi que toute correspondance et tous documents concernant la soumission, échangés entre le Soumissionnaire et l'Autorité Contractante seront rédigés en français ou en anglais. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le Soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction précise en français ou en anglais ; auquel cas et aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction fera foi.

## **Article 12 : Documents constituant l'offre**

12.1. L'offre présentée par le Soumissionnaire comprendra les documents détaillés au RPAO, dûment remplis et regroupés en trois volumes :

### ***a. Volume 1 : Dossier administratif***

Il comprend :

i. Tous les documents attestant que le soumissionnaire :

:

- s'est acquitté des frais du Dossier d'Appel d'Offres ;
- A souscrit les déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur ;
- A acquitté les droits, taxes, impôts, cotisations, contributions, redevances ou prélèvements de quelque nature que ce soit ;
- N'est pas en état de liquidation judiciaire ou en faillite ;
- N'est pas frappé de l'une des interdictions ou d'échéances prévues par la législation en vigueur.

ii. La caution de soumission établie conformément aux dispositions de l'article 19 du RGAO ;

iii. La confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le Soumissionnaire, conformément aux dispositions de l'article 6.1 du RGAO ;

### ***b. Volume 2 : Offre technique***

#### ***b.1. Les renseignements sur les qualifications***

Le RPAO précise la liste des documents à fournir attestant la qualification des soumissionnaires et conformément aux articles 6.1 du RPAO et 18 du RGAO.

#### ***b.2. Méthodologie propositions techniques***

Le RPAO précise les éléments constitutifs de la proposition technique des soumissionnaires, notamment :

- une description détaillée des caractéristiques techniques, les performances, les marques, les modèles et les références des matériels proposés accompagnés de prospectus techniques conformément à l'article 17 du RGAO ;
- le calendrier, le planning et le délai de livraison des prestations ;

#### ***b.3. Les preuves d'acceptations des conditions du marché***

Le soumissionnaire remettra les copies dûment paraphées et signées des documents à caractères administratif et technique régissant le marché, à savoir :

- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- Les spécifications techniques

### ***c. Volume 3 : Offre financière***

Le RPAO précise les éléments permettant de justifier le coût des prestations, à savoir :

- la soumission proprement dite, en original rédigée selon le modèle joint, timbrée au

- tarif en vigueur, signée et datée ;
- le bordereau des Prix Unitaires et/ou forfaitaires dûment rempli ;
- le Détails estimatif dûment rempli ;
- le Sous-détails des prix et/ou la décomposition des prix forfaitaires.

Les soumissionnaires utiliseront à cet effet les pièces et modèles prévus dans le dossier d'appel d'offres, sous réserve des dispositions de l'Article 19.2 du RGAO concernant les autres formes possibles de Caution de Soumission.

12.2. Si, conformément aux dispositions du RPAO, les soumissionnaires présentent des offres pour plusieurs lots du même appel d'offres, ils pourront indiquer les rabais offerts en cas d'attribution de plus d'un lot.

### **Article 13 : Prix de l'offre**

13.1. Les prix seront indiqués comme requis dans les modèles de bordereaux des prix et de sous- détail des prix fournis en annexe.

Le fournisseur est libre, en indiquant le prix, de recourir à un transporteur et d'obtenir des prestations d'assurance en provenance de tout pays, sous réserve des conditions d'éligibilité liées à la convention de financement.

Les prix proposés dans les formulaires de sous détail des prix pour les Fournitures et Services connexes, seront présentés de la manière suivante :

- i. Le prix hors taxes des fournitures au niveau local.
- ii. Les taxes sur les ventes et autres taxes perçues sur les fournitures qui seront dues si le Marché est attribué ;
- iii. Le prix des transports intérieurs, assurance et autres services locaux afférents à la livraison des fournitures jusqu'à leur destination finale (site du Projet) spécifiée dans le RPAO.

13.2. Les prix offerts par le Soumissionnaire seront fermes pendant toute la durée d'exécution du Marché et ne pourront varier en aucune manière, sauf disposition contraire du RPAO. Sauf disposition contraire du CCAP, Une offre assortie d'une clause de révision des prix sera considérée comme non conforme et sera écartée, en application de l'article 29.3 du RGAO.

13.3. Au cas où l'appel d'offres comprend plusieurs lots, les prix indiqués pour un lot donné devront correspondre à la totalité des articles de ce lot, et à la totalité de la quantité indiquée pour chaque article. Les Soumissionnaires désirant offrir une réduction de prix en cas d'attribution de plus d'un lot spécifieront les réductions applicables à chaque groupe de lots ou à chaque marché du groupe de lots, à la condition que les offres pour tous les lots soient soumises et ouvertes en même temps.

### **Article 14 : Monnaies de l'offre**

Les prix seront libellés en francs CFA

## **Article 15 : Documents attestant l'admissibilité du Soumissionnaire**

Le Soumissionnaire fournira, en tant que partie intégrante de son offre, des documents attestant qu'il satisfait aux dispositions de l'article 4 du RGAO.

## **Article 16 : Documents attestant l'admissibilité des fournitures**

- 16.1. En application des dispositions de l'article 5 du RGAO, le Soumissionnaire fournira, en tant que partie intégrante de son offre, les documents attestant que l'ensemble des fournitures et services qu'il se propose de fournir en exécution du Marché satisfont aux critères de provenance.
- 16.2. Ces documents consisteront en une déclaration sur le pays d'origine des fournitures et services proposés dans le Bordereau des prix, déclaration à confirmer par un certificat d'origine délivré au moment de l'embarquement.

## **Article 17 : Documents attestant de la conformité des fournitures**

- 17.1. Pour établir la conformité des fournitures et Services connexes au Dossier d'Appel d'Offre, le Soumissionnaire fournira dans le cadre de son offre les preuves écrites que les fournitures se conforment aux spécifications techniques et normes spécifiées dans le Descriptif de la Fourniture.
- 17.2. Ces preuves peuvent revêtir la forme de prospectus, dessins ou données et comprendront une description détaillée des principales caractéristiques techniques et de performance des fournitures et services connexes, démontrant qu'ils correspondent pour l'essentiel aux spécifications et, le cas échéant une liste des divergences et réserves par rapport aux dispositions du Descriptif de la Fourniture.
- 17.3. Le Soumissionnaire fournira également une liste donnant tous les détails, y compris les sources d'approvisionnement disponibles et les prix courants des pièces de rechange, outils spéciaux, etc., nécessaires au fonctionnement correct et continu des fournitures depuis le début de leur utilisation par le Maître d'Ouvrage et pendant la période précisée au RPAO.
- 17.4. Les normes qui s'appliquent aux modes d'exécution, procédés de fabrication, équipements et matériels, ainsi que les références à des noms de marque ou à des numéros de catalogue spécifiés par (le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué) sur le Bordereau des quantités, calendrier de livraison, et spécifications techniques ne sont mentionnés qu'à titre indicatif et n'ont nullement un caractère restrictif.

Le Soumissionnaire peut leur substituer d'autres normes de qualité, noms de marque et/ou d'autres numéros de catalogue, pourvu qu'il établisse à la satisfaction de Maître d'Ouvrage que les normes, marques et numéros ainsi substitués sont substantiellement équivalents ou supérieurs aux spécifications du Bordereau des prix et les spécifications techniques.

## **Article 18 : Documents attestant la qualification du Soumissionnaire**

Les documents attestant que le Soumissionnaire est qualifié pour exécuter le Marché si son offre est acceptée établiront, à la satisfaction de l'Autorité Contractante :

- a. Si le RPAO le stipule, que, dans le cas d'un Soumissionnaire offrant de livrer en exécution du Marché des fournitures qu'il ne fabrique ni ne produit par ailleurs, ledit soumissionnaire est dûment autorisé par le fabricant de ces fournitures à les livrer au Cameroun ;
- b. Que le Soumissionnaire a la capacité financière, technique et de production nécessaire pour exécuter le Marché ;
- c. Que le soumissionnaire jouit d'une expérience pertinente pour des prestations similaires à celles prévues au DAO.

## **Article 19 : Caution de soumission**

- 19.1. En application de l'article 12 du RGAO, le Soumissionnaire fournira une caution de soumission du montant spécifié dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, laquelle fera partie intégrante de son offre.
- 19.2. La caution de soumission sera conforme au modèle présenté dans le Dossier d'Appel d'offres; d'autres modèles peuvent être autorisés, sous réserve de l'approbation préalable de l'Autorité Contractante. La Caution de Soumission demeurera valide pendant trente (30) jours au-delà de la date limite initiale de validité des offres, ou de toute nouvelle date limite de validité demandée par l'Autorité Contractante et acceptée par le Soumissionnaire, conformément aux dispositions de l'Article 20.2 du RGAO.
- 19.3. Toute offre non accompagnée d'une Caution de Soumission acceptable sera rejetée par (la Commission des marchés compétente) comme non conforme. La Caution de Soumission d'un groupement d'entreprises doit être établie au nom du mandataire soumettant l'offre
- 19.4. Les Cautions de Soumission des soumissionnaires non retenus seront restituées dans un délai de quinze (15) jours, après la publication du résultat de l'attribution.
- 19.5. La Caution de Soumission de l'attributaire du Marché sera libérée dès que ce dernier aura signé le marché et fourni le Cautionnement définitif requis.
- 19.6. La caution de soumission peut être saisie :
  - a. Si le Soumissionnaire :
    - i. Retire son offre pendant le délai de validité qu'il aura spécifié dans son offre ; ou ;
    - ii. N'accepte pas la correction des erreurs en application de l'article 32 du RGAO ;  
ou
  - b. Si le Soumissionnaire retenu
    - i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ou
    - ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de

l'article 39 du RGAO.

- iii. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## **Article 20 : Délai de validité des offres**

- 20.1. Les offres doivent demeurer valables pendant la période spécifiée dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres à compter de la date de remise des offres fixée par l'Autorité Contractante, en application de l'article 23 du RGAO. Une offre valable pour une période plus courte sera rejetée par l'Autorité Contractante comme non conforme.
- 20.2. Dans des circonstances exceptionnelles, l'Autorité Contractante peut solliciter le consentement du Soumissionnaire à une prolongation du délai de validité. La demande et les réponses qui lui seront faites le seront par écrit (ou par télécopie). La validité de la caution de soumission prévue à l'article 19 du RGAO sera de même prolongée pour une durée correspondante. Un Soumissionnaire peut refuser de prolonger la validité de son offre sans perdre sa caution de soumission. Un Soumissionnaire qui consent à une prolongation ne se verra pas demander de modifier son offre, ni ne sera autorisé à le faire.
- 20.3. Lorsque le marché ne comporte pas d'article de révision de prix et que la période de validité des offres est prorogée de plus de soixante (60) jours, [les montants payables au soumissionnaire retenu, seront actualisés par application de la formule y relative que l'Autorité-Contractante adressera au(x) soumissionnaire(s). La demande de l'Autorité Contractante devra inclure une forme de révision des prix. La période d'actualisation ira de la date de dépassement des soixante (60) jours à la date de notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des travaux au soumissionnaire retenu, tel que prévu par le CCAP. L'effet de l'actualisation n'est pas pris en considération aux fins de l'évaluation.

## **Article 21 : Forme et signature de l'offre**

- 21.1. Le Soumissionnaire préparera un original des documents constitutifs de l'offre décrits à l'Article 12 du RGAO, en un volume portant clairement l'indication "ORIGINAL". De plus, le Soumissionnaire soumettra le nombre de copies requis dans les RPAO, portant l'indication "COPIE". En cas de divergence entre l'original et les copies, l'original fera foi.
- 21.2. L'original et toutes les copies de l'offre devront être dactylographiés ou écrits à l'encre indélébile (dans le cas des copies, des photo-copies sont également acceptables) et seront signés par la ou les personnes dûment habilitées à signer au nom du Soumissionnaire, conformément à l'Article 6.1 (a) ou 6.2 (c) du RGAO, selon le cas. Toutes les pages de l'offre comprenant des surcharges ou des changements seront paraphées par le ou les signataires de l'offre.
- 21.3. L'offre ne doit comporter aucune modification, suppression ni surcharge, à moins que de telles corrections ne soient paraphées par le ou les signataires de la soumission.

## **D. Dépôt des offres**

### **Article 22 : Cachetage et marquage des offres**

22.1. Le Soumissionnaire placera l'original et les copies des documents constitutifs de l'offre dans deux enveloppes séparées et scellées portant la mention «ORIGINAL» et «COPIE», selon le cas. Ces enveloppes seront ensuite placées dans une enveloppe extérieure qui devra également être scellée, mais qui ne devra donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

22.2. Les enveloppes intérieures et extérieures :

- a. Seront adressées à l'Autorité Contractante à l'adresse indiquée dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
- b. Porteront le nom du projet ainsi que l'objet et le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres indiqués dans le RPAO, et la mention "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

22.3. Les enveloppes intérieures porteront également le nom et l'adresse du soumissionnaire de façon à permettre à l'Autorité Contractante de renvoyer l'offre scellée conformément aux dispositions des articles 24 et 25 du RGAO.

22.4. Si l'enveloppe extérieure n'est pas scellée et marquée comme indiqué à l'article 22.2 susvisé, l'Autorité Contractante ne sera nullement responsable si l'offre est égarée ou ouverte prématurément.

### **Article 23 : Date et heure limite de dépôt des offres**

23.1. Les offres doivent être reçues par l'Autorité Contractante à l'adresse spécifiée à l'article 22.2 (a) du RPAO au plus tard à la date et à l'heure spécifiées dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

23.2. L'Autorité Contractante peut, à son gré, reporter la date limite fixée pour le dépôt des offres en publiant un additif conformément aux dispositions de l'article 9 du RGAO. Dans ce cas, tous les droits et obligations de l'Autorité Contractante et des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initiale seront régis par la nouvelle date limite.

### **Article 24 : Offres hors délai**

Toute offre parvenue à l'Autorité Contractante après les dates et heures limites fixées pour le dépôt des offres conformément à l'Article 23 du RGAO sera déclarée hors délai et, par conséquent, rejetée.

### **Article 25 : Modification, substitution et retrait des offres**

25.1. Un Soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité Contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt

des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 21.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention « RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION ».

- 25.2. La notification de modification, de remplacement ou de retrait de l'offre par le Soumissionnaire sera préparée, cachetée, marquée et envoyée conformément aux dispositions de l'article 22 du RGAO. Le retrait peut également être notifié par télécopie, mais devra dans ce cas être confirmé par une notification écrite dûment signée, et dont la date, le cachet postal faisant foi, ne sera pas postérieure à la date limite fixée pour le dépôt des offres.
- 25.3. Les offres dont les soumissionnaires demandent le retrait en application de l'article 25.1 leur seront retournées sans avoir été ouvertes.
- 25.4. Aucune offre ne peut être retirée dans l'intervalle compris entre la date limite de dépôt des offres et l'expiration de la période de validité de l'offre spécifiée par le modèle de soumission. Tout retrait par un Soumissionnaire de son offre pendant cet intervalle peut entraîner la mobilisation de la caution de soumission conformément aux dispositions de l'article 19.6 du RGAO.

## **E. Ouverture des plis et évaluation des offres**

### **Article 26 : Ouverture des plis et recours**

- 26.1. La Commission de Passation des Marchés compétente procédera à l'ouverture des plis en un ou deux temps et en présence des représentants des soumissionnaires concernés qui souhaitent y assister, aux date, heure et adresse indiquées dans le RPAO. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront un registre ou une feuille attestant leur présence.
- 26.2. Dans un premier temps, les enveloppes marquées « Retrait » seront ouvertes et leur contenu annoncé à haute voix, tandis que l'enveloppe contenant l'offre correspondante sera retournée au Soumissionnaire sans avoir été ouverte. Le retrait d'une offre ne sera autorisé que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander le retrait et si cette notification est lue à haute voix. Ensuite, les enveloppes marquées « Offre de Remplacement » seront ouvertes et annoncées à haute voix et la nouvelle offre correspondante substituée à la précédente qui sera retournée au Soumissionnaire concerné sans avoir été ouverte.

Le remplacement d'offre ne sera autorisé que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander le remplacement et est lue à haute voix. Enfin, les enveloppes marquées « modification » seront ouvertes et leur contenu lu à haute voix avec l'offre correspondante. La modification d'offre ne sera autorisée que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander la modification et est lue à haute voix. Seules les offres qui ont été ouvertes et annoncées à haute voix lors de l'ouverture des plis seront ensuite évaluées.

- 26.3. Toutes les enveloppes seront ouvertes l'une après l'autre et le nom du soumissionnaire annoncé à haute voix ainsi que la mention éventuelle d'une modification, le prix de l'offre, y compris toutes remises [*en cas d'ouverture des offres financières*] et toute variante le cas échéant, l'existence d'une garantie d'offre si elle est exigée, et tout autre détail que l'Autorité Contractante peut juger utile de mentionner. Seuls les remises et variantes de l'offre annoncés à haute voix lors de l'ouverture des plis seront soumis à évaluation.
- 26.4. Les offres (et les modifications reçues conformément aux dispositions de l'article 24 du RGAO) qui n'ont pas été ouvertes et lues à haute voix durant la séance d'ouverture des plis, quelle qu'en soit la raison, ne seront pas soumises à évaluation.
- 26.5. Il est établi, séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la recevabilité des offres, leur régularité administrative, leurs prix, leurs (remises), et leurs délais Une copie dudit procès-verbal à laquelle est annexée la feuille de présence est remise à tous les participants à la fin de la séance.
- 26.6 A la fin de chaque séance d'ouverture des plis, le Président de la commission met immédiatement à la disposition du point focal désigné par l'organisme en charge de la régulation, une copie paraphée des offres des soumissionnaires et une copie au Ministre chargé des Marchés publics pour les dossiers nécessitant son visa préalable.
- 26.7. En cas de recours, tel que prévu par la réglementation des Marchés Publics, il doit être adressé au comité de l'examen des recours avec copies au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage délégué, au président de la commission de passation des marchés concerné, à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics et à l'autorité chargée des marchés publics.

Il doit parvenir dans un délai maximum de trois (03) jours ouvrables après l'ouverture des plis, sous la forme d'une lettre à laquelle est obligatoirement joint un feuillet de la fiche de recours dûment signée par le requérant et, éventuellement, par le Président de la Commission de Passation des marchés.

L'Observateur Indépendant annexe à son rapport, le feuillet qui lui a été remis, assorti des commentaires ou des observations y afférents.

## **Article 27 : Caractère confidentiel de la procédure**

- 27.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés Publics.
- 27.2. Toute tentative faite par un Soumissionnaire pour influencer la Commission de Passation des Marchés du la Sous-commission d'analyse dans l'évaluation des offres ou l'Autorité Contractante dans la décision d'attribution peut entraîner le rejet de

son offre.

27.3. Nonobstant les dispositions de l'alinéa 27.2, entre l'ouverture des plis et l'attribution du marché, si un Soumissionnaire souhaite entrer en contact avec l'Autorité Contractante pour des motifs ayant trait à son offre, il devra le faire par écrit.

#### **Article 28 : Eclaircissements sur les offres et contacts avec l'Autorité contractante**

28.1. Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, la Commission de Passation des Marchés peut, si elle le désire, demander à tout soumissionnaire de donner des éclaircissements sur son offre. La demande d'éclaircissements et la réponse qui lui est apportée sont formulées par écrit, mais aucun changement du montant ou du contenu de la soumission n'est recherché, offert ou autorisé, sauf si c'est nécessaire pour confirmer la correction d'erreurs de calcul découvertes par la sous-commission d'analyse lors de l'évaluation des soumissions conformément aux dispositions de l'Article 32 du RGAO.

28.2. Sous réserve des dispositions de l'alinéa 1 susvisé, les soumissionnaires ne contacteront pas les membres de la Commission des marchés et de la sous-commission pour des questions ayant trait à leurs offres, entre l'ouverture des plis et l'attribution du marché.

#### **Article 29 : Conformité des offres**

29.1. La Sous-commission d'analyse procédera à un examen détaillé des offres pour déterminer si elles sont complètes, si les garanties exigées ont été fournies, si les documents ont été correctement signés, et si les offres sont d'une façon générale en bon ordre.

29.2. La sous-commission d'analyse déterminera, si l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres en se basant sur son contenu sans avoir recours à des éléments de preuve extrinsèques.

29.3. Une offre conforme pour l'essentiel est une offre conforme à toutes les stipulations, spécifications et conditions du Dossier d'Appel d'Offres, sans divergence, réserve ou omission substantielles. Les divergences ou omission substantielles sont celles :

- a. Qui limitent de manière substantielle la portée, la qualité ou les performances des Fournitures et Services connexes spécifiés dans le Marché ; ou
- b. Qui limitent, d'une manière substantielle et non conforme au Dossier d'appel d'offres, les droits de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage ou leurs obligations au titre du Marché;
- c. Dont l'acceptation serait préjudiciable aux autres Soumissionnaires ayant présenté des offres conformes pour l'essentiel.

29.4. Si une offre n'est pas conforme pour l'essentiel, elle sera écartée par la Commission des Marchés Compétente et ne pourra être par la suite rendue conforme.

29.5. l'Autorité Contractante se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute modification, divergence ou réserve. Les modifications, divergences, variantes et autres facteurs qui dépassent les exigences du dossier d'appel d'offres ne doivent pas être pris en compte lors de l'évaluation des offres.

### **Article 30 : Evaluation de l'offre technique**

30.1. La Sous-commission d'Analyse examinera l'offre pour confirmer que toutes les conditions spécifiées dans le RPAO et le CCAP ont été acceptées par le Soumissionnaire sans divergence ou réserve substantielle.

30.2. La Sous-commission d'Analyse évaluera les aspects techniques de l'offre présentée conformément à la clause 17 du RGAO afin de s'assurer que toutes les stipulations du Bordereau des prix, du calendrier de livraison et du Descriptif de la Fourniture (Spécifications techniques, Plans, Inspections et Essais), sont respectées sans divergence ou réserve substantielle.

30.3. Si, après l'examen des termes et conditions de l'appel d'offres et l'évaluation technique, la sous-commission d'analyse établit que l'offre n'est pas conforme pour l'essentiel en application de la clause 29 du RGAO, elle proposera à la commission de Passation des marchés d'écarter l'offre en question.

### **Article 31 : Qualification du soumissionnaire**

La Sous-Commission s'assurera que le Soumissionnaire retenu pour avoir soumis l'offre substantiellement conforme aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, satisfait aux critères de qualification stipulés à l'article 6 du RPAO. Il est essentiel d'éviter tout arbitraire dans la détermination de la qualification.

### **Article 32 : Correction des erreurs**

32.1. La Sous-commission d'Analyse vérifiera les offres reconnues conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles. La Sous-commission d'Analyse corrigera les erreurs de la façon suivante :

- a. S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé, à moins que, de l'avis de la Sous-commission d'analyse, la virgule des décimales du prix unitaire soit manifestement mal placée, auquel cas le prix total indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé ;
- b. Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé ;
- c. S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi, à moins que ce montant soit lié à une erreur arithmétique confirmée par le sous-détail dudit prix, auquel cas le montant en chiffres prévaudra sous réserve des alinéas (a) et (b) ci-dessus.

32.2. Le montant figurant dans la soumission sera corrigé par la Sous-commission d'analyse, conformément à la procédure de correction d'erreurs susmentionnée et, avec la confirmation du Soumissionnaire, ledit montant sera réputé l'engager.

32.3. Si le Soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la moins-disante, n'accepte pas les corrections apportées, son offre sera écartée et sa garantie pourra être saisie.

### **Article 33 : Evaluation des offres au plan financier**

33.1. La Sous-commission d'Analyse procédera à l'évaluation et à la comparaison des offres dont il aura déterminé au préalable qu'elles répondent pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, au sens des articles 29, 30 et 31 du RGAO, comme indiqué ci-après.

33.2. Pour cette évaluation, la Sous-commission d'Analyse prendra en compte les éléments ci-après :

- a. Le prix de l'offre, indiqué suivant les dispositions de la clause 13 du RGAO ;
- b. Les ajustements apportés au prix pour corriger les erreurs arithmétiques en application de l'article 32 du RGAO ;
- c. Les ajustements du prix imputables aux remises offertes en application de l'alinéa 13.4 du RGAO;

33.3. Pour évaluer le montant de l'offre, la Sous-Commission d'Analyse peut devoir prendre également en considération des facteurs autres que le prix de l'offre, dont les caractéristiques, la performance des fournitures et services connexes et leurs conditions d'achat.

Les facteurs retenus et précisés dans le RPAO, le cas échéant, seront exprimés en termes monétaires de manière à faciliter la comparaison des offres.

### **Article 34 : Comparaison des offres**

La Sous-commission d'Analyse comparera toutes les offres substantiellement conformes pour déterminer l'offre évaluée la moins-disante, en application de l'article 33 ci-dessus

## **F. Attribution du Marché**

### **Article 35 : Attribution**

35.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

35.2. Si l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les remises offertes par les

soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

35.3 Toute attribution des marchés de fournitures se fait au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires et présentant l'offre évaluée la moins disante ;

### **Article 36 : Droit de l'Autorité Contractante de déclarer un appel d'offres infructueux ou d'annuler une procédure**

l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler une procédure d'Appel d'Offres après autorisation du Ministre chargé des marchés publics lorsque les offres ont été ouvertes ou de déclarer un appel d'offres infructueux après avis de la commission des marchés compétente, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

### **Article 37 : Droit de modification des quantités lors de l'attribution du Marché**

l'Autorité Contractante à l'initiative du Maître d'Ouvrage, lors de l'attribution du Marché, se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer, d'un pourcentage ne dépassant pas 15 %, la quantité des fournitures et des services initialement spécifiée dans le bordereau des quantités, sans changement de prix unitaires ou d'autres termes et conditions.

### **Article 38 : Notification de l'attribution du marché**

Avant l'expiration du délai de validité des offres fixé par le RPAO, l'Autorité Contractante notifiera à l'attributaire du Marché par télécopie confirmée par lettre recommandée, que sa soumission a été retenue. Cette lettre indiquera le montant que le Maître d'Ouvrage paiera au fournisseur au titre de l'exécution du marché et le délai d'exécution.

### **Article 39 : Publication des résultats d'attribution du marché et recours**

39.1. Toute décision d'attribution d'un marché public par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué est insérée, avec indication de prix et de délai, dans le journal des marchés publics édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics ou dans toute autre publication habilitée.

39.2 l'Autorité Contractante communique à tout soumissionnaire ou administration concernée, sur requête à lui adressée dans un délai maximal de cinq (5) jours après la publication des résultats d'attribution, le rapport de l'observateur indépendant ainsi que le procès-verbal de la séance d'attribution du marché y relatif auquel est annexé le rapport d'analyse des offres.

39.3. l'Autorité Contractante est tenu de communiquer les motifs de rejet des offres des soumissionnaires concernés qui en font la demande.

39.4. Après la publication du résultat de l'attribution, les offres non retirées dans un délai maximal de quinze (15) jours seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

39.5. En cas de recours, tel que prévu par la réglementation des Marchés Publics, il doit être adressé au comité de l'examen des recours avec copies au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage délégué, au président de la commission de passation des marchés concerné, à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics et à l'autorité chargée des marchés publics.

Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats.

#### **Article 40 : Signature du marché**

40.1. Après publication des résultats, le projet de marché souscrit par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés compétente, pour examen et avis, le cas échéant, au visa préalable du Ministre en Charge des Marchés Publics.

40.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai de cinq (05) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché examiné par la commission des marchés compétente et souscrit par l'attributaire et le cas échéant après le visa du Ministre en Charge des Marchés Publics.

40.3. Le marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature.

#### **Article 41 : Cautionnement définitif**

41.1. Dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché par l'Autorité Contractante, le cocontractant fournira au Maître d'Ouvrage un Cautionnement définitif, sous la forme stipulée dans le RPAO, conformément au modèle fourni dans le Dossier d'Appel d'Offres.

41.2. Le cautionnement dont le taux varie entre 2 et 5% du montant TTC du marché, peut être remplacé par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire agréé conformément aux textes en vigueur, et émise au profit du Maître d'Ouvrage ou par une caution personnelle et solidaire.

41.3. Les petites et moyennes entreprises (PME) à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire à la place du cautionnement, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé de premier rang conformément aux textes en vigueur.

41.4. L'absence de production du cautionnement définitif dans les délais prescrits est susceptible de donner lieu à la résiliation pure et simple du marché.

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**Paix – Travail – Patrie**

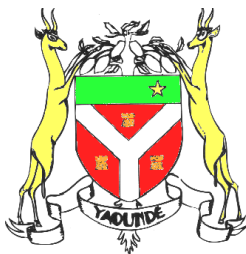
-----

**DEPARTEMENT DE MFOUNDI**

-----

**COMMUNAUTE URBAINE  
DE YAOUNDE**

-----



**REPUBLIC OF CAMEROON**

**Peace - Work – Fatherland**

-----

**MFOUNDI DIVISION**

-----

**YAOUNDE CITY  
COUNCIL**

-----

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°021/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 10/07/2024 POUR  
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A  
LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

**Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé,  
Exercice 2024, Ligne 222 190 (Matériels informatiques)**

**PIECE N°3 :        REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL  
D'OFFRES**

Les dispositions ci-après, qui sont spécifiques aux fournitures faisant l'objet de la consultation, complètent ou, le cas échéant, précisent les dispositions du RGAO. En cas de conflit, les dispositions ci-après prévalent sur celles du RGAO. Les numéros de la première colonne se réfèrent à l'article correspondant du RGAO.

Réf. du RPAO	Généralités
1.1	<p><b>Définition des fournitures :</b> Le Maire de la ville de Yaoundé lance un appel d'offre national ouvert pour l'acquisition du matériel informatique à la Communauté Urbaine de Yaoundé.</p> <p><b>Nom et adresse du Maître d'Ouvrage:</b> Le Maire de la Ville de Yaoundé, Hôtel de Ville de Yaoundé.</p>
1.2.	<p><b>Délai de livraison :</b> le délai de livraison maximal est de 14 semaines.</p>
2.1.	<p><b>Source de financement :</b> Budget Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercice 2024, ligne 222 190 (Matériels Informatiques).</p>
5.1	<p><b>Provenance des fournitures :</b> les équipements à fournir à la Communauté Urbaine de Yaoundé proviendront des usines de conception, de production, d'assemblage/montage reconnues dans le domaine de la fourniture demandée.</p>
6	<p><b>Qualification du soumissionnaire</b></p>
6.1	<p><b>Critères éliminatoires</b> Les critères éliminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;</li> <li>b) l'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48h après l'ouverture des offres ;</li> <li>c) les fausses déclarations ou pièces falsifiées;</li> <li>d) l'absence des prospectus et fiches techniques du fabricant détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;</li> <li>e) l'absence des références correspondant à la livraison d'un marché des équipements informatiques, d'un montant de trente-deux millions (32 000 000) francs CFA TTC au cours des cinq (05) dernières années (2023,2022, 2021, 2020,2019);</li> <li>f) plus d'un critère essentiel non satisfaisant.</li> </ul> <p><b>Critères essentiels</b> Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1) la conformité à 80% des spécifications techniques ;</li> <li>2) le service après-vente ;</li> <li>3) le délai de livraison inférieur ou égal à quatorze (14) semaines ;</li> <li>4) l'expérience du personnel clé dans les prestations ;</li> <li>5) le certificat de garantie des équipements informatiques ;</li> <li>6) la preuve d'acceptation du marché.</li> </ul>
6.2	<p>En cas de groupement d'entreprises, chaque membre devra présenter un dossier administratif complet.</p>
7	<p><b>Contenu du dossier de consultation</b> Le dossier de consultation décrit la fourniture faisant l'objet de la cotation, fixe les procédures de consultation des entrepreneurs et précise les conditions du marché. Outre-le (s) additif(s) publié(s) conformément à l'article 10 du RGAO, il comprend les principaux documents énumérés ci-après :</p>

	<p>a) Pièce n° 1 : L'Avis d'appel d'offres (AAO) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Version française</li> <li>- Version anglaise ;</li> </ul> <p>b) Pièce n° 2 : Le Règlement général de l'appel d'offres (RGAO) ;</p> <p>c) Pièce n° 3 : Le Règlement particulier de l'appel d'offres (RPAO) ;</p> <p>d) Pièce n° 4 : Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;</p> <p>e) Pièce n° 5 : les spécifications techniques ;</p> <p>f) Pièce n° 6 : Le Cadre du bordereau des prix (BP) ;</p> <p>g) Pièce n° 7 : Le Cadre du détail quantitatif et estimatif (DQE) ;</p> <p>h) Pièce n° 8 : Le Cadre du sous-détail des prix (SDP);</p> <p>i) Pièce n° 9 : Le Modèle de marché ;</p> <p>j) Pièce n° 10 : Les formulaires et modèles à utiliser par les soumissionnaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- déclaration d'intention de soumissionner ;</li> <li>- modèle de soumission ;</li> <li>- modèle de caution de soumission ;</li> <li>- modèle de cautionnement définitif ;</li> <li>- modèle de caution de garantie ;</li> <li>- modèle de caution d'avance de démarrage ;</li> <li>- cadre du planning ;</li> </ul> <p>k) Pièce n° 11 : études préalables ;</p> <p>l) Pièce n° 12 : La liste des établissements bancaires et organismes financiers de premier rang agréés par le Ministre en charge des finances, autorisés à émettre les cautions, dans le cadre des Marchés Publics, à insérer par l'Autorité Contractante.</p>
8.1	<p><b>Éclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres</b></p> <p>Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le Dossier d'Appel d'Offre peut en faire la demande au Maître d'Ouvrage par écrit aux adresses suivantes :</p> <p><b>Renseignement d'ordre technique :</b></p> <p>Sous-Direction des Marchés Publics, de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223.</p> <p>Le Maître d'Ouvrage répondra par écrit ou par courrier électronique ou via COLEPS à toute demande d'éclaircissements reçue au moins quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres.</p> <p>Une copie de la réponse, indiquant la question posée mais ne mentionnant pas son auteur, est adressée à tous les soumissionnaires ayant acquis le Dossier de consultation.</p>
9	<p><b>Modification du Dossier de consultation</b></p> <p>Le Maître d'ouvrage peut, à tout moment avant la date limite de dépôt des offres et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissements formulée par un soumissionnaire, modifier le dossier de consultation en publiant un additif qui en fait partie intégrante conformément aux dispositions de l'Article 8 ci-dessus.</p>
10	<p><b>Frais de soumission</b></p>
	<p>Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment de l'Hôtel de ville, dès publication du présent avis au journal des marchés publics ou dans Cameroun Tribune, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert auprès des agences BICEC du Cameroun.</p>
11	<p><b>Langue de l'offre</b></p> <p>Toutes les pièces remises par le soumissionnaire à quelque titre que ce soit, en application</p>

	<p>du présent Dossier d'Appel d'Offres, seront établies exclusivement en langue française ou en langue anglaise.</p>
12.1	<p><b>Documents constituant l'offre</b></p> <p>La liste des documents devra être complétée et regroupée en trois (3) volumes insérés respectivement dans des enveloppes intérieures et détaillée comme suit :</p> <p><b>Enveloppe A - Volume 1 : Dossier administratif</b></p> <p>Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. La déclaration d'intention de soumissionner datée, signée et timbrée à 2000 francs CFA (timbre fiscal de 1500 francs CFA et timbre communal de 500 francs CFA) (suivant modèle joint DAO) ;</li> <li>b. l'accord de groupement, le cas échéant ;</li> <li>c. les pouvoirs de signature le cas échéant ;</li> <li>d. une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de 03 mois;</li> <li>e. une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministre en charge des Finances;</li> <li>f. la quittance d'achat du dossier d'appel d'offres d'un montant de cent mille (100 000) francs CFA;</li> <li>g. la caution de soumission d'un montant de deux millions cent trente-quatre mille (2 134 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, en cas de groupement, la caution est établie au nom du groupement</li> <li>h. une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP;</li> <li>i. une attestation de la Caisse nationale de prévoyance sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse en cours de validité;</li> <li>j. Une attestation de non redevance timbrée à 1 500 francs CFA datant de moins de 03 (trois) mois, délivrée par les Services compétents de la Direction Générale des Impôts;</li> <li>n. en cas de groupement, chaque membre doit présenter un dossier administratif complet, les pièces a, e, f, étant uniquement présentés par le mandataire du groupement.</li> </ol> <p>Les pièces sont remises en original ou en photocopies certifiées conformes par les services émetteurs compétents.</p> <p><b>Enveloppe B - Volume 2 : Offre technique</b></p> <p><b>b.1. Liste des références pour des fournitures similaires en joignant les pièces justificatives</b></p> <p>Tout document attestant que le soumissionnaire a réalisé avec succès au cours des cinq (05) dernières années (2023-2022-2021,2020, 2019) la livraison d'un marché des équipements informatiques d'un montant de trente-deux millions (32 000 000) francs CFA TTC. Les références de 2024 seront prises en compte.</p> <p>Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références, les pièces justificatives telles (les premières et dernières pages des copies des marchés ou lettres-commandes enregistrés, des bons de commande enregistrés, les bordereaux de livraison signés par le Maître d'Ouvrage, les procès-verbaux de réception ou l'attestation de bonne fin certifiant la bonne exécution des prestations).</p>

### b.2. Conformité aux spécifications techniques du matériel proposé

L'offre devra être conforme aux spécifications techniques et adaptée à l'usage. Le critère sera jugé satisfaisant si à 80% (240 sous critères sur 300) les caractéristiques de chaque équipement sont jugées satisfaisantes.

<b><u>Equipements informatiques</u></b>		
<b>1- Ordinateur de bureau haut de gamme sans écrans</b>		
	<b>Caractéristiques</b>	<b>Spécifications techniques</b>
1	Processeur	Core™ I7-10700 (fréquence de base de 2,9 Ghz, jusqu'à 4,8 Ghz avec la technologie Turbo Boost, 16 Mo de cache L3, 8 cœurs).
2	Chipset	Q470
3	Graphiques	Graphiques intégrés ® Uhd Graphics 630 Discrete R7 430 (4 Go Ddr3 dédiés)
4	Ports avant et arrière	- 1 combo casque/microphone avant. 2 taux de signalisation USB Type-A ultra-rapide de 10 Gbit/s. 2 USB Type-A 480 Mbps taux de signalisation arrière 1 sortie audio. 1 connecteur d'alimentation. 1 RJ-45. 1 HDMI 1.4. 3 taux de signalisation USB Type-A ultra-rapide de 5 Gbit/s. 1 Displayport™ 1.4. 2 USB Type-A 480mbps Taux de signalisation supplémentaire 1 HDMI.
5	Interface réseau :	I219lm Gbe
6	Mémoire :	16 Go de RAM Ddr4-2933 Mhz (1 X 16 Go) Taux de transfert jusqu'à 2933 Mt/S.
7	Disque interne :	Ssd Pcie® Nvme™ M.2 de 512 Go.
8	Système d'exploitation :	Windows 10 Pro 64.
9	Emplacements d'extension :	1 M.2 2280. 1 Pcie 3 X16. 2 pièces 3 X1. 1 lecteur de carte multimédia SD 4.0.
10	Lecteur optique :	Graveur de DVD.
11	Audio :	Alc3205, haut-parleur interne 2 W, prise audio universelle, prise combo microphone/casque
12	Plage d'humidité de fonctionnement :	5 à 90 % Rh.
<b>2- Ordinateur de bureau complet moyenne gamme sans écrans</b>		

13	Processeur :	Core™ I7-10700 (fréquence de base de 2,9 GHz, jusqu'à 4,8 GHz avec la technologie Turbo Boost, 16 Mo de cache L3, 8 cœurs).
14	Graphiques :	Graphiques intégrés Uhd Graphics 630 Discrete R7 430 (2 Go Ddr3 dédiés)
15	Ports avant et arrière	- 1 combo casque/microphone avant. 2 taux de signalisation USB Type-A ultra-rapide de 10 Gbit/s. 2 USB Type-A 480 Mbps taux de signalisation arrière 1 sortie audio. 1 connecteur d'alimentation. 1 RJ-45. 1 HDMI 1.4. 3 taux de signalisation USB Type-A ultra-rapide de 5 Gbit/s. 1 Displayport™ 1.4. 2 USB Type-A 480mbps Taux de signalisation supplémentaire 1 HDMI
15	Interface réseau	I219lm Gbe
16	Mémoire	8 Go de RAM Ddr4-2933 Mhz (1 X 8 Go) Taux de transfert jusqu'à 2933 Mt/S
17	Disque interne	Ssd Pcie® Nvme™ M.2 de 512 Go
18	Système d'exploitation:	Windows 10 Pro 64.
19	Emplacements d'extension :	1M.22280. 1Pcie3X8. 2pièces3X1. 1 lecteur de carte multimédia SD 4.0.
20	Lecteur optique :	Graveur de DVD.
21	Audio :	Alc3205, haut-parleur interne 2 W, prise audio universelle, prise combo microphone/casque.
22	Plage d'humidité de fonctionnement :	5 à 90 % Rh.
<b>3- Serveur NAS 6 Baies</b>		
23	Nbre de baies disques	6
24	Format disque	2,5"/3,5"
25	Capacité disque brute	Boitier nu
26	Capacité Totale (NAS)	16 TB
27	Type processeur	Alpine AL324 64-bit Cortex-A57 quad-core 1.7GHz
28	Format	Rack (2U)
29	Prise en charge MAC	Oui
30	Prise en charge Windows	Oui
31	Mémoire standard	4 Go
32	Mémoire maxi	16 Go
33	Type de mémoire	DDR4

34	Nbre slot	1
35	Nbre slot dédié cache	8
36	Technologie Ethernet (NAS)	Gigabit Ethernet
37	Extensions d'entrées/sorties	2
38	Double contrôleur	Non
39	Niveaux RAID	0, 1, 5, 6, 10
40	Type de port 1	USB-A 3.2 Gen1
41	Nbre de port 1	4
42	Type de port réseau 1	2.5GbE
43	Nbre de port réseau 1	2
44	Type de port réseau 2	10Gb/s SFP+
45	Nbre de port réseau 2	2
46	Slots d'extension	1 PCI Express
47	Type alimentation	Interne
48	Alimentation redondante	Oui
<b>4- Serveur de type 10e gen 2,3 GHz</b>		
49	Modèle de processeur	5218
50	Fréquence du processeur	2,1 GHz
51	Fréquence du processeur Turbo	3,4 GHz
52	Nombre de cœurs de processeurs	32
53	Mémoire cache du processeur	60 Mo
54	Carte mère chipset	C741
55	Nombre de processeurs installés	1
56	Mémoire interne	32Go
57	Type de mémoire interne	DDR5-SDRAM
58	Configuration de la mémoire (fente x taille)	1 x 32 Go
59	Emplacements mémoire	32x barrettes DIMM
60	Fréquence de la mémoire	4800 MHz
61	Mémoire interne maximale	8,19 à
62	Capacité de stockage maximum	72To
63	Interface du disque dur	SATA, Série Attachée SCSI (SAS)
64	Nombre de disque dur supporté	8
65	Tailles de disques durs supportées	2,5"
66	Prise en charge du RAID	Oui
67	Niveaux RAID	0, 1, 5, 6, 10, 50, 60
68	Prise en charge du branchement à chaud (Hot-Plug)	Oui
69	Lecteur optique	Non
70	Carte graphique intégrée	Oui

71	Taille de la mémoire vidéo	16 Mo
72	Type d'interface Ethernet	Ethernet 10 Gigabits, Ethernet 25 Gigabits
73	Ethernet/LAN	Oui
74	Contrôleur de réseau local (LAN)	Broadcom 57414
75	Nom du port Ethernet LAN (RJ-45)	2
76	Quantité de ports de type A USB 3.2 Gen 1 (3.1 Gen 1)	3
77	Nom du port VGA (D-Sub)	1
78	Type de châssis	Baie (2 U)
79	Grille de montage	Oui
80	Administration à distance	iLO6 ASIC
81	Version de la puce TPM (Trusted Platform Module)	2.0
82	Puce TPM (Module de Plateforme de Confiance)	Oui
83	Système d'exploitation installé	Non
84	Systèmes d'exploitation compatibles	Microsoft Windows Server VMware ESXi Red Hat Enterprise Linux (RHEL) SUSE Linux Enterprise Server (SLES) Canonical Ubuntu Oracle Linux et Oracle VM Citrix
85	Alimentation redondante (RPS)	Oui
86	Alimentation d'énergie	1000W
87	Nombre de blocs d'alimentation redondants pris en charge	2
88	Nombre d'alimentations redondantes installées	1
89	Largeur	448 millimètres
90	Hauteur	87,5 mm
91	Profondeur	727 millimètres
92	Certificats de durabilité	ÉNERGIE STAR
<b>5- Console KVM</b>		
93	Type d'écran	Ecran LCD
94	Taille de l'écran diagonale	Affichage numérique 18.51 po
95	Port d'écran disponible	Oui
96	Résolution (maximum)	1 600 x 1 200 ; à une fréquence de régénération de 60 Hz.
97	Dimension du rack	1U (inclut l'écran et le clavier)
98	Périphérique de Dimensions pointage	Pavé tactile à trois boutons avec quatre (4) touches de défilement
99	Fréquence de régénération prise en charge	60 à 75 Hz
100	Compatible avec Services Location Discovery	Oui

101	Garantie	Garantie limitée de 3 ans pour les pièces uniquement.
102	Poids	5,2 kg
103	Dimensions	4,23 x 43,61 x 43,3 cm
<b>6- Convertisseur fibre optique</b>		
104	Technologie de connectivité	Filaire
105	Type de câblage	1000Base-FX, 1000Base-T
106	Network / Transport	Protocol 1GbE
107	Data Transfer Rate1	Gbits/s
108	Wireless Connectivity	1310 nm
109	Distance de transfert max.	15 km
110	Indicateurs d'état Alimentation, réception,	Liaison/activité
111	Lead Plating	Contrôle du flux, auto-uplink (MDI/MDI-X auto), mode duplex intégral
112	Normes de conformité	IEEE 802.3z, IEEE 802.3ab, IEEE 802.3x
113	Rack Mounting	Kit1 x Ethernet 1000Base-T - RJ-45 femelle ? 1 x Ethernet 1000Base-FX - SC single-mode femelle x 2
<b>7- Onduleur de 1500VA SMART UPS</b>		
114	Puissance de configuration maximale :	700 Watts/1500VA
115	Technologie	Line interactive
116	Panneau de contrôle lumineux	Indicateur de fonctionnement, mode d'affichage de l'état sur ligne ou sur batterie
117	Alarme audible	Alarme lors de passage en mode batterie Alarme de niveau minimal batterie distincte Alarme continue en cas de surcharge
118	Taux d'énergie de surintensité	160 joules
<b>8- Fiche multiprise 5 entrées</b>		
119	Nombre de prises 5 prises	5 prises
120	Intensité	10 A
121	Tension entrée	230 V
<b>9- Ecran 27f inch display</b>		
122	Taille d'affichage	Diagonale de 68,6 cm (27 pouces)
123	Type d'affichage	IPS avec rétroéclairage LED, antireflet
124	Zone active du panneau	59,8 x 33,6 cm (23,5 x 13,2 pouces)
125	Luminosité	300 lentes
126	Gamme de couleurs	72%
127	Prise en charge des couleurs	Jusqu'à 16,7 millions de couleurs grâce à l'utilisation de la technologie FRC
128	Pas de pixels	0,3114 x 0,3114 mm 82 IPP
129	Contributions	1 VGA 2 HDMI

130	Angle de vue	Angle de vision horizontal : 178 degrés Angle de vision vertical : 178 degrés
131	Plage de numérisation	Horizontale : 30-86 kHz Verticale : 48-75 Hz
132	Résolution recommandée (H x V)	1920 x 1080 à 60 Hz (FHD)
133	Ratio d'aspect	16 :9
134	Rapport de contraste statique	Jusqu'à 1000 :1
135	Rapport de contraste dynamique	Jusqu'à 10 000 000 :1
136	Temps de réponse	5 ms gris à gris (GtG) Typique : 14 ms GtG Maximum : 28 ms GtG
137	Consommation d'énergie	27 watts maximum
138	Inclinaison	-5 à +20 degrés
139	Source de courant	Externe
140	Dimensions	L x P x H (déballé) : 61,2 x 20,3 x 45,0 cm (24,1 x 8,0 x 17,7 pouces)
141	Taille d'affichage	Diagonale de 68,6 cm (27 pouces)
<b>10- Copieur multifonctions couleur</b>		
142	Type d'appareil	Multifonction laser couleur A3
143	Fonctions principales	Impression, copie, numérisation, envoi et télécopie en option
144	Vitesse du processeur	Processeur double cœur 1,6 GHz
145	Panneau de configuration	Écran tactile couleur WVGA TFT LCD 17,8 cm (7 pouces)
146	Mémoire	Standard : 2 Go de RAM
147	Stockage	Standard : (eMMC) 64 Go En option : (SSD) 256 Go
148	Connexion d'interface	RÉSEAU Standard : 1000Base-T/100Base-TX/10Base-T, sans fil LAN (IEEE 802.11 b/g/n) AUTRES Standard : 2 ports USB 2.0 (hôte), 1 port USB 2.0 (périphérique)
149	Capacité d'alimentation papier (A4, 80 g/m <sup>2</sup> )	Standard : 1200 feuilles Maximum : 2300 feuilles (avec unité d'alimentation de la cassette AW1 en option)
150	Capacité de sortie papier (A4, 80 g/m <sup>2</sup> )	Standard : 250 feuilles Maximum : 650 feuilles (avec module de finition interne L1 et bac à copies T1 en option)
151	Vitesse d'impression	Numérisation recto (noir et blanc/couleur) : Jusqu'à 26/26 ppm (A4, A5, A5R, A6R), jusqu'à 20/20 ppm (A4R), jusqu'à 15/15 ppm (A3)

		Numérisation recto verso (noir et blanc/couleur) : jusqu'à 13/13 ppm (A4, A5R), jusqu'à 10/10 ppm (A4R), jusqu'à 7/7 ppm (A3)
152	Résolution d'impression (ppp)	Jusqu'à 1200 × 1200)
153	Langages de description de pages	Standard : UFRII, PCL6 Optionnel : Adobe® PostScript®3TM
154	Impression directe	Types de fichier pris en charge : RUI : PDF, EPS, TIFF/JPEG, XPS Clé USB : PDF, TIFF/JPEG, XPS Emplacement réseau : PDF, TIFF/JPEG, XPS
155	Impression mobile/Cloud	AirPrint, Mopria, Canon PRINT Business, uniFLOW Online et Universal Print de Microsoft Une gamme de solutions logicielles est disponible pour assurer l'impression depuis des périphériques mobiles et depuis des services cloud, suivant vos besoins. Contactez votre représentant commercial pour plus d'informations
<b>11- Copieur multifonctions monochrome</b>		
156	Type d'appareil	Multifonction laser monochrome A3
157	Fonctions de base	Impression, copie, numérisation, envoi et télécopie en option
158	Processeur	Processeur double cœur 1 GHz
159	Panneau de commande	Écran tactile couleur WVGA TFT LCD 17,8 cm (7 pouces)
160	Mémoire	Standard : 2 Go de RAM
161	Stockage	Standard : eMMC de 64 Go (espace disponible : 30 Go)
162	Connexion d'interface	Réseau Standard : 1000Base-T/100Base-TX/10Base-T, sans fil LAN (IEEE 802.11 b/g/n) Autres Standard : 3 ports USB 2.0 (hôte), 1 port USB 2.0 (périphérique)
163	Capacité d'alimentation papier (A4, 80 g/m <sup>2</sup> )	Standard : 330 feuilles Maximum : 580 feuilles (avec module de chargement de cassettes AK1)
164	Capacité de sortie papier (A4, 80 g/m <sup>2</sup> )	Maximum : 250 feuilles
165	Supports pris en charge	Bac multifonction : Fin, ordinaire, recyclé, couleur, épais, machine, transparent, étiquette, pré-perforé, enveloppe Cassette papier : Ordinaire, recyclé, couleur, pré-perforé

166	Formats de supports pris en charge	Plateau multifonction : Format standard : A3, A4, A4R, A5, A5R, B4, B5, B5R, enveloppes [n° 10 (COM10), Monarch, ISO-C5, DL] Format personnalisé/format libre : min. 95 x 139,7 mm jusqu'à 297 x 431,8 mm Cassette papier : Format standard : A3, A4, A4R, A5R, B4, B5, B5R
167	Grammages pris en charge	Bac multifonctions : 60 à 157 g/m <sup>2</sup> Cassettes papier : 64 à 90 g/m <sup>2</sup> Recto verso : 60 à 90 g/m <sup>2</sup>
168	Temps de préchauffage (avec mode de démarrage rapide activé)	4 secondes maximum Temps de mise sous tension du périphérique, jusqu'à ce que les opérations principales puissent être effectuées sur l'écran tactile. À partir du mode veille : 10 secondes ou moins À la mise en route : 12 secondes maximum* Temps de mise sous tension du périphérique, jusqu'à ce qu'il soit prêt pour la copie (hors réservation d'impression)
169	Dimensions (L x P x H)	627 x 665 x 516 mm 627 x 692 x 616 mm
170	Espace requis pour l'installation (L x P)	1065 x 1285 mm
171	Poids	environ 39,2 kg (toner compris) environ 34,2 kg (toner compris)
<b>12- Imprimante monochrome</b>		
172	Technologie d'impression	Laser – monochrome (Noir/Blanc)
173	Fonctions	Impression
174	Impression recto verso	Automatique (par défaut)
175	Chargeur automatique	Oui
176	Format de papier pris en charge	A4, A5, A6, Enveloppe
177	Connectivité, standard	1 port USB 2.0 haut débit ; 1 port hôte USB à l'arrière ; Réseau Gigabit Ethernet 10/100/1000BASE-T ; Radio Wi-Fi GHz 802.3az (EEE) 802.11b/g/n / 2.4 / 5
178	Mémoire Standard	256 Mo
179	Vitesse de reproduction maximale (copies)/Impressions	Jusqu'à 28 ppm
180	Vitesse de numérisation	Jusqu'à 28 ppm
<b>13- Imprimante multifonctions couleur</b>		
181	Fonctions	Impression, copie, numérisation, télécopie, Fax, e-mail
182	Impression recto verso	Automatique (par défaut)
183	Chargeur automatique	Oui

184	Format de papier pris en charge	A4, A5, A6, Enveloppe
185	Technologie d'impression	Laser couleurs et noir/blanc
186	Connectivité, standard	1 port USB 2.0 haut débit ; 1 port hôte USB à l'arrière ; Réseau Gigabit Ethernet 10/100/1000BASE-T ; Radio Wi-Fi GHZ 802.3az (EEE) 802.11b/g/n / 2.4 / 5
187	Ecran	Écran graphique couleur (CGD) tactile intuitif 10,92 cm (4,3 pouces)
188	Mémoire	512 Mo de mémoire flash NAND, 512 Mo de mémoire DRAM
189	Vitesse d'impressions/Copies	22 ppm
190	Vitesse numérisations	26 ppm
191	Gestion de sortie du papier, standard	Bac de sortie de 150 feuilles
<b>14- Baie de brassage 42U</b>		
192	Capacité de chargement:	400 Kg de charge statique
193	Porte avant en verre de sécurité avec poignée et serrure	Oui
194	Panneau arrière métallique plein amovible avec serrure	Oui
195	2 panneaux latéraux avec possibilité avec verrouillage par loquets (serrure vendue séparément Réf. SPKEY)	Oui
196	2 jeux de montants 19" (avant et arrière) avec marquage sérigraphié des U, trous carrés (9,5 x 9,5 mm) réglables en profondeur	Oui
197	Obturbateurs démontables en partie supérieure et inférieure pour le passage des câbles	Oui
198	Toit prévu pour recevoir une unité de ventilation (vendu séparément)	Oui
199	Passes câbles verticaux disponibles séparément pour les baies de largeur 800 mm (Réf CAB-MANAGE32 / CAB-MANAGE42)	Oui
200	Indice de protection :	IP 20
201	Epaisseur :	- Montants 1,5 mm - Cadre et bordure porte frontale 1,2 mm - Autres éléments : 0,8 mm
202	Couleur :	Noir (RAL9004) ou gris (RAL7044)

203	4 pieds de stabilisation réglables en hauteur	Oui
204	Kit de mise à la terre	Oui
205	Set de 20 vis avec écrou cage	Oui
206	Respecte les normes ANSI/EIA RS-310-D, IEC297-2, DIN41491 : PART1, DIN41494 : PART7, ETSI standard	Oui
<b>15- Disque dur externe pour serveur 4To 3.5 pouce LFF-SATA 6Gb/s Hot plug</b>		
207	Capacité	4To
208	Format	3.5''
209	Interfaces	1 x SATA 6 Gb/s
210	Vitesse de broche	7200 tours/min
211	Taille de transfert interne	210 Mo/s
<b>16- Disque dur 1To SSD</b>		
212	Capacité	1To
213	Interface	USB 3.2 Gen 2
214	Dimension du produit	59 x 88 x 13mm
215	Poids	98g
216	Vitesses de transfert	Lecture séquentielle jusqu'à 1050 Mo/s
217	UASP mode	Supporté
218	Cryptage	AES 256-bit hardware encryption
219	Sécurité	Samsung Portable SSD Software 1.0, Samsung Magician Software
220	Resistance	CE, BSMI, KC, VCCI, C-tick, FCC, IC, UL TUV, CB, EAC, UKCA, BIS
221	RoHS Compliance	Conforme
222	Garantie	Limitée à 3 ans
<b>17- Scanner de production</b>		
223	Type	Scanner de bureau A3 avec chargeur
224	Capteur de numérisation	CIS
225	Résolution optique	600 ppp
226	Source lumineuse	LED RVB
227	Face de numérisation	Recto, Recto verso, Suppression des pages vierges
228	Interface	USB 3.1/LAN filaire
229	Dimensions (L × P × H)	Bac d'alimentation fermé 480 (L) × 569 (P) × 315 (H) mm Bac d'alimentation ouvert 480 (L) × 723 (P) × 390 (H) mm
230	Poids	Environ 25 kg
231	Type d'alimentation	Courant alternatif 220 à 240 V (50/60 Hz)
232	Consommation	Numérisation : 66,5 W Mode veille : 3,5 W maximum

233	Environnement de fonctionnement	10 à 35 °C ; humidité : 20 à 80 % d'humidité relative
234	Bruit	54 dB
235	Noir et blanc	145 ppm/290 ipm (A4, Paysage, 200 ppp/300 ppp)
236	Couleur	145 ppm/290 ipm (A4, Paysage, 200 ppp/300 ppp)
237	Résolution de sortie	150 × 150 ppp, 200 × 200 ppp, 240 × 240 ppp, 300 × 300 ppp, 400 × 400 ppp, 600 × 600 ppp
238	Mode de sortie	Détection automatique, Noir et Blanc, Diffusion d'erreur, Seuil actif, Amélioration avancée du rendu de texte, Amélioration avancée du texte II, 256 niveaux de gris, couleur 24 bits
239	Cycle de travail quotidien conseillé	À partir de 70.000 numérisations par jour
240	Logiciel de numérisation	Enregistrement au format TIF, JPEG, PDF, PDF/A; Moteur LAD/OCR (lecture automatique de documents/Reconnaissance optique de caractère); Moteur ICR (Reconnaissance des caractères manuscrits); Contrôle qualité des images numérisées Indexation des documents par métadonnées structures; Indexation automatique par OCR et Code à barres.
<b>18- Scanner moyen</b>		
241	Type	Scanner à plat
242	Numériseur	CIS
243	Source lumineuse	Diode 3 couleurs (RVB)
244	Résolution optique	4800 × 4800 ppp
245	Résolution sélectionnable	25 à 19.200 ppp
246	Interface	USB de type C (Compatible USB 3.0 et 2.0)
247	Nuances de couleurs (couleur)	48 bits en entrée -> 48/24 bits en sortie
248	Nuances de couleurs (niveaux de gris)	16 bits en entrée -> 8 bits en sortie
249	Taille de document max.	A4 / Lettre [216 × 297 mm]
250	Touches EZ-Scan	5 boutons (PDF × 2, AUTOSCAN [Numérisation automatique], COPY [Copie], SEND [Envoyer])
251	Vitesse de num.	(Couleur) (Réfléchissant) 25,4 ms/ligne(4800 ppp) ; 14,8 ms/ligne(2400 ppp) ; 6,6 ms/ligne(1200 ppp) ;

		3,8 ms/ligne(600 ppp) ; 1,7 ms/ligne(300 ppp) ; (niveaux de gris, noir et blanc) (Réfléchissant) 8,2 ms/ligne(4800 ppp) ; 4,3 ms/ligne(2400 ppp) ; 2,2 ms/ligne(1200 ppp) ; 1,3 ms/ligne(600 ppp) ; 1,7 ms/ligne (300 ppp) .
252	Vitesse de numérisation (A4, 300 ppp, couleur)	Env. 8 s
253	Vitesse de numérisation (10 × 15 cm, 300 ppp, couleur)	Env. 4 s
254	Vitesse de prévisualisation	Env. 7 s
255	Logiciels inclus	Scan Gear pour Windows Scan Utility pour Windows
256	Alimentation électrique	Par port USB
257	Consommation	env. 4,5 W (en fonctionnement, au maximum) env. 0,3 W (en veille)
258	Dimensions	250 × 367 × 42 mm
259	Poids	1,7 kg
260	Températures de fonctionnement	5 à 35 °C
261	Plage d'humidité de fonctionnement	10 à 90 % d'humidité relative sans condensation
262	Systèmes d'exploitation pris en charge	Windows 10, Windows 8.1, Windows 7 SP1 Le fonctionnement ne peut être garanti que sur un ordinateur sur lequel Windows 7 ou version ultérieure est préinstallée. OS X 10.11.6, macOS 10.12 à macOS 10.15, macOS 11
263	Configuration système minimale requise	Affichage : XGA 1024 × 768
<b>19- Access Point</b>		
264	Type de produit	Point d'accès
265	Modèle	GWN7664
266	Débit max :	3,55 Gbit/s
267	Débit 5G :	2 400 Mbps (4x4 :4 MU-MIMO)
268	Débit 2,4G :	1 147 Mbps (4x4 :4 MIMO) Couverture jusqu'à 175 mètres
269	Portée maximum intérieur :	122 m, Plus de 750 appareils connectés
270	Gain d'antenne	2,4 GHz : 3 dBi 5 GHz : 4 dBi
271	Puissance d'émission max	2,4 GHz : 26 dBm 5 GHz : 25 dBm

272	Normes Wi-Fi	IEEE 802.11 a/b/g/n/ac/ax ; 8 antennes internes individuelles, 4 par bande ; MU-MIMO double bande 4x4 :4 avec technologie DL/UL OFDMA Comprend 1 port 1G et 1 port 2,5G Gère jusqu'à 50 points d'accès GWN locaux ; Adaptateur PoE Gigabit 24 V, 0,5 A ; Idéal pour les entreprises de taille moyenne à grande, les immeubles à plusieurs étages, les environnements résidentiels et les emplacements commerciaux ; Montage mural ou au plafond intérieur
273	Garantie	6 Mois
<b>20- trousse de maintenance informatique</b>		
274	Matériel :	Acier allié + ABS
275	Nombre de kits :	15 jeux
276	Domaine d'application :	La maison, la maintenance du réseau
277	Taille :	39.5 * 23.5 * 5.5cm
278	Couleur :	Image
279	Emballage inclus :	15PCS ensemble d'outils de réseau
<b>21- Station de clonage</b>		
280	Matériaux du produit	Plastique d'ingénierie ABS de haute résistance et haute température
281	Taille du produit	135 x 121 x 65mm
282	Interface du produit	USB 3.0 ; SATA 3.0.
283	Caractéristiques du produit	Copie hors ligne ; Transfert de données prise en charge à chaud convient aux disques durs mécaniques /SSD 2.5/ 3.5 pouces SATA
284	Voyant LED	Voyant d'état d'alimentation LED ; Voyant bleu.
<b>22- Rouleau de câble</b>		
285	Catégorie 7 Câble Réseau Ethernet	Oui
286	Taille	1000ft (305m),
287	Fil de Cuivre Pur Nu Solide 23AWG	Oui
288	Sécurité	Blindé et Filé (SFTP)
289	Fréquence	1000MHz
290	Modèle	PVC CMR (Bleu)
<b>23- Rouleau de gaine annelée</b>		
291	Matière :	Polyoléfines
292	Couleur :	Noir – gris
293	Résistance à l'écrasement :	750 N à +23°C (+ou- 2°C).
294	Résistance aux chocs :	6 joules à -5°C

295	Température minimale d'utilisation :	-5°C
296	Température maximale d'utilisation :	+90°C
297	Résistance d'isolement :	≤ 100 Ω sous une tension de 500 V continue
298	Non propagateur de la flamme :	Test brûleur 1Kw
299	Résistance à la chaleur :	+90°C (± 2°C) pendant 4 heures puis sous une charge de 2 kg durant 24 heures à la même température.
300	Étanchéité :	Homologué IP 44

Une fiche technique en couleur (prospectus) présentant les caractéristiques de chaque équipement.

**NB : le critère est validé si 240 sous critères sur 300 sous critères des équipements sont satisfaisants.**

### **b.3. Le personnel d'encadrement**

Il est composé de :

- un ingénieur de niveau Baccalauréat + 3 au moins en Télécommunications ou Informatique ou Systèmes d'informations ou électrotechnique ou tout autre domaine équivalent (chef de projet) ;
- un expert en maintenance, niveau Baccalauréat + 3 en informatique option système d'information, maintenance informatique ou en électrotechnique ou tout autre domaine équivalent (TIC);
- un Expert en sécurité des SI, Titulaire au minimum d'un diplôme d'ingénieur (BAC+3) en informatique option sécurité des systèmes d'informations, ou en télécommunications, ou en réseaux informatiques ou tout autre domaine équivalent (TIC)

Le soumissionnaire produira :

- ✓ une copie certifiée conforme du diplôme ;
- ✓ un curriculum vitae daté et signé ;

Le personnel suscité devra avoir les qualifications suivantes :

#### **b.1. Ingénieur Télécommunications ou Informatique ou Systèmes d'informations ou électrotechnique (Chef de projet)**

- ✓ Titulaire minimum d'un diplôme BAC + 3 en Informatique / Télécommunications / Réseau et Télécommunications ou diplôme équivalent ;
- ✓ ayant au moins dix (10) ans d'expérience générale dans la gestion des projets IT, ou télécommunications, interconnexion ou développement de plans stratégiques IT ;
- ✓ Justifier d'une expérience professionnelle spécifique dans le pilotage d'au moins deux (2) projets de fourniture des équipements informatiques au cours des dix (10) dernières années ;
- ✓ Justifier des connaissances en Réseaux, télécommunications, transmissions, système d'exploitation.

#### **b.2. Expert en maintenance informatique**

- ✓ Titulaire au minimum d'un diplôme d'ingénieur (BAC+3) en informatique option système d'information, maintenance informatique ou en électrotechnique ou tout

autre domaine équivalent (TIC).

- ✓ Ayant au moins dix (10) années d'expérience dans la mise en place et l'implémentation des systèmes de technologies digitales ;
- ✓ Justifier d'une expérience professionnelle spécifique dans au moins deux (02) projets de fourniture des équipements informatiques au cours des dix (10) dernières années ;
- ✓ Justifier d'une expertise en tant que conseil, dans l'acquisition, l'installation, la configuration et la maintenance des équipements informatiques ainsi que les bonnes pratiques d'utilisation de ces équipements.

### **b.3. Expert en sécurité des SI**

- ✓ Titulaire au minimum d'un diplôme d'ingénieur (BAC+3) en informatique option sécurité des systèmes d'informations, ou en télécommunications, ou en réseaux informatiques ou tout autre domaine équivalent (TIC) ;
- ✓ Avoir participé à au moins deux (02) missions récentes au cours des dix (10) dernières années, relativement à la fourniture des équipements informatiques dans une administration internationale;
- ✓ Justifier d'une expérience professionnelle spécifique dans la mise en place des processus sécurisation des systèmes informatiques au cours des dix (10) dernières années ;

*Le critère est satisfaisant si 7 sous critères sur 11 sont validés.*

### **b.4. La disponibilité d'un service après-vente**

- a. l'engagement sur l'honneur de disposer d'un service après-vente ;
- b. la disponibilité des techniciens spécialisés pouvant intervenir, pendant la durée de garantie.

*Le critère sera satisfaisant si 2 sous critère sur 2 sont validés.*

### **b.5. Le délai de livraison**

- a. présence d'un chronogramme de livraison ;
- b. Délai pour la fourniture et l'installation  $\leq$  quatorze (14) semaines (le critère est satisfaisant si le délai de livraison est inférieur ou égal à quatorze (14) semaines).

*Le critère sera satisfaisant si 2 sous critère sur 2 est valide.*

### **b.6. Le Certificat de garantie des équipements informatiques**

- a. Présentation des certificats de garantie des équipements informatiques
- b. Période de garantie supérieure ou égale à six (06) mois.

*Le critère sera satisfaisant si 2 sous critères sur 2 sont validés.*

### **b.7. L'acceptation des conditions du marché**

- CCAP paraphé, daté et signé à la dernière page ;
- Spécifications Techniques paraphée, datée et signée à la dernière page.

*Le critère est satisfaisant si le soumissionnaire obtient 2 sur 2 sous critères.*

## **Enveloppe C. Volume 3 : Offre financière**

Elle regroupe tous les éléments permettant de justifier le coût des prestations, à savoir :

	<p><b>c.1. La soumission proprement dite</b>, en original, rédigée selon le modèle joint, timbrée (timbre fiscal de 1500 FCFA et timbre communal de 500 FCFA), signée et datée ;</p> <p><b>c.2. Le Bordereau des prix unitaires et/ou forfaitaires</b> dûment rempli ;</p> <p><b>c.3. Le Détail quantitatif et estimatif</b> dûment rempli ;</p> <p><b>c.4. Le Sous-détail des prix unitaires et/ou la décomposition des prix forfaitaires</b> dûment rempli ;</p> <p>Les soumissionnaires utiliseront à cet effet les pièces et modèles prévus dans le Dossier d'Appel d'Offres.</p> <p><b>NB</b> : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur autre que le blanc, aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.</p>
13	<b>Prix et monnaie de l'offre</b>
13.2	<b>Les prix du marché sont fermes et non révisables</b>
14	<b>Monnaie de l'offre</b> : Les prix seront libellés en francs CFA
19	<b>Préparation et dépôt des offres</b>
19.1	<p><b>Caution de soumission</b></p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire d'un montant de deux millions cent trente-quatre mille (2 134 000) francs CFA <b>valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres</b>. Cette caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres (cf. Annexe n°3–<b>pièce n°10</b>) et délivrée par une banque ou un établissement financier agréés par le Ministre des Finances du Cameroun et figurant dans la liste constituant la pièce n°12 du DAO.</p>
20.1	<p><b>Délai de Validité des offres</b></p> <p>Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.</p>
22.1.	<p><b>Cachetage et marquage des offres</b></p> <p>Le soumissionnaire préparera un original des documents constitutifs de l'offre décrits à l'article 12.1 du RPAO, en un (01) exemplaire (pour chacun des trois volumes) portant clairement l'indication « ORIGINAL ».</p> <p>De plus, le soumissionnaire soumettra six (06) copies (pour chacun des trois volumes) portant l'indication « COPIE ». En cas de divergence entre l'original et les copies, l'original fera foi.</p>
22.2.	<p><b>Adresse du Maître d'Ouvrage :</b>  <b>Nom et adresse du Maître d'Ouvrage :</b> Communauté Urbaine de Yaoundé, Sous-Direction des marchés publics, 2ème étage de l'Hôtel de Ville de Yaoundé.</p> <p><b>C-Référence de l'appel d'offres</b></p> <p>Toutes les pièces constitutives de l'offre reliées en trois volumes et en nombre d'exemplaires requis seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet. Les enveloppes extérieures porteront uniquement les mentions suivantes :</p> <p><b>« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 10/07/2024 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE».</b></p>

<i>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</i>	
23.1.	Les offres seront déposées contre récépissé, en sept (07) exemplaires, un original et six (06) copies marquées comme telles, à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé 2ème étage, porte 223 du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, au plus tard le <b>20/08/2024</b> à 13 heures précises, heure locale contre récépissé.
26.1	L'ouverture des plis se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Ville de Yaoundé, aura lieu le <b>20/08/2024</b> à 14 heures dans le bâtiment abritant la CIPM, Elig Belibi (Rue du PADY). Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
43.1	<b>Attribution</b>
	Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions de l'appel d'offres.
44	<b>Le rabais</b>
	Le rabais présenté de manière manuscrite n'est plus accepté ; Pour être admis, le rabais doit être mentionné en chiffres et en lettres ; La preuve du rabais consenti par un soumissionnaire doit être jointe au rapport d'analyse.

## **GRILLE D’EVALUATION DES OFFRES**

<b>CRITERES ELIMINATOIRES</b>			
	a) l’absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l’ouverture des offres;		
	b) l’absence ou la non-conformité d’une pièce administrative autre que la caution de soumission 48h après l’ouverture des offres ;		
	c) les fausses déclarations ou pièces falsifiées;		
	d) l’absence des prospectus et fiches techniques du fabricant détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;		
	e) l’absence des références correspondant à la livraison d’un marché des équipements informatiques, d’un montant de trente-deux millions (32 000 000) francs CFA TTC au cours des cinq (05) dernières années (2023,2022, 2021, 2020,2019);		
	f) plus d’un critère essentiel non satisfaisant		
<b>VALEUR TECHNIQUE DE L’OFFRE</b>			
<b>A. Liste des références pour des fournitures similaires en joignant les pièces justificatives</b>	<b>Satisfactions</b>		
	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	
<p>Tout document attestant que le soumissionnaire a réalisé avec succès au cours des cinq (05) dernières années (2023-2022-2021,2020, 2019) la livraison d’un marché des équipements informatiques d’un montant de trente-deux millions (32 000 000) francs CFA TTC. Les références de 2024 seront prises en compte.</p> <p>Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références, les pièces justificatives telles (les premières et dernières pages des copies des marchés ou lettres-commandes enregistrés, des bons de commande enregistrés, les bordereaux de livraison signés par le Maître d’Ouvrage, les procès-verbaux de réception ou l’attestation de bonne fin certifiant la bonne exécution des prestations).</p>			
<b>B. Conformité aux spécifications techniques du matériel proposé (joindre le prospectus)</b>			
<b><u>Equipements informatiques</u></b>			
<b>1- Ordinateur de bureau haut de gamme sans écrans</b>			
	<b>Caractéristiques</b>	<b>Spécifications techniques</b>	
1	Processeur	Core™ I7-10700 (fréquence de base de 2,9 Ghz, jusqu'à 4,8 Ghz avec la technologie Turbo Boost, 16 Mo de cache L3, 8 cœurs).	
2	Chipset	Q470	
3	Graphiques	Graphiques intégrés ® Uhd Graphics 630 Discrete R7 430 (4 Go Ddr3 dédiés)	
4	Ports avant et arrière	- 1 combo casque/microphone avant. 2 taux de signalisation USB Type-A ultra-rapide de 10 Gbit/s.	

		<p>2 USB Type-A 480 Mbps taux de signalisation arrière  1 sortie audio.  1 connecteur d'alimentation.  1 RJ-45.  1 HDMI 1.4.  3 taux de signalisation USB Type-A ultra-rapide de 5 Gbit/s.  1 Displayport™ 1.4.  2 USB Type-A 480mbps Taux de signalisation supplémentaire 1 HDMI.</p>		
5	Interface réseau :	I219lm Gbe		
6	Mémoire :	16 Go de RAM Ddr4-2933 Mhz (1 X 16 Go) Taux de transfert jusqu'à 2933 Mt/S.		
7	Disque interne :	Ssd Pcie® Nvme™ M.2 de 512 Go.		
8	Système d'exploitation :	Windows 10 Pro 64.		
9	Emplacements d'extension :	<p>1 M.2 2280.  1 Pcie 3 X16.  2 pièces 3 X1.  1 lecteur de carte multimédia SD 4.0.</p>		
10	Lecteur optique :	Graveur de DVD.		
11	Audio :	Alc3205, haut-parleur interne 2 W, prise audio universelle, prise combo microphone/casque		
12	Plage d'humidité de fonctionnement :	5 à 90 % Rh.		
<b>2- Ordinateur de bureau complet moyenne gamme sans écrans</b>				
13	Processeur :	Core™ I7-10700 (fréquence de base de 2,9 GHz, jusqu'à 4,8 GHz avec la technologie Turbo Boost, 16 Mo de cache L3, 8 cœurs).		
14	Graphiques :	Graphiques intégrés Uhd Graphics 630 Discrete R7 430 (2 Go Ddr3 dédiés)		
15	Ports avant et arrière:	<p>- 1 combo casque/microphone avant.  2 taux de signalisation USB Type-A ultra-rapide de 10 Gbit/s.  2 USB Type-A 480 Mbps taux de signalisation arrière  1 sortie audio.  1 connecteur d'alimentation.  1 RJ-45.  1 HDMI 1.4.  3 taux de signalisation USB Type-A ultra-rapide de 5 Gbit/s.  1 Displayport™ 1.4.  2 USB Type-A 480mbps Taux de signalisation supplémentaire 1 HDMI</p>		
15	Interface réseau	I219lm Gbe		

16	Mémoire	8 Go de RAM Ddr4-2933 Mhz (1 X 8 Go) Taux de transfert jusqu'à 2933 Mt/S		
17	Disque interne	Ssd Pcie® Nvme™ M.2 de 512 Go		
18	Système d'exploitation:	Windows 10 Pro 64.		
19	Emplacements d'extension :	1M.22280. 1Pcie3X8. 2pièces3X1. 1 lecteur de carte multimédia SD 4.0.		
20	Lecteur optique :	Graveur de DVD.		
21	Audio :	Alc3205, haut-parleur interne 2 W, prise audio universelle, prise combo microphone/casque.		
22	Plage d'humidité de fonctionnement :	5 à 90 % Rh.		
<b>3- Serveur NAS 6 Baies</b>				
23	Nbre de baies disques	6		
24	Format disque	2,5"/3,5"		
25	Capacité disque brute	Boitier nu		
26	Capacité Totale (NAS)	16 TB		
27	Type processeur	Alpine AL324 64-bit Cortex-A57 quad-core 1.7GHz		
28	Format	Rack (2U)		
29	Prise en charge MAC	Oui		
30	Prise en charge Windows	Oui		
31	Mémoire standard	4 Go		
32	Mémoire maxi	16 Go		
33	Type de mémoire	DDR4		
34	Nbre slot	1		
35	Nbre slot dédié cache	8		
36	Technologie Ethernet (NAS)	Gigabit Ethernet		
37	Extensions d'entrées/sorties	2		
38	Double contrôleur	Non		
39	Niveaux RAID	0, 1, 5, 6, 10		
40	Type de port 1	USB-A 3.2 Gen1		
41	Nbre de port 1	4		
42	Type de port réseau 1	2.5GbE		
43	Nbre de port réseau 1	2		
44	Type de port réseau 2	10Gb/s SFP+		
45	Nbre de port réseau 2	2		
46	Slots d'extension	1 PCI Express		
47	Type alimentation	Interne		
48	Alimentation redondante	Oui		

<b>4- Serveur de type 10e gen 2,3 GHz (turbo 3,9 GHz)</b>				
49	Modèle de processeur	5218		
50	Fréquence du processeur	2,1 GHz		
51	Fréquence du processeur Turbo	3,4 GHz		
52	Nombre de cœurs de processeurs	32		
53	Mémoire cache du processeur	60 Mo		
54	Carte mère chipset	C741		
55	Nombre de processeurs installés	1		
56	Mémoire interne	32Go		
57	Type de mémoire interne	DDR5-SDRAM		
58	Configuration de la mémoire (fente x taille)	1 x 32 Go		
59	Emplacements mémoire	32x barrettes DIMM		
60	Fréquence de la mémoire	4800 MHz		
61	Mémoire interne maximale	8,19 à		
62	Capacité de stockage maximum	72To		
63	Interface du disque dur	SATA, Série Attachée SCSI (SAS)		
64	Nombre de disque dur supporté	8		
65	Tailles de disques durs supportées	2,5"		
66	Prise en charge du RAID	Oui		
67	Niveaux RAID	0, 1, 5, 6, 10, 50, 60		
68	Prise en charge du branchement à chaud (Hot-Plug)	Oui		
69	Lecteur optique	Non		
70	Carte graphique intégrée	Oui		
71	Taille de la mémoire vidéo	16 Mo		
72	Type d'interface Ethernet	Ethernet 10 Gigabits, Ethernet 25 Gigabits		
73	Ethernet/LAN	Oui		
74	Contrôleur de réseau local (LAN)	Broadcom 57414		

75	Nom du port Ethernet LAN (RJ-45)	2		
76	Quantité de ports de type A USB 3.2 Gen 1 (3.1 Gen 1)	3		
77	Nom du port VGA (D-Sub)	1		
78	Type de châssis	Baie (2 U)		
79	Grille de montage	Oui		
80	Administration à distance	iLO6 ASIC		
81	Version de la puce TPM (Trusted Platform Module)	2.0		
82	Puce TPM (Module de Plateforme de Confiance)	Oui		
83	Système d'exploitation installé	Non		
84	Systèmes d'exploitation compatibles	Microsoft Windows Server VMware ESXi Red Hat Enterprise Linux (RHEL) SUSE Linux Enterprise Server (SLES) Canonical Ubuntu Oracle Linux et Oracle VM Citrix		
85	Alimentation redondante (RPS)	Oui		
86	Alimentation d'énergie	1000W		
87	Nombre de blocs d'alimentation redondants pris en charge	2		
88	Nombre d'alimentations redondantes installées	1		
89	Largeur	448 millimètres		
90	Hauteur	87,5 mm		
91	Profondeur	727 millimètres		
92	Certificats de durabilité	ÉNERGIE STAR		
<b>5- Console KVM</b>				
93	Type d'écran	Ecran LCD		
94	Taille de l'écran diagonale	Affichage numérique 18.51 po		
95	Port d'écran disponible	Oui		
96	Résolution (maximum)	1 600 x 1 200 ; à une fréquence de régénération de 60 Hz.		
97	Dimension du rack	1U (inclut l'écran et le clavier)		
98	Périphérique de	Pavé tactile à trois boutons avec quatre (4) touches de		

	Dimensions pointage	défilement		
99	Fréquence de régénération prise en charge	60 à 75 Hz		
100	Compatible avec Services Location Discovery	Oui		
101	Garantie	Garantie limitée de 3 ans pour les pièces uniquement.		
102	Poids	5,2 kg		
103	Dimensions	4,23 x 43,61 x 43,3 cm		
<b>6- Convertisseur fibre optique</b>				
104	Technologie de connectivité	Filaire		
105	Type de câblage	1000Base-FX, 1000Base-T		
106	Network / Transport	Protocol 1GbE		
107	Data Transfer Rate	Gbits/s		
108	Wireless Connectivity	1310 nm		
109	Distance de transfert max.	15 km		
110	Indicateurs d'état Alimentation, réception,	Liaison/activité		
111	Lead Plating	Contrôle du flux, auto-uplink (MDI/MDI-X auto), mode duplex intégral		
112	Normes de conformité	IEEE 802.3z, IEEE 802.3ab, IEEE 802.3x		
113	Rack Mounting	Kit1 x Ethernet 1000Base-T - RJ-45 femelle ? 1 x Ethernet 1000Base-FX - SC single-mode femelle x 2		
<b>7- Onduleur de 1500VA SMART UPS</b>				
114	Puissance de configuration maximale :	700 Watts/1500VA		
115	Technologie	Line interactive		
116	Panneau de contrôle lumineux	Indicateur de fonctionnement, mode d'affichage de l'état sur ligne ou sur batterie		
117	Alarme audible	Alarme lors de passage en mode batterie Alarme de niveau minimal batterie distincte Alarme continue en cas de surcharge		
118	Taux d'énergie de surintensité	160 joules		
<b>8- Fiche multiprise 5 entrées</b>				
119	Nombre de prises 5 prises	5 prises		
120	Intensité	10 A		
121	Tension entrée	230 V		
<b>9- Ecran 27f inch display</b>				
122	Taille d'affichage	Diagonale de 68,6 cm (27 pouces)		

123	Type d'affichage	IPS avec rétroéclairage LED, antireflet		
124	Zone active du panneau	59,8 x 33,6 cm (23,5 x 13,2 pouces)		
125	Luminosité	300 lentes		
126	Gamme de couleurs	72%		
127	Prise en charge des couleurs	Jusqu'à 16,7 millions de couleurs grâce à l'utilisation de la technologie FRC		
128	Pas de pixels	0,3114 x 0,3114 mm 82 IPP		
129	Contributions	1 VGA 2 HDMI		
130	Angle de vue	Angle de vision horizontal : 178 degrés Angle de vision vertical : 178 degrés		
131	Plage de numérisation	Horizontale : 30-86 kHz Verticale : 48-75 Hz		
132	Résolution recommandée (H x V)	1920 x 1080 à 60 Hz (FHD)		
133	Ratio d'aspect	16 :9		
134	Rapport de contraste statique	Jusqu'à 1000 :1		
135	Rapport de contraste dynamique	Jusqu'à 10 000 000 :1		
136	Temps de réponse	5 ms gris à gris (GtG) Typique : 14 ms GtG Maximum : 28 ms GtG		
137	Consommation d'énergie	27 watts maximum		
138	Inclinaison	-5 à +20 degrés		
139	Source de courant	Externe		
140	Dimensions	L x P x H (déballé) : 61,2 x 20,3 x 45,0 cm (24,1 x 8,0 x 17,7 pouces)		
141	Taille d'affichage	Diagonale de 68,6 cm (27 pouces)		
<b>10- Copieur multifonctions couleur</b>				
142	Type d'appareil	Multifonction laser couleur A3		
143	Fonctions principales	Impression, copie, numérisation, envoi et télécopie en option		
144	Vitesse du processeur	Processeur double cœur 1,6 GHz		
145	Panneau de configuration	Écran tactile couleur WVGA TFT LCD 17,8 cm (7 pouces)		
146	Mémoire	Standard : 2 Go de RAM		
147	Stockage	Standard : (eMMC) 64 Go En option : (SSD) 256 Go		
148	Connexion d'interface	RÉSEAU Standard : 1000Base-T/100Base-TX/10Base-T, sans fil LAN (IEEE 802.11 b/g/n) AUTRES Standard : 2 ports USB 2.0 (hôte), 1 port USB 2.0 (périphérique)		

149	Capacité d'alimentation papier (A4, 80 g/m <sup>2</sup> )	Standard : 1200 feuilles Maximum : 2300 feuilles (avec unité d'alimentation de la cassette AW1 en option)		
150	Capacité de sortie papier (A4, 80 g/m <sup>2</sup> )	Standard : 250 feuilles Maximum : 650 feuilles (avec module de finition interne L1 et bac à copies T1 en option)		
151	Vitesse d'impression	Numérisation recto (noir et blanc/couleur) : Jusqu'à 26/26 ppm (A4, A5, A5R, A6R), jusqu'à 20/20 ppm (A4R), jusqu'à 15/15 ppm (A3) Numérisation recto verso (noir et blanc/couleur) : jusqu'à 13/13 ppm (A4, A5R), jusqu'à 10/10 ppm (A4R), jusqu'à 7/7 ppm (A3)		
152	Résolution d'impression (ppp)	Jusqu'à 1200 × 1200)		
153	Langages de description de pages	Standard : UFRII, PCL6 Optionnel : Adobe® PostScript®3™		
154	Impression directe	Types de fichier pris en charge : RUI : PDF, EPS, TIFF/JPEG, XPS Clé USB : PDF, TIFF/JPEG, XPS Emplacement réseau : PDF, TIFF/JPEG, XPS		
155	Impression mobile/Cloud	AirPrint, Mopria, Canon PRINT Business, uniFLOW Online et Universal Print de Microsoft Une gamme de solutions logicielles est disponible pour assurer l'impression depuis des périphériques mobiles et depuis des services cloud, suivant vos besoins. Contactez votre représentant commercial pour plus d'informations		
<b>11- Copieur multifonctions monochrome</b>				
156	Type d'appareil	Multifonction laser monochrome A3		
157	Fonctions de base	Impression, copie, numérisation, envoi et télécopie en option		
158	Processeur	Processeur double cœur 1 GHz		
159	Panneau de commande	Écran tactile couleur WVGA TFT LCD 17,8 cm (7 pouces)		
160	Mémoire	Standard : 2 Go de RAM		
161	Stockage	Standard : eMMC de 64 Go (espace disponible : 30 Go)		
162	Connexion d'interface	Réseau Standard : 1000Base-T/100Base-TX/10Base-T, sans fil LAN (IEEE 802.11 b/g/n) Autres Standard : 3 ports USB 2.0 (hôte), 1 port USB 2.0 (périphérique)		
163	Capacité d'alimentation papier (A4, 80 g/m <sup>2</sup> )	Standard : 330 feuilles Maximum : 580 feuilles (avec module de chargement de cassettes AK1)		
164	Capacité de sortie	Maximum : 250 feuilles		

	papier (A4, 80 g/m <sup>2</sup> )			
165	Supports pris en charge	Bac multifonction : Fin, ordinaire, recyclé, couleur, épais, machine, transparent, étiquette, pré-perforé, enveloppe Cassette papier : Ordinaire, recyclé, couleur, pré-perforé		
166	Formats de supports pris en charge	Plateau multifonction : Format standard : A3, A4, A4R, A5, A5R, B4, B5, B5R, enveloppes [n° 10 (COM10), Monarch, ISO-C5, DL] Format personnalisé/format libre : min. 95 x 139,7 mm jusqu'à 297 x 431,8 mm Cassette papier : Format standard : A3, A4, A4R, A5R, B4, B5, B5R		
167	Grammages pris en charge	Bac multifonctions : 60 à 157 g/m <sup>2</sup> Cassettes papier : 64 à 90 g/m <sup>2</sup> Recto verso : 60 à 90 g/m <sup>2</sup>		
168	Temps de préchauffage (avec mode de démarrage rapide activé)	4 secondes maximum Temps de mise sous tension du périphérique, jusqu'à ce que les opérations principales puissent être effectuées sur l'écran tactile. À partir du mode veille : 10 secondes ou moins À la mise en route : 12 secondes maximum* Temps de mise sous tension du périphérique, jusqu'à ce qu'il soit prêt pour la copie (hors réservation d'impression)		
169	Dimensions (L x P x H)	627 x 665 x 516 mm 627 x 692 x 616 mm		
170	Espace requis pour l'installation (L x P)	1065 x 1285 mm		
171	Poids	environ 39,2 kg (toner compris) environ 34,2 kg (toner compris)		
<b>12- Imprimante monochrome</b>				
172	Technologie d'impression	Laser – monochrome (Noir/Blanc)		
173	Fonctions	Impression		
174	Impression recto verso	Automatique (par défaut)		
175	Chargeur automatique	Oui		
176	Format de papier pris en charge	A4, A5, A6, Enveloppe		
177	Connectivité, standard	1 port USB 2.0 haut débit ; 1 port hôte USB à l'arrière ; Réseau Gigabit Ethernet 10/100/1000BASE-T ; Radio Wi-Fi GHZ 802.3az (EEE) 802.11b/g/n / 2.4 / 5		
178	Mémoire Standard	256 Mo		
179	Vitesse de reproduction maximale	Jusqu'à 28 ppm		

	(copies)/Impressions			
180	Vitesse de numérisation	Jusqu'à 28 ppm		
<b>13- Imprimante multifonctions couleur</b>				
181	Fonctions	Impression, copie, numérisation, télécopie, Fax, e-mail		
182	Impression recto verso	Automatique (par défaut)		
183	Chargeur automatique	Oui		
184	Format de papier pris en charge	A4, A5, A6, Enveloppe		
185	Technologie d'impression	Laser couleurs et noir/blanc		
186	Connectivité, standard	1 port USB 2.0 haut débit ; 1 port hôte USB à l'arrière ; Réseau Gigabit Ethernet 10/100/1000BASE-T ; Radio Wi-Fi GHZ 802.3az (EEE) 802.11b/g/n / 2.4 / 5		
187	Ecran	Écran graphique couleur (CGD) tactile intuitif 10,92 cm (4,3 pouces)		
188	Mémoire	512 Mo de mémoire flash NAND, 512 Mo de mémoire DRAM		
189	Vitesse d'impressions/Copies	22 ppm		
190	Vitesse numérisations	26 ppm		
191	Gestion de sortie du papier, standard	Bac de sortie de 150 feuilles		
<b>14- Baie de brassage 42U</b>				
192	Capacité de chargement:	400 Kg de charge statique		
193	Porte avant en verre de sécurité avec poignée et serrure	Oui		
194	Panneau arrière métallique plein amovible avec serrure	Oui		
195	2 panneaux latéraux avec possibilité avec verrouillage par loquets (serrure vendue séparément Réf. SPKEY)	Oui		
196	2 jeux de montants 19" (avant et arrière) avec marquage sérigraphié des U, trous carrés (9,5 x 9,5 mm) réglables en profondeur	Oui		
197	Obturbateurs démontables en partie supérieure et inférieure	Oui		

	pour le passage des câbles			
198	Toit prévu pour recevoir une unité de ventilation (vendu séparément)	Oui		
199	Passes câbles verticaux disponibles séparément pour les baies de largeur 800 mm (Réf CAB-MANAGE32 / CAB-MANAGE42)	Oui		
200	Indice de protection :	IP 20		
201	Epaisseur :	- Montants 1,5 mm - Cadre et bordure porte frontale 1,2 mm - Autres éléments : 0,8 mm		
202	Couleur :	Noir (RAL9004) ou gris (RAL7044)		
203	4 pieds de stabilisation réglables en hauteur	Oui		
204	Kit de mise à la terre	Oui		
205	Set de 20 vis avec écrou cage	Oui		
206	Respecte les normes ANSI/EIA RS-310-D, IEC297-2, DIN41491 : PART1, DIN41494 : PART7, ETSI standard	Oui		
<b>15- Disque dur externe pour serveur 4To 3.5 pouce LFF-SATA 6Gb/s Hot plug</b>				
207	Capacité	4To		
208	Format	3.5''		
209	Interfaces	1 x SATA 6 Gb/s		
210	Vitesse de broche	7200 tours/min		
211	Taille de transfert interne	210 Mo/s		
<b>16- Disque dur 1To SSD</b>				
212	Capacité	1To		
213	Interface	USB 3.2 Gen 2		
214	Dimension du produit	59 x 88 x 13mm		
215	Poids	98g		
216	Vitesses de transfert	Lecture séquentielle jusqu'à 1050 Mo/s		
217	UASP mode	Supporté		
218	Cryptage	AES 256-bit hardware encryption		
219	Sécurité	Samsung Portable SSD Software 1.0, Samsung Magician Software		
220	Resistance	CE, BSMI, KC, VCCI, C-tick, FCC, IC, UL, TUV, CB.		

		EAC, UKCA, BIS		
221	RoHS Compliance	Conforme		
222	Garantie	Limitée à 3 ans		
<b>17- Scanner de production</b>				
223	Type	Scanner de bureau A3 avec chargeur		
224	Capteur de numérisation	CIS		
225	Résolution optique	600 ppp		
226	Source lumineuse	LED RVB		
227	Face de numérisation	Recto, Recto verso, Suppression des pages vierges		
228	Interface	USB 3.1/LAN filaire		
229	Dimensions (L × P × H)	Bac d'alimentation fermé 480 (L) × 569 (P) × 315 (H) mm Bac d'alimentation ouvert 480 (L) × 723 (P) × 390 (H) mm		
230	Poids	Environ 25 kg		
231	Type d'alimentation	Courant alternatif 220 à 240 V (50/60 Hz)		
232	Consommation	Numérisation : 66,5 W Mode veille : 3,5 W maximum		
233	Environnement de fonctionnement	10 à 35 °C ; humidité : 20 à 80 % d'humidité relative		
234	Bruit	54 dB		
235	Noir et blanc	145 ppm/290 ipm (A4, Paysage, 200 ppp/300 ppp)		
236	Couleur	145 ppm/290 ipm (A4, Paysage, 200 ppp/300 ppp)		
237	Résolution de sortie	150 × 150 ppp, 200 × 200 ppp, 240 × 240 ppp, 300 × 300 ppp, 400 × 400 ppp, 600 × 600 ppp		
238	Mode de sortie	Détection automatique, Noir et Blanc, Diffusion d'erreur, Seuil actif, Amélioration avancée du rendu de texte, Amélioration avancée du texte II, 256 niveaux de gris, couleur 24 bits		
239	Cycle de travail quotidien conseillé	À partir de 70.000 numérisations par jour		
240	Logiciel de numérisation	Enregistrement au format TIF, JPEG, PDF, PDF/A; Moteur LAD/OCR (lecture automatique de documents/Reconnaissance optique de caractère); Moteur ICR (Reconnaissance des caractères manuscrits); Contrôle qualité des images numérisées Indexation des documents par métadonnées structures; Indexation automatique par OCR et Code à barres.		
<b>18- Scanner moyen</b>				
241	Type	Scanner à plat		
242	Numériseur	CIS		
243	Source lumineuse	Diode 3 couleurs (RVB)		
244	Résolution optique	4800 × 4800 ppp		
245	Résolution	25 à 19.200 ppp		

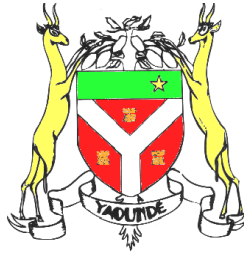
	sélectionnable			
246	Interface	USB de type C (Compatible USB 3.0 et 2.0)		
247	Nuances de couleurs (couleur)	48 bits en entrée -> 48/24 bits en sortie		
248	Nuances de couleurs (niveaux de gris)	16 bits en entrée -> 8 bits en sortie		
249	Taille de document max.	A4 / Lettre [216 × 297 mm]		
250	Touches EZ-Scan	5 boutons (PDF × 2, AUTOSCAN [Numérisation automatique], COPY [Copie], SEND [Envoyer])		
251	Vitesse de num.	(Couleur) (Réfléchissant) 25,4 ms/ligne(4800 ppp) ; 14,8 ms/ligne(2400 ppp) ; 6,6 ms/ligne(1200 ppp) ; 3,8 ms/ligne(600 ppp) ; 1,7 ms/ligne(300 ppp) ; (niveaux de gris, noir et blanc) (Réfléchissant) 8,2 ms/ligne(4800 ppp) ; 4,3 ms/ligne(2400 ppp) ; 2,2 ms/ligne(1200 ppp) ; 1,3 ms/ligne(600 ppp) ; 1,7 ms/ligne (300 ppp) .		
252	Vitesse de numérisation (A4, 300 ppp, couleur)	Env. 8 s		
253	Vitesse de numérisation (10 × 15 cm, 300 ppp, couleur)	Env. 4 s		
254	Vitesse de prévisualisation	Env. 7 s		
255	Logiciels inclus	Scan Gear pour Windows Scan Utility pour Windows		
256	Alimentation électrique	Par port USB		
257	Consommation	env. 4,5 W (en fonctionnement, au maximum) env. 0,3 W (en veille)		
258	Dimensions	250 × 367 × 42 mm		
259	Poids	1,7 kg		
260	Températures de fonctionnement	5 à 35 °C		
261	Plage d'humidité de fonctionnement	10 à 90 % d'humidité relative sans condensation		
262	Systèmes	Windows 10, Windows 8.1, Windows 7 SP1		

	d'exploitation pris en charge	Le fonctionnement ne peut être garanti que sur un ordinateur sur lequel Windows 7 ou version ultérieure est préinstallée. OS X 10.11.6, macOS 10.12 à macOS 10.15, macOS 11		
263	Configuration système minimale requise	Affichage : XGA 1024 × 768		
<b>19- Access Point</b>				
264	Type de produit	Point d'accès		
265	Modèle	GWN7664		
266	Débit max :	3,55 Gbit/s		
267	Débit 5G :	2 400 Mbps (4x4 :4 MU-MIMO)		
268	Débit 2,4G :	1 147 Mbps (4x4 :4 MIMO) Couverture jusqu'à 175 mètres		
269	Portée maximum intérieur :	122 m, Plus de 750 appareils connectés		
270	Gain d'antenne	2,4 GHz : 3 dBi 5 GHz : 4 dBi		
271	Puissance d'émission max	2,4 GHz : 26 dBm 5 GHz : 25 dBm		
272	Normes Wi-Fi	IEEE 802.11 a/b/g/n/ac/ax ; 8 antennes internes individuelles, 4 par bande ; MU-MIMO double bande 4x4 :4 avec technologie DL/UL OFDMA Comprend 1 port 1G et 1 port 2,5G Gère jusqu'à 50 points d'accès GWN locaux ; Adaptateur PoE Gigabit 24 V, 0,5 A ; Idéal pour les entreprises de taille moyenne à grande, les immeubles à plusieurs étages, les environnements résidentiels et les emplacements commerciaux ; Montage mural ou au plafond intérieur		
273	Garantie	6 Mois		
<b>20- trousse de maintenance informatique</b>				
274	Matériel :	Acier allié + ABS		
275	Nombre de kits :	15 jeux		
276	Domaine d'application :	La maison, la maintenance du réseau		
277	Taille :	39.5 * 23.5 * 5.5cm		
278	Couleur :	Image		
279	Emballage inclus :	15PCS ensemble d'outils de réseau		
<b>21- Station de clonage</b>				
280	Matériaux du produit	Plastique d'ingénierie ABS de haute résistance et haute température		
281	Taille du produit	135 x 121 x 65mm		
282	Interface du produit	USB 3.0 ; SATA 3.0.		

283	Caractéristiques du produit	Copie hors ligne ; Transfert de données prise en charge à chaud convient aux disques durs mécaniques /SSD 2.5/ 3.5 pouces SATA		
284	Voyant LED	Voyant d'état d'alimentation LED ; Voyant bleu.		
<b>22- Rouleau de câble</b>				
285	Catégorie 7 Câble Réseau Ethernet	Oui		
286	Taille	1000ft (305m),		
287	Fil de Cuivre Pur Nu Solide 23AWG	Oui		
288	Sécurité	Blindé et Filé (SFTP)		
289	Fréquence	1000MHz		
290	Modèle	PVC CMR (Bleu)		
<b>23- Rouleau de gaine annelée</b>				
291	Matière :	Polyoléfines		
292	Couleur :	Noir – gris		
293	Résistance à l'écrasement :	750 N à +23°C (+ou- 2°C).		
294	Résistance aux chocs :	6 joules à -5°C		
295	Température minimale d'utilisation :	-5°C		
296	Température maximale d'utilisation :	+90°C		
297	Résistance d'isolement :	≤ 100 Ω sous une tension de 500 V continue		
298	Non propagateur de la flamme :	Test brûleur 1Kw		
299	Résistance à la chaleur :	+90°C (± 2°C) pendant 4 heures puis sous une charge de 2 kg durant 24 heures à la même température.		
300	Étanchéité :	Homologué IP 44		
Une fiche technique en couleur (prospectus) présentant les caractéristiques de chaque équipement.				
<i>le critère est validé si 240 sous critères sur 300 sous critères des équipements sont satisfaisants</i>				
<b>C. Personnel d'encadrement</b>				
<b>1) Ingénieur Télécommunications ou Informatique ou Systèmes d'Information ou Electrotechnique</b>				
Titulaire minimum d'un diplôme BAC + 3 en Informatique / Télécommunications / Réseau et Télécommunications ou diplôme équivalent				
ayant au moins dix (10) ans d'expérience générale ans la gestion des projets IT, ou télécommunications, interconnexion ou développement de plans stratégiques IT				
Justifier d'une expérience professionnelle spécifique dans le pilotage d'au moins deux (2) projets de fourniture des équipements informatiques au cours des dix (10) dernières années				
Justifier des connaissances en Réseaux, télécommunications, transmissions, système d'exploitation				

<b>2) Expert en maintenance informatique</b>		
Titulaire au minimum d'un diplôme d'ingénieur (BAC+3) en informatique option système d'information, maintenance informatique ou en électrotechnique ou tout autre domaine équivalent (TIC).		
Ayant au moins dix (10) années d'expérience dans la mise en place et l'implémentation des systèmes de technologies digitales		
Justifier d'une expérience professionnelle spécifique dans au moins deux (02) projets de fourniture des équipements informatiques au cours des dix (10) dernières années;		
Justifier d'une expertise en tant que conseil, dans l'acquisition, l'installation, la configuration et la maintenance des équipements informatiques ainsi que les bonnes pratiques d'utilisation de ces équipements		
<b>3) Expert en Sécurité des SI</b>		
Titulaire au minimum d'un diplôme d'ingénieur (BAC+3) en informatique option sécurité des systèmes d'informations, ou en télécommunications, ou en réseaux informatiques ou tout autre domaine équivalent (TIC)		
Avoir participé à au moins deux (02) missions récentes au cours des dix(10) dernières années, relativement à la fourniture des équipements informatiques dans une administration internationale		
Justifier d'une expérience professionnelle spécifique dans la mise en place des processus sécurisation des systèmes informatiques au cours des dix (10) dernières années		
<b><i>Le critère est satisfaisant si 7 sous critères sur 11 sont validés</i></b>		
<b>D. La disponibilité d'un service après-vente</b>		
a) l'engagement sur l'honneur de disposer d'un service après-vente		
b) la disponibilité des techniciens spécialisés pouvant intervenir, pendant la durée de garantie		
<b><i>Le critère sera satisfaisant si 2 sous critère sur 2 sont validés.</i></b>		
<b>E. Le délai de livraison</b>		
a) présence d'un chronogramme de livraison		
b) Délai pour la fourniture et l'installation $\leq$ quatorze (14) semaines (le critère est satisfaisant si le délai de livraison est inférieur ou égal à quatorze (14) semaines).		
<b><i>Le critère sera satisfaisant si 1 sous critère sur 1 est valide.</i></b>		
<b>F. Le Certificat de garantie des équipements informatiques</b>		
a) Présentation des certificats de garantie des équipements informatiques		
b) Période de garantie supérieure ou égale à six (06) mois.		
<b><i>Le critère sera satisfaisant si 2 sous critères sur 2 sont validés</i></b>		
<b>G. L'acceptation des conditions du marché</b>		
a) CCAP paraphé, daté et signé à la dernière page		
b) Spécifications Techniques paraphée, datée et signée à la dernière page		
<b><i>Le critère est satisfaisant si le soumissionnaire obtient 2 sur 2 sous critères.</i></b>		

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
-----  
DEPARTEMENT DE MFOUNDI  
-----  
COMMUNAUTE URBAINE  
DE YAOUNDE  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work – Fatherland  
-----  
MFOUNDI DIVISION  
-----  
YAOUNDE CITY  
COUNCIL  
-----

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°021/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 10/07/2024 POUR  
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A  
LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

**Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé,  
Exercices 2024, Ligne 222 190 (Matériels informatiques)**

**PIECE N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES  
PARTICULIERES (C.C.A.P)**

# SOMMAIRE

CHAPITRE I : GENERALITES .....	74
Article 1 : Objet de la consultation .....	74
Article 4 : Langue, loi et réglementation applicables .....	74
Article 5 : Normes .....	74
Article 6 : Pièces constitutives du marché .....	75
Article 7 : Textes généraux applicables .....	75
Article 8 : Communication .....	75
Article 9 : Ordres de Service.....	75
Article 10 : marche à tranches .....	76
Article 11 : Matériel et personnel du cocontractant .....	76
CHAPITRE II : DISPOSITIONS FINANCIERES .....	76
Article 12 : Garanties et cautions .....	76
Article 13 : Montant du marché .....	77
Article 14 : Lieu et mode de paiement .....	77
Article 15 : Variation des prix .....	77
Article 16 : Formules de révision des prix .....	77
Article 17 : Formules d'actualisation des prix .....	77
Article 18 : Avances .....	77
Article 19 : Paiement .....	78
Article 20 : Intérêts moratoires .....	78
Article 21 : Pénalités de retard.....	78
Article 22 : Régime fiscal et douanier .....	78
Article 23 : Timbres et enregistrement de la lettre commande .....	79
CHAPITRE III : EXECUTION DES PRESTATIONS .....	79
Article 24 : Brevet .....	79
Article 25 : Lieu et délais de livraison .....	79
Article 26 : Consistance de la prestation.....	79
Article 27 : Rôle et responsabilités du cocontractant.....	80
Article 28 : Transport et assurance .....	80
Article 29 : Essais et services connexes.....	80
Article 30 : Service après-vente et consommables .....	80
CHAPITRE IV : DE LA RECEPTION .....	80
Article 31 : Documents à fournir avant la réception provisoire .....	80
Article 32 : Réception provisoire .....	80
Article 33 : Documents à fournir avant la réception définitive.....	81
Article 34 : Délai de garantie .....	81
Article 35 : réception définitive .....	81
CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES .....	81
Article 36 : Résiliation du marché .....	81
Article 37 : Différends et litiges .....	81
Article 38 : Cas de force majeure .....	81
Article 39 : Edition et diffusion .....	82
Article 40 et dernier : Entrée en vigueur de la lettre commande.....	82

## CHAPITRE I : GENERALITES

### Article 1 : Objet de l'appel d'offre

Le présent marché a pour objet l'acquisition du matériel informatique à la Communauté Urbaine de Yaoundé.

### Article 2 : Procédure de passation du marché

Le présent dossier d'appel d'offres est passé après appel d'offres national ouvert n° \_\_\_\_\_ /AONO/CUY/CIPM/2024 du \_\_\_\_\_ pour l'acquisition du matériel informatique à la Communauté Urbaine de Yaoundé.

### Article 3 : Définitions, attributions et nantissement

#### 3.1. Définitions générales

Pour l'application des dispositions du présent marché, il est précisé que :

- ✓ Le Maître d'Ouvrage est le Maire de la Ville de Yaoundé ; Il passe le marché veille à la conservation des originaux des documents y relatifs et procède à la transmission des copies au Ministre en charge des Marchés Publics et à l'organisme chargé de la régulation.
- ✓ Le Chef de service du marché est le Chef de Cellule des Systèmes d'Information de la Communauté Urbaine de Yaoundé. Il veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels. Il est chargé de viser et transmettre les décomptes au Maître d'Ouvrage. Il est chargé de la direction et du contrôle permanent de l'exécution des prestations.
- ✓ L'Ingénieur du marché est Cadre à la Cellule des Systèmes d'Information de la Communauté Urbaine de Yaoundé. L'ingénieur du marché est responsable du suivi de l'exécution du marché. Il rend compte au chef de service du marché. Il doit s'assurer de la conformité de l'exécution sur le terrain.
- ✓ Le cocontractant, est le .....

#### 3.2. Nantissement

- ✓ Le responsable chargé de la Liquidation et de l'Ordonnancement est le Maître d'ouvrage ;
- ✓ Le Responsable chargé du paiement est le Receveur Municipale de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- ✓ Le Responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution du présent marché est le Chef Service du marché.

### Article 4 : Langue, loi et réglementation applicables

4.1. La langue utilisée est le français ou l'anglais.

4.2. Le cocontractant s'engage à observer les lois, règlements en vigueur en République du Cameroun et ce, aussi bien dans sa propre organisation que dans la réalisation du marché.

### Article 5 : Normes

5.1. Les fournitures livrées en exécution du présent marché seront conformes aux normes en vigueur au Cameroun et précisées dans les caractéristiques souhaitées de chaque équipement.

5.2. Le cocontractant exécutera et garantira les fournitures et prestations du présent marché en prenant en considération la meilleure pratique de réalisation au Cameroun pour des opérations de technologie similaire.

## **Article 6 : Pièces constitutives du marché**

Les pièces contractuelles constitutives du présent marché sont par ordre de priorité :

1. La lettre de soumission ;
2. L'offre du cocontractant et ses annexes, dans toutes les dispositions non contraires au Cahier des Clauses Administratives Particulières et aux spécifications techniques ci-dessous visés ;
3. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
4. Les Spécifications Techniques ;
5. Les éléments propres à la détermination du montant de la lettre commandent, tels que, par ordre de priorité : les bordereaux des prix unitaires ; l'état des prix forfaitaires ; le détail ou le devis estimatif ; la décomposition des prix forfaitaires et/ou le sous-détail des prix unitaires ;
6. Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics de fourniture mis en vigueur par arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007.

## **Article 7 : Textes généraux applicables**

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après :

1. La Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
2. La Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisée ;
3. La Loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ses textes modificatifs subséquents ;
4. Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;
5. Le décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics, en ses dispositions non contraires au Code des Marchés Publics ;
6. Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application;
7. Le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
8. La circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
9. La Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024;
10. La Lettre-Circulaire n°00000001/LC/MINFI du 04 Janvier 2024 relative à l'exécution, au Suivi et au Contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2024.

## **Article 8 : Communication**

Toutes les communications au titre du présent marché sont écrites et les notifications faites aux adresses ci-après :

8.1. Dans le cas où le fournisseur est le destinataire Madame/Monsieur : ...

Passé le délai de quinze (15) jours fixé à l'article 6.1 du CCAG pour faire connaître au Maître d'ouvrage, au chef de service son domicile, les correspondances seront valablement adressées à la Mairie de Yaoundé 1<sup>er</sup>.

8.1. Dans le cas où le Maître d'Ouvrage en est le destinataire, Monsieur le Maire de la Ville de Yaoundé avec copie adressée dans les mêmes délais, au Chef de service du marché et à l'ingénieur du marché.

Le cocontractant adressera toutes notifications écrites ou correspondances au Maître d'ouvrage et à l'ingénieur du marché

### **Article 9 : Ordres de Service**

Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

- 9.1 L'ordre de service de commencer les prestations est signé par le Maître d'ouvrage et notifié par le Chef de service du marché au cocontractant.
- 9.2 Sur proposition du Maître d'Ouvrage, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution de la lettre commande seront signés et notifiés par le Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.
- 9.3 Les ordres de service ayant une incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Maître d'ouvrage et notifiés par le Chef de service du marché,
- 9.4 Les ordres de service à caractère technique signé par le chef service et notifiés au cocontractant par l'ingénieur du marché ou le maître d'œuvre (le cas échéant).
- 9.5 Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'ouvrage et notifiés au cocontractant par le Chef de service du marché.
- 9.6 Le cocontractant dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le cocontractant d'exécuter les ordres de service reçus.
- 9.7 Tous les ordres de service devront faire l'objet de transmission d'une copie au MINMAP.

### **Article 10 : marche à tranches**

Sans objet.

### **Article 11 : Matériel et personnel du cocontractant**

Toute modification apportée aux spécifications techniques n'interviendra qu'après avis du Chef de Service du marché à condition que ce soit fait dans le sens de l'amélioration.

## **CHAPITRE II : DISPOSITIONS FINANCIERES**

### **Article 12 : Garanties et cautions**

#### **12.1. Cautionnement définitif**

Le cautionnement définitif est fixé à cinq (5%) du montant TTC du montant du marché.

Il est constitué et transmis au Chef service du marché dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de notification du marché.

Le cautionnement définitif sera restitué, ou la garantie libérée, dans un délai d'un mois suivant la date de réception provisoire des travaux, à la suite d'une main levée par le Maître d'ouvrage après demande du cocontractant.

## **12.2. Retenue de garantie**

La retenue de garantie est fixée à dix pour cent (10%) du montant TTC du marché. Elle peut être remplacée par un cautionnement de garantie du même montant et transmis au Chef service du marché.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement de garantie sera effectuée dans un délai d'un mois après la réception définitive sur main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du cocontractant.

Le cocontractant produira une attestation de garantie valable pendant la période de garantie.

## **12.3. Cautionnement d'avance de démarrage**

Conformément aux textes en vigueur et sur demande expresse du cocontractant, le Maître d'ouvrage peut accorder une avance de démarrage d'un montant au plus égal à vingt pour cent (20%) du montant du marché sans justification. Cette avance devra être cautionnée à cent pour cent (100%) par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances.

L'avance de démarrage sera remboursée par prélèvement de cinquante pour cent (50%) du montant des travaux de chaque décompte à partir du moment où les travaux effectués dépassent quarante pour cent (40%) du montant du marché. Il doit être terminé au plus tard lorsque le montant des travaux atteint quatre-vingt pour cent (80%) de la valeur du marché.

Lorsque le remboursement de l'avance de démarrage atteint cinquante pour cent (50%), le Chef de Service du marché peut donner la main levée de la partie de la caution correspondante si le cocontractant en fait la demande écrite.

### **Article 13 : Montant du marché**

Le montant du marché, tel qu'il ressort du devis estimatif, est de ..... francs CFA  
Toutes Taxes Comprises (TTC) ; soit :

- Montant HTVA : ..... francs CFA ;
- Montant TVA (19.25%) : ..... francs CFA ;
- Montant AIR (2.2% ou 5.5%): ..... francs CFA.

### **Article 14 : Lieu et mode de paiement**

Le Maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au compte n°: .....

### **Article 15 : Variation des prix**

Les prix sont fermes et non révisables.

### **Article 16 : Formules de révision des prix**

Sans objet.

### **Article 17 : Formules d'actualisation des prix**

Sans objet.

### **Article 18 : Avances**

18.1. Le Maître d'Ouvrage peut accorder au cocontractant à sa demande, une avance de démarrage de

quarante pour cent (40%) du montant TTC du marché.

18.2. Le remboursement de cette avance s'effectuera par déduction dans les décomptes. Il commencera dès que le montant des prestations cumulées, aura atteint quarante pour cent (40%) du montant du marché, la totalité de l'avance devant en tout état de cause, être remboursée lorsque le montant des prestations cumulées atteint quatre-vingt pour cent (80%) du montant du marché.

18.3. Le démarrage de la prestation n'est pas assujéti au paiement préalable de l'avance de démarrage.

## **Article 19 : Paiement**

### **19.1. Constatation de paiement**

A la fin des prestations, le fournisseur présentera une facture en déduisant les cas échéant l'avance de démarrage et les pénalités de retard.

Après une livraison partielle, le fournisseur peut présenter une facture correspondant à la fourniture livrée.

La facture sera timbrée et présentée en sept (7) exemplaires dont un original en joignant le procès-verbal de réception et le bordereau de livraison.

Le délai d'approbation de la facture par le maître d'œuvre et le Chef de service du marché est de sept (7) jours.

La transmission de la facture définitive au comptable en vue du paiement sera subordonnée au visa préalable du Ministère en charge des marchés publics.

## **Article 20 : Intérêts moratoires**

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément au décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

## **Article 21 : Pénalités de retard**

### **21.1. Pénalités de retard des prestations**

Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :

Un deux millième (1/2000ème) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par le marché ;

Un millième (1/1000ème) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour, sous peine de résiliation.

Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10%) du montant TTC du marché de base, sous peine de résiliation.

### **21.2. Pénalités spécifiques**

Sans objet.

## **Article 22 : Régime fiscal et douanier**

La fiscalité applicable au présent marché comporte notamment :

- les impôts et taxes relatifs aux bénéfices industriels et commerciaux, y compris l'AIR qui constitue un précompte sur l'impôt des sociétés ;
- les droits d'enregistrement calculés conformément aux stipulations du code des impôts;
- les droits et taxes attachés à la réalisation des prestations prévues par la lettre commande:

- o droits et taxes d'entrée sur le territoire camerounais (droits de douanes, TVA, taxe

- informatique);
- droits et taxes communaux ;
- droits et taxes relatifs aux prélèvements des matériaux et d'eau.

Ces éléments doivent être intégrés dans les charges que le cocontractant impute sur ses coûts d'intervention et constituer l'un des éléments des sous-détails des prix hors taxes.

Le prix TTC s'entend TVA incluse.

**Article 23 : Timbres et enregistrement de la lettre commande**

Sept (7) exemplaires originaux du marché seront timbrés et enregistrés par les soins et aux frais du cocontractant, conformément à la réglementation en vigueur.

**CHAPITRE III : EXECUTION DES PRESTATIONS**

**Article 24 : Brevet**

Le cocontractant garantira le Maître d'Ouvrage contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque ou de droits de création industrielle résultant de l'emploi des fournitures ou de leurs composants.

**Article 25 : Lieu et délais de livraison**

25.1. Le délai de livraison maximum est de quatorze (14) semaines.

Le lieu de livraison est le Bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé.

25.2. Ce délai court à compter de la date fixée dans l'ordre de service de commencer les prestations.

**Article 26 : Consistance de la prestation**

Les prestations consistent en la fourniture de :

- cinq (05) ordinateurs de bureau haut de gamme sans écran ;
- cinq (05) ordinateurs de bureau milieu de gamme sans écran ;
- douze (12) écrans 27f 27 inch display ;
- deux (02) serveurs Nas à 6 baies ;
- trois (03) serveurs de type 10e gen 2,3 GHz (turbo 3,9 GHz) ;
- une (01) console KVM ;
- une (01) baie de brassage 42U ;
- un (01) copieur multifonction couleur ;
- deux (02) copieurs multifonctions monochromes ;
- deux (02) imprimantes multifonctions couleurs ou équivalents ;
- cinq (05) imprimantes monochromes ou équivalents ;
- dix (10) convertisseurs de fibre optique ;
- treize (13) onduleurs de 1500VA ou équivalents ;
- dix (10) multiprises 5 entrées ou équivalents ;
- dix (10) disques durs externes pour serveurs 4To 3.5 pouce LFF-SATA 6Gb/s Hot plug ;
- trois (03) disques durs 1To SSD ;
- trois (03) scanners de production ;
- cinq (05) scanners moyens ;
- deux (02) trousse de maintenance informatique ;
- dix (10) Access points ;
- deux (02) stations de clonage ;

- trois (03) rouleaux de câble ;
- trois (03) rouleaux de gaine annelée.

### **Article 27 : Rôle et responsabilités du cocontractant**

Le cocontractant a pour mission d'assurer la fourniture du matériel tel que décrit dans les spécifications techniques, sous le contrôle de l'Ingénieur du marché et ce conformément à la présente lettre commande et aux règles et normes en vigueur.

### **Article 28 : Transport et assurance**

#### 28.1. Emballage pour le transport

Le cocontractant doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les fournitures proposées soient protégées par un emballage soigné et approprié au transport maritime, aérien, ferroviaire ou routier. Le cocontractant doit faire toute diligence pour réparer tous les dégâts éventuellement occasionnés pendant le transport jusqu'au lieu de livraison.

#### 28.2. Assurance

Les risques de toute nature pendant le transport jusqu'au lieu de livraison doivent être couverts par une assurance prise par le cocontractant.

### **Article 29 : Essais et services connexes**

Le cocontractant préparera, en relation avec l'ingénieur du marché :

- l'opération de mise en œuvre ;
- la documentation technique.

### **Article 30 : Service après-vente et consommables**

Le cocontractant s'engage à maintenir pendant la période de garantie, qui commence à compter de la date de réception définitive :

- l'engagement sur l'honneur de disposer d'un service après-vente
- la disponibilité des techniciens spécialisés pouvant intervenir, pendant la durée de garantie de six (06) mois.

## **CHAPITRE IV : DE LA RECEPTION**

### **Article 31 : Documents à fournir avant la réception provisoire**

Le cocontractant devra dans un délai de trois (03) jours au moins avant la réception provisoire transmettre au Maître d'Ouvrage les documents suivants :

1. Copie de la facture décrivant les fournitures indiquant leurs quantités, leur prix et le montant total ;
2. Notification de la livraison ;
3. Fiche technique des appareils électroniques.

### **Article 32 : Réception provisoire**

Avant la réception provisoire, le cocontractant demandera par écrit au Chef de service du marché, avec copie à l'Ingénieur du marché, l'organisation d'une visite technique préalable à la réception.

#### 32.1 Epreuves comprises dans les opérations préalables à la réception :

- inspection de l'état du matériel ;
- démarrage ;

Ladite réception technique va se dérouler conformément aux dispositions de l'article 42 du CCAG des fournitures par une commission composée de l'Ingénieur du Marché et du Cocontractant.

32.2 La commission de réception convoquée par le Maître d'ouvrage, sera composée des membres suivants :

Le Maître d'Ouvrage ou son représentant	Président ;
Le Chef Service du marché	Membre ;
Le Comptable Matières	Membre ;
Le cocontractant	Membre ;
Le Représentant de la Sous-Direction des Marchés Publics	Membre
Le Représentant du MINMAP	Observateur ;
L'Ingénieur du marché	Rapporteur.

Le Représentant du MINMAP assiste à la commission de réception en tant qu'observateur.

Le cocontractant est convoqué à la réception. Il est tenu d'y assister ou de s'y faire représenter.

Son absence équivaut à l'acceptation sans réserve des conclusions de la commission de réception.

La commission examine le procès-verbal des opérations préalables à la réception et procède à la réception provisoire s'il y a lieu.

La réception provisoire fera l'objet du procès-verbal de réception provisoire signé sur le champ par au moins les 2/3 des membres de la commission. Ce procès-verbal précise la date de livraison.

32.3 les réceptions partielles sont autorisées et se déroulent dans les mêmes conditions.

### **Article 33 : Documents à fournir avant la réception définitive**

Sans objet

### **Article 34 : Délai de garantie**

La durée de la période de garantie est de six (06) mois à compter de la date de réception provisoire des prestations.

Pendant la période de garantie, le cocontractant est tenu de :

- remplacer les équipements qui tomberont en panne malgré le respect des conditions prescrites par le fabricant ;
- réparer toutes les pannes dues à des vices de fabrication et de procéder aux révisions ;
- intervenir en cas de panne jugée liée au matériel (instabilité du système d'exploitation, etc...);

Il n'est pas garant des pannes liées à la mauvaise utilisation.

### **Article 35 : réception définitive**

La procédure de réception définitive est la même que celle de la réception provisoire.

Elle a lieu un (1) an après la réception provisoire.

## **CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES**

### **Article 36 : Résiliation du marché**

Le marché peut être résilié comme prévu au décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

### **Article 37 : Différends et litiges**

Lorsqu'aucune solution amiable ne peut être apportée au différend, celui-ci est porté devant la juridiction camerounaise compétente, conformément à l'article 187 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

### **Article 38 : Cas de force majeure**

Les cas de force majeure s'entendent des effets des catastrophes naturelles ou de tout autre événement que le cocontractant ne pouvait raisonnablement ni prévoir, ni éviter et dont les circonstances rendent l'exécution de la prestation impossible et pas seulement plus onéreuse.

En cas de force majeure, le cocontractant ne verra sa responsabilité dérogée que s'il a averti par écrit le Maître d'ouvrage de son intention d'invoquer cette force majeure et ce, avant la fin du vingtième (20<sup>ème</sup>) jour qui succède l'événement.

Il appartient au Maître d'œuvre ou au chef service du marché d'apprécier les cas de force majeure.

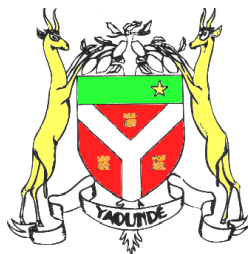
### **Article 39 : Edition et diffusion**

Vingt (20) exemplaires du présent marché seront édités par les soins du Maître d'Ouvrage et fournis au Chef de service du Marché

### **Article 40 et dernier : Entrée en vigueur du marché**

Le présent marché ne deviendra définitif qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage. Il entrera en vigueur dès sa notification au cocontractant.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
-----  
DEPARTEMENT DE MFOUNDI  
-----  
COMMUNAUTE URBAINE  
DE YAOUNDE  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work – Fatherland  
-----  
MFOUNDI DIVISION  
-----  
YAOUNDE CITY  
COUNCIL  
-----

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°021/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 10/07/2024 POUR  
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A  
LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

**Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé,  
Exercice 2024, Ligne 222 190 (Matériels informatiques)**

**PIECE N°5 : DESCRIPTIONS ET SPECIFICATIONS  
TECHNIQUES**

## DESCRIPTIONS ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES

<b><u>Equipements informatiques</u></b>		
<b>24- Ordinateur de bureau haut de gamme sans écrans</b>		
	<b>Caractéristiques</b>	<b>Spécifications techniques</b>
1	Processeur	Core™ I7-10700 (fréquence de base de 2,9 Ghz, jusqu'à 4,8 Ghz avec la technologie Turbo Boost, 16 Mo de cache L3, 8 cœurs).
2	Chipset	Q470
3	Graphiques	Graphiques intégrés ® Uhd Graphics 630 Discrete R7 430 (4 Go Ddr3 dédiés)
4	[14] Ports avant et arrière	- 1 combo casque/microphone avant. 2 taux de signalisation USB Type-A ultra-rapide de 10 Gbit/s. 2 USB Type-A 480 Mbps taux de signalisation arrière 1 sortie audio. 1 connecteur d'alimentation. 1 RJ-45. 1 HDMI 1.4. 3 taux de signalisation USB Type-A ultra-rapide de 5 Gbit/s. 1 Displayport™ 1.4. 2 USB Type-A 480mbps Taux de signalisation supplémentaire 1 HDMI.
5	Interface réseau :	I219lm Gbe
6	Mémoire :	16 Go de RAM Ddr4-2933 Mhz (1 X 16 Go) Taux de transfert jusqu'à 2933 Mt/S.
7	Disque interne :	Ssd Pcie® Nvme™ M.2 de 512 Go.
8	Système d'exploitation :	Windows 10 Pro 64.
9	Emplacements d'extension :	1 M.2 2280. 1 Pcie 3 X16. 2 pièces 3 X1. 1 lecteur de carte multimédia SD 4.0.
10	Lecteur optique :	Graveur de DVD.
11	Audio :	Alc3205, haut-parleur interne 2 W, prise audio universelle, prise combo microphone/casque
12	Plage d'humidité de fonctionnement :	5 à 90 % Rh.
<b>25- Ordinateur de bureau complet moyenne gamme sans écrans</b>		
13	Processeur :	Core™ I7-10700 (fréquence de base de 2,9 GHz, jusqu'à 4,8 GHz avec la technologie Turbo Boost, 16 Mo de cache L3, 8 cœurs).
14	Graphiques :	Graphiques intégrés Uhd Graphics 630 Discrete R7 430

		(2 Go Ddr3 dédiés)
15	[14] Ports :	- 1 combo casque/microphone avant. 2 taux de signalisation USB Type-A ultra-rapide de 10 Gbit/s. 2 USB Type-A 480 Mbps taux de signalisation arrière 1 sortie audio. 1 connecteur d'alimentation. 1 RJ-45. 1 HDMI 1.4. 3 taux de signalisation USB Type-A ultra-rapide de 5 Gbit/s. 1 Displayport™ 1.4. 2 USB Type-A 480mbps Taux de signalisation supplémentaire 1 HDMI
15	Interface réseau	I219lm Gbe
16	Mémoire	8 Go de RAM Ddr4-2933 Mhz (1 X 8 Go) Taux de transfert jusqu'à 2933 Mt/S
17	Disque interne	Ssd Pcie® Nvme™ M.2 de 512 Go
18	Système d'exploitation:	Windows 10 Pro 64.
19	Emplacements d'extension :	1M.22280. 1Pcie3X8. 2pièces3X1. 1 lecteur de carte multimédia SD 4.0.
20	Lecteur optique :	Graveur de DVD.
21	Audio :	Alc3205, haut-parleur interne 2 W, prise audio universelle, prise combo microphone/casque.
22	Plage d'humidité de fonctionnement :	5 à 90 % Rh.
<b>26- Serveur NAS 6 Baies</b>		
23	Nbre de baies disques	6
24	Format disque	2,5"/3,5"
25	Capacité disque brute	Boitier nu
26	Capacité Totale (NAS)	16 TB
27	Type processeur	Alpine AL324 64-bit Cortex-A57 quad-core 1.7GHz
28	Format	Rack (2U)
29	Prise en charge MAC	Oui
30	Prise en charge Windows	Oui
31	Mémoire standard	4 Go
32	Mémoire maxi	16 Go
33	Type de mémoire	DDR4
34	Nbre slot	1
35	Nbre slot dédié cache	8
36	Technologie Ethernet (NAS)	Gigabit Ethernet
37	Extensions d'entrées/sorties	2
38	Double contrôleur	Non

39	Niveaux RAID	0, 1, 5, 6, 10
40	Type de port 1	USB-A 3.2 Gen1
41	Nbre de port 1	4
42	Type de port réseau 1	2.5GbE
43	Nbre de port réseau 1	2
44	Type de port réseau 2	10Gb/s SFP+
45	Nbre de port réseau 2	2
46	Slots d'extension	1 PCI Express
47	Type alimentation	Interne
48	Alimentation redondante	Oui
<b>27- Serveur de type 10e gen 2,3 GHz (turbo 3,9 GHz)</b>		
49	Modèle de processeur	5218
50	Fréquence du processeur	2,1 GHz
51	Fréquence du processeur Turbo	3,4 GHz
52	Nombre de cœurs de processeurs	32
53	Mémoire cache du processeur	60 Mo
54	Carte mère chipset	C741
55	Nombre de processeurs installés	1
56	Mémoire interne	32Go
57	Type de mémoire interne	DDR5-SDRAM
58	Configuration de la mémoire (fente x taille)	1 x 32 Go
59	Emplacements mémoire	32x barrettes DIMM
60	Fréquence de la mémoire	4800 MHz
61	Mémoire interne maximale	8,19 à
62	Capacité de stockage maximum	72To
63	Interface du disque dur	SATA, Série Attachée SCSI (SAS)
64	Nombre de disque dur supporté	8
65	Tailles de disques durs supportées	2,5"
66	Prise en charge du RAID	Oui
67	Niveaux RAID	0, 1, 5, 6, 10, 50, 60
68	Prise en charge du branchement à chaud (Hot-Plug)	Oui
69	Lecteur optique	Non
70	Carte graphique intégrée	Oui
71	Taille de la mémoire vidéo	16 Mo
72	Type d'interface Ethernet	Ethernet 10 Gigabits, Ethernet 25 Gigabits
73	Ethernet/LAN	Oui
74	Contrôleur de réseau local (LAN)	Broadcom 57414
75	Nom du port Ethernet LAN (RJ-45)	2
76	Quantité de ports de type A USB 3.2 Gen 1 (3.1 Gen 1)	3
77	Nom du port VGA (D-Sub)	1
78	Type de châssis	Baie (2 U)

79	Grille de montage	Oui
80	Administration à distance	iLO6 ASIC
81	Version de la puce TPM (Trusted Platform Module)	2.0
82	Puce TPM (Module de Plateforme de Confiance)	Oui
83	Système d'exploitation installé	Non
84	Systèmes d'exploitation compatibles	Microsoft Windows Server VMware ESXi Red Hat Enterprise Linux (RHEL) SUSE Linux Enterprise Server (SLES) Canonical Ubuntu Oracle Linux et Oracle VM Citrix
85	Alimentation redondante (RPS)	Oui
86	Alimentation d'énergie	1000W
87	Nombre de blocs d'alimentation redondants pris en charge	2
88	Nombre d'alimentations redondantes installées	1
89	Largeur	448 millimètres
90	Hauteur	87,5 mm
91	Profondeur	727 millimètres
92	Certificats de durabilité	ÉNERGIE STAR
<b>28- Console KVM</b>		
93	Type d'écran	Ecran LCD
94	Taille de l'écran diagonale	Affichage numérique 18.51 po
95	Port d'écran disponible	Oui
96	Résolution (maximum)	1 600 x 1 200 ; à une fréquence de régénération de 60 Hz.
97	Dimension du rack	1U (inclut l'écran et le clavier)
98	Périphérique de Dimensions pointage	Pavé tactile à trois boutons avec quatre (4) touches de défilement
99	Fréquence de régénération prise en charge	60 à 75 Hz
100	Compatible avec Services Location Discovery	Oui
101	Garantie	Garantie limitée de 3 ans pour les pièces uniquement.
102	Poids	5,2 kg
103	Dimensions	4,23 x 43,61 x 43,3 cm
<b>29- Convertisseur fibre optique</b>		
104	Technologie de connectivité	Filaire
105	Type de câblage	1000Base-FX, 1000Base-T
106	Network / Transport	Protocol 1GbE
107	Data Transfer Rate l	Gbits/s
108	Wireless Connectivity	1310 nm
109	Distance de transfert max.	15 km
110	Indicateurs d'état Alimentation,	Liaison/activité

	réception,	
111	Lead Plating	Contrôle du flux, auto-uplink (MDI/MDI-X auto), mode duplex intégral
112	Normes de conformité	IEEE 802.3z, IEEE 802.3ab, IEEE 802.3x
113	Rack Mounting	Kit1 x Ethernet 1000Base-T - RJ-45 femelle ? 1 x Ethernet 1000Base-FX - SC single-mode femelle x 2
<b>30- Onduleur de 1500VA SMART UPS</b>		
114	Puissance de configuration maximale :	700 Watts/1500VA
115	Technologie	Line interactive
116	Panneau de contrôle lumineux	Indicateur de fonctionnement, mode d'affichage de l'état sur ligne ou sur batterie
117	Alarme audible	Alarme lors de passage en mode batterie Alarme de niveau minimal batterie distincte Alarme continue en cas de surcharge
118	Taux d'énergie de surintensité	160 joules
<b>31- Fiche multiprise 5 entrées</b>		
119	Nombre de prises 5 prises	5 prises
120	Intensité	10 A
121	Tension entrée	230 V
<b>32- Ecran 27f inch display</b>		
122	Taille d'affichage	Diagonale de 68,6 cm (27 pouces)
123	Type d'affichage	IPS avec rétroéclairage LED, antireflet
124	Zone active du panneau	59,8 x 33,6 cm (23,5 x 13,2 pouces)
125	Luminosité	300 lentes
126	Gamme de couleurs	72%
127	Prise en charge des couleurs	Jusqu'à 16,7 millions de couleurs grâce à l'utilisation de la technologie FRC
128	Pas de pixels	0,3114 x 0,3114 mm 82 IPP
129	Contributions	1 VGA 2 HDMI
130	Angle de vue	Angle de vision horizontal : 178 degrés Angle de vision vertical : 178 degrés
131	Plage de numérisation	Horizontale : 30-86 kHz Verticale : 48-75 Hz
132	Résolution recommandée (H x V)	1920 x 1080 à 60 Hz (FHD)
133	Ratio d'aspect	16 :9
134	Rapport de contraste statique	Jusqu'à 1000 :1
135	Rapport de contraste dynamique	Jusqu'à 10 000 000 :1
136	Temps de réponse	5 ms gris à gris (GtG) Typique : 14 ms GtG Maximum : 28 ms GtG
137	Consommation d'énergie	27 watts maximum
138	Inclinaison	-5 à +20 degrés

139	Source de courant	Externe
140	Dimensions	L x P x H (déballé) : 61,2 x 20,3 x 45,0 cm (24,1 x 8,0 x 17,7 pouces)
141	Taille d'affichage	Diagonale de 68,6 cm (27 pouces)
<b>33- Copieur multifonctions couleur</b>		
142	Type d'appareil	Multifonction laser couleur A3
143	Fonctions principales	Impression, copie, numérisation, envoi et télécopie en option
144	Vitesse du processeur	Processeur double cœur 1,6 GHz
145	Panneau de configuration	Écran tactile couleur WVGA TFT LCD 17,8 cm (7 pouces)
146	Mémoire	Standard : 2 Go de RAM
147	Stockage	Standard : (eMMC) 64 Go En option : (SSD) 256 Go
148	Connexion d'interface	RÉSEAU Standard : 1000Base-T/100Base-TX/10Base-T, sans fil LAN (IEEE 802.11 b/g/n) AUTRES Standard : 2 ports USB 2.0 (hôte), 1 port USB 2.0 (périphérique)
149	Capacité d'alimentation papier (A4, 80 g/m <sup>2</sup> )	Standard : 1200 feuilles Maximum : 2300 feuilles (avec unité d'alimentation de la cassette AW1 en option)
150	Capacité de sortie papier (A4, 80 g/m <sup>2</sup> )	Standard : 250 feuilles Maximum : 650 feuilles (avec module de finition interne L1 et bac à copies T1 en option)
151	Vitesse d'impression	Numérisation recto (noir et blanc/couleur) : Jusqu'à 26/26 ppm (A4, A5, A5R, A6R), jusqu'à 20/20 ppm (A4R), jusqu'à 15/15 ppm (A3) Numérisation recto verso (noir et blanc/couleur) : jusqu'à 13/13 ppm (A4, A5R), jusqu'à 10/10 ppm (A4R), jusqu'à 7/7 ppm (A3)
152	Résolution d'impression (ppp)	Jusqu'à 1200 × 1200)
153	Langages de description de pages	Standard : UFRII, PCL6 Optionnel : Adobe® PostScript®3™
154	Impression directe	Types de fichier pris en charge : RUI : PDF, EPS, TIFF/JPEG, XPS Clé USB : PDF, TIFF/JPEG, XPS Emplacement réseau : PDF, TIFF/JPEG, XPS
155	Impression mobile/Cloud	AirPrint, Mopria, Canon PRINT Business, uniFLOW Online et Universal Print de Microsoft Une gamme de solutions logicielles est disponible pour assurer l'impression depuis des périphériques mobiles et depuis des services cloud, suivant vos besoins. Contactez votre représentant commercial pour plus d'informations
<b>34- Copieur multifonctions monochrome</b>		
156	Type d'appareil	Multifonction laser monochrome A3

157	Fonctions de base	Impression, copie, numérisation, envoi et télécopie en option
158	Processeur	Processeur double cœur 1 GHz
159	Panneau de commande	Écran tactile couleur WVGA TFT LCD 17,8 cm (7 pouces)
160	Mémoire	Standard : 2 Go de RAM
161	Stockage	Standard : eMMC de 64 Go (espace disponible : 30 Go)
162	Connexion d'interface	Réseau Standard : 1000Base-T/100Base-TX/10Base-T, sans fil LAN (IEEE 802.11 b/g/n) Autres Standard : 3 ports USB 2.0 (hôte), 1 port USB 2.0 (périphérique)
163	Capacité d'alimentation papier (A4, 80 g/m <sup>2</sup> )	Standard : 330 feuilles Maximum : 580 feuilles (avec module de chargement de cassettes AK1)
164	Capacité de sortie papier (A4, 80 g/m <sup>2</sup> )	Maximum : 250 feuilles
165	Supports pris en charge	Bac multifonction : Fin, ordinaire, recyclé, couleur, épais, machine, transparent, étiquette, pré-perforé, enveloppe Cassette papier : Ordinaire, recyclé, couleur, pré-perforé
166	Formats de supports pris en charge	Plateau multifonction : Format standard : A3, A4, A4R, A5, A5R, B4, B5, B5R, enveloppes [n° 10 (COM10), Monarch, ISO-C5, DL] Format personnalisé/format libre : min. 95 x 139,7 mm jusqu'à 297 x 431,8 mm Cassette papier : Format standard : A3, A4, A4R, A5R, B4, B5, B5R
167	Grammages pris en charge	Bac multifonctions : 60 à 157 g/m <sup>2</sup> Cassettes papier : 64 à 90 g/m <sup>2</sup> Recto verso : 60 à 90 g/m <sup>2</sup>
168	Temps de préchauffage (avec mode de démarrage rapide activé)	4 secondes maximum Temps de mise sous tension du périphérique, jusqu'à ce que les opérations principales puissent être effectuées sur l'écran tactile. À partir du mode veille : 10 secondes ou moins À la mise en route : 12 secondes maximum* Temps de mise sous tension du périphérique, jusqu'à ce qu'il soit prêt pour la copie (hors réservation d'impression)
169	Dimensions (L × P × H)	627 x 665 x 516 mm 627 x 692 x 616 mm
170	Espace requis pour l'installation	1065 x 1285 mm

	(L × P)	
171	Poids	environ 39,2 kg (toner compris) environ 34,2 kg (toner compris)
<b>35- Imprimante monochrome</b>		
172	Technologie d'impression	Laser – monochrome (Noir/Blanc)
173	Fonctions	Impression
174	Impression recto verso	Automatique (par défaut)
175	Chargeur automatique	Oui
176	Format de papier pris en charge	A4, A5, A6, Enveloppe
177	Connectivité, standard	1 port USB 2.0 haut débit ; 1 port hôte USB à l'arrière ; Réseau Gigabit Ethernet 10/100/1000BASE-T ; Radio Wi-Fi GHZ 802.3az (EEE) 802.11b/g/n / 2.4 / 5
178	Mémoire Standard	256 Mo
179	Vitesse de reproduction maximale (copies)/Impressions	Jusqu'à 28 ppm
180	Vitesse de numérisation	Jusqu'à 28 ppm
<b>36- Imprimante multifonctions couleur</b>		
181	Fonctions	Impression, copie, numérisation, télécopie, Fax, e-mail
182	Impression recto verso	Automatique (par défaut)
183	Chargeur automatique	Oui
184	Format de papier pris en charge	A4, A5, A6, Enveloppe
185	Technologie d'impression	Laser couleurs et noir/blanc
186	Connectivité, standard	1 port USB 2.0 haut débit ; 1 port hôte USB à l'arrière ; Réseau Gigabit Ethernet 10/100/1000BASE-T ; Radio Wi-Fi GHZ 802.3az (EEE) 802.11b/g/n / 2.4 / 5
187	Ecran	Écran graphique couleur (CGD) tactile intuitif 10,92 cm (4,3 pouces)
188	Mémoire	512 Mo de mémoire flash NAND, 512 Mo de mémoire DRAM
189	Vitesse d'impressions/Copies	22 ppm
190	Vitesse numérisations	26 ppm
191	Gestion de sortie du papier, standard	Bac de sortie de 150 feuilles
<b>37- Baie de brassage 42U</b>		
192	Capacité de chargement:	400 Kg de charge statique
193	Porte avant en verre de sécurité avec poignée et serrure	Oui
194	Panneau arrière métallique plein amovible avec serrure	Oui
195	2 panneaux latéraux avec possibilité avec verrouillage par loquets (serrure vendue séparément Réf. SPKEY)	Oui
196	2 jeux de montants 19" (avant et arrière) avec marquage sérigraphié des U, trous carrés (9,5 x 9,5 mm) réglables en profondeur	Oui

197	Obturbateurs démontables en partie supérieure et inférieure pour le passage des câbles	Oui
198	Toit prévu pour recevoir une unité de ventilation (vendu séparément)	Oui
199	Passes câbles verticaux disponibles séparément pour les baies de largeur 800 mm (Réf CAB-MANAGE32 / CAB-MANAGE42)	Oui
200	Indice de protection :	IP 20
201	Epaisseur :	- Montants 1,5 mm - Cadre et bordure porte frontale 1,2 mm - Autres éléments : 0,8 mm
202	Couleur :	Noir (RAL9004) ou gris (RAL7044)
203	4 pieds de stabilisation réglables en hauteur	Oui
204	Kit de mise à la terre	Oui
205	Set de 20 vis avec écrou cage	Oui
206	Respecte les normes ANSI/EIA RS-310-D, IEC297-2, DIN41491 : PART1, DIN41494 : PART7, ETSI standard	Oui
<b>38- Disque dur externe pour serveur 4To 3.5 pouce LFF-SATA 6Gb/s Hot plug</b>		
207	Capacité	4To
208	Format	3.5''
209	Interfaces	1 x SATA 6 Gb/s
210	Vitesse de broche	7200 tours/min
211	Taille de transfert interne	210 Mo/s
<b>39- Disque dur 1To SSD</b>		
212	Capacité	1To
213	Interface	USB 3.2 Gen 2
214	Dimension du produit	59 x 88 x 13mm
215	Poids	98g
216	Vitesses de transfert	Lecture séquentielle jusqu'à 1050 Mo/s
217	UASP mode	Supporté
218	Cryptage	AES 256-bit hardware encryption
219	Sécurité	Samsung Portable SSD Software 1.0, Samsung Magician Software
220	Resistance	CE, BSMI, KC, VCCI, C-tick, FCC, IC, UL, TUV, CB EAC, UKCA, BIS
221	RoHS Compliance	Conforme
222	Garantie	Limitée à 3 ans
<b>40- Scanner de production</b>		
223	Type	Scanner de bureau A3 avec chargeur
224	Capteur de numérisation	CIS

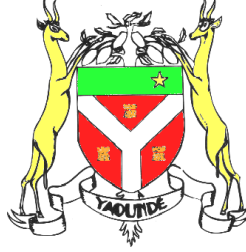
225	Résolution optique	600 ppp
226	Source lumineuse	LED RVB
227	Face de numérisation	Recto, Recto verso, Suppression des pages vierges
228	Interface	USB 3.1/LAN filaire
229	Dimensions (L × P × H)	Bac d'alimentation fermé 480 (L) × 569 (P) × 315 (H) mm Bac d'alimentation ouvert 480 (L) × 723 (P) × 390 (H) mm
230	Poids	Environ 25 kg
231	Type d'alimentation	Courant alternatif 220 à 240 V (50/60 Hz)
232	Consommation	Numérisation : 66,5 W Mode veille : 3,5 W maximum
233	Environnement de fonctionnement	10 à 35 °C ; humidité : 20 à 80 % d'humidité relative
234	Bruit	54 dB
235	Noir et blanc	145 ppm/290 ipm (A4, Paysage, 200 ppp/300 ppp)
236	Couleur	145 ppm/290 ipm (A4, Paysage, 200 ppp/300 ppp)
237	Résolution de sortie	150 × 150 ppp, 200 × 200 ppp, 240 × 240 ppp, 300 × 300 ppp, 400 × 400 ppp, 600 × 600 ppp
238	Mode de sortie	Détection automatique, Noir et Blanc, Diffusion d'erreur, Seuil actif, Amélioration avancée du rendu de texte, Amélioration avancée du texte II, 256 niveaux de gris, couleur 24 bits
239	Cycle de travail quotidien conseillé	À partir de 70.000 numérisations par jour
240	Logiciel de numérisation	Enregistrement au format TIF, JPEG, PDF, PDF/A; Moteur LAD/OCR (lecture automatique de documents/Reconnaissance optique de caractère); Moteur ICR (Reconnaissance des caractères manuscrits); Contrôle qualité des images numérisées Indexation des documents par métadonnées structures; Indexation automatique par OCR et Code à barres.
<b>41- Scanner moyen</b>		
241	Type	Scanner à plat
242	Numériseur	CIS
243	Source lumineuse	Diode 3 couleurs (RVB)
244	Résolution optique	4800 × 4800 ppp
245	Résolution sélectionnable	25 à 19.200 ppp
246	Interface	USB de type C (Compatible USB 3.0 et 2.0)
247	Nuances de couleurs (couleur)	48 bits en entrée -> 48/24 bits en sortie
248	Nuances de couleurs (niveaux de gris)	16 bits en entrée -> 8 bits en sortie
249	Taille de document max.	A4 / Lettre [216 × 297 mm]
250	Touches EZ-Scan	5 boutons (PDF × 2, AUTOSCAN [Numérisation automatique], COPY [Copie], SEND [Envoyer])
251	Vitesse de num.	(Couleur) (Réfléchissant)

		25,4 ms/ligne(4800 ppp) ; 14,8 ms/ligne(2400 ppp) ; 6,6 ms/ligne(1200 ppp) ; 3,8 ms/ligne(600 ppp) ; 1,7 ms/ligne(300 ppp) ; (niveaux de gris, noir et blanc) (Réfléchissant) 8,2 ms/ligne(4800 ppp) ; 4,3 ms/ligne(2400 ppp) ; 2,2 ms/ligne(1200 ppp) ; 1,3 ms/ligne(600 ppp) ; 1,7 ms/ligne (300 ppp) .
252	Vitesse de numérisation (A4, 300 ppp, couleur)	Env. 8 s
253	Vitesse de numérisation (10 × 15 cm, 300 ppp, couleur)	Env. 4 s
254	Vitesse de prévisualisation	Env. 7 s
255	Logiciels inclus	Scan Gear pour Windows Scan Utility pour Windows
256	Alimentation électrique	Par port USB
257	Consommation	env. 4,5 W (en fonctionnement, au maximum) env. 0,3 W (en veille)
258	Dimensions	250 × 367 × 42 mm
259	Poids	1,7 kg
260	Températures de fonctionnement	5 à 35 °C
261	Plage d'humidité de fonctionnement	10 à 90 % d'humidité relative sans condensation
262	Systèmes d'exploitation pris en charge	Windows 10, Windows 8.1, Windows 7 SP1 Le fonctionnement ne peut être garanti que sur un ordinateur sur lequel Windows 7 ou version ultérieure est préinstallée. OS X 10.11.6, macOS 10.12 à macOS 10.15, macOS 11
263	Configuration système minimale requise	Affichage : XGA 1024 × 768
<b>42- Access Point</b>		
264	Type de produit	Point d'accès
265	Modèle	GWN7664
266	Débit max :	3,55 Gbit/s
267	Débit 5G :	2 400 Mbps (4x4 :4 MU-MIMO)
268	Débit 2,4G :	1 147 Mbps (4x4 :4 MIMO) Couverture jusqu'à 175 mètres
269	Portée maximum intérieur :	122 m, Plus de 750 appareils connectés
270	Gain d'antenne	2,4 GHz : 3 dBi 5 GHz : 4 dBi
271	Puissance d'émission max	2,4 GHz : 26 dBm 5 GHz : 25 dBm

272	Normes Wi-Fi	IEEE 802.11 a/b/g/n/ac/ax ; 8 antennes internes individuelles, 4 par bande ; MU-MIMO double bande 4x4 :4 avec technologie DL/UL OFDMA Comprend 1 port 1G et 1 port 2,5G Gère jusqu'à 50 points d'accès GWN locaux ; Adaptateur PoE Gigabit 24 V, 0,5 A ; Idéal pour les entreprises de taille moyenne à grande, les immeubles à plusieurs étages, les environnements résidentiels et les emplacements commerciaux ; Montage mural ou au plafond intérieur
273	Garantie	6 Mois
<b>43- trousse de maintenance informatique</b>		
274	Matériel :	Acier allié + ABS
275	Nombre de kits :	15 jeux
276	Domaine d'application :	La maison, la maintenance du réseau
277	Taille :	39.5 * 23.5 * 5.5cm
278	Couleur :	Image
279	Emballage inclus :	15PCS ensemble d'outils de réseau
<b>44- Station de clonage</b>		
280	Matériaux du produit	Plastique d'ingénierie ABS de haute résistance et haute température
281	Taille du produit	135 x 121 x 65mm
282	Interface du produit	USB 3.0 ; SATA 3.0.
283	Caractéristiques du produit	Copie hors ligne ; Transfert de données prise en charge à chaud convient aux disques durs mécaniques /SSD 2.5/ 3.5 pouces SATA
284	Voyant LED	Voyant d'état d'alimentation LED ; Voyant bleu.
<b>45- Rouleau de câble</b>		
285	Catégorie 7 Câble Réseau Ethernet	Oui
286	Taille	1000ft (305m),
287	Fil de Cuivre Pur Nu Solide 23AWG	Oui
288	Sécurité	Blindé et Filé (SFTP)
289	Fréquence	1000MHz
290	Modèle	PVC CMR (Bleu)
<b>46- Rouleau de gaine annelée</b>		
291	Matière :	Polyoléfines
292	Couleur :	Noir – gris
293	Résistance à l'écrasement :	750 N à +23°C (+ou- 2°C).
294	Résistance aux chocs :	6 joules à -5°C
295	Température minimale d'utilisation :	-5°C
296	Température maximale d'utilisation :	+90°C
297	Résistance d'isolement :	≤ 100 Ω sous une tension de 500 V continue

298	Non propagateur de la flamme :	Test brûleur 1Kw
299	Résistance à la chaleur :	+90°C ( $\pm$ 2°C) pendant 4 heures puis sous une charge de 2 kg durant 24 heures à la même température.
300	Étanchéité :	Homologué IP 44

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
-----  
DEPARTEMENT DE MFOUNDI  
-----  
COMMUNAUTE URBAINE  
DE YAOUNDE  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work – Fatherland  
-----  
MFOUNDI DIVISION  
-----  
YAOUNDE CITY  
COUNCIL  
-----

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°021/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 10/07/2024 POUR  
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A  
LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

**Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé,  
Exercices 2024, Ligne 222 190 (Matériels informatiques)**

**PIECE N°6 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX  
UNITAIRES ET DES PRIX FORFAITAIRES (B.P.U.).**

## DISPOSITIONS GENERALES

Les présentes dispositions générales font partie intégrante du Bordereau des prix unitaires.

## CONSISTANCE DES PRIX

Les prix figurant au bordereau des Prix sont réputés avoir été établis sur la base des conditions économiques en vigueur en République du Cameroun.

Le cocontractant est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les sujétions imposées pour l'exécution de la prestation avant de soumissionner :

Les prix du Bordereau des prix comprennent tous les frais participants directement ou indirectement à l'exécution de la prestation y compris les salaires et les primes, les assurances, les charges salariales diverses, les frais de déplacement.

Ils comprennent également les postes suivants :

- douane, impôts, taxes de toutes natures dans le cadre du régime douanier et fiscal en vigueur en république du Cameroun ;
- frais financiers et frais généraux;
- rémunération pour bénéfices et aléas.

Les prix du Bordereau comprennent toutes les sujétions d'exécution, qu'elles soient ou non explicitées dans le présent contrat conformément au CCAP et au descriptif de la fourniture.

En aucun cas, le cocontractant ne peut se prévaloir de l'insuffisance de renseignements fournis par le maître d'ouvrage pour revenir en cours du contrat sur les prix qu'il a consentit ou pour demander une indemnité.

Les prix unitaires convenus sont censés tenir compte de toutes sujétions. Il s'applique aux quantités de prestations définies dans les documents contractuels.

<b>EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET CONSOMMABLES</b>			
<b>N°</b>	<b>Désignations</b>	<b>Unité</b>	<b>Prix Unitaires H.T. en chiffres</b>
<b>I- Poste de travail complet</b>			
<b>101</b>	<b>Ordinateur de bureau haut de gamme sans écrans</b> Ce prix rémunère la fourniture, installation et configuration d'un ordinateur de bureau haut de gamme, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à .....	U	
<b>102</b>	<b>Ordinateur de bureau moyen gamme sans écrans</b> Ce prix rémunère la fourniture, installation et configuration d'un ordinateur de bureau complet moyenne gamme, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à .....	U	
<b>103</b>	<b>Ecran 27f Inch display</b> Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un écran 27f Inch display, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à .....	U	

104	<b>Onduleur de 1500VA SMART UPS</b> Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un onduleur de 1500VA SMART UPS, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à .....	U	
105	<b>Fiche multiprise 5 entrées</b> Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'une multiprise 5 entrées, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à .....	U	
<b>II- Imprimantes, scanners et copieurs</b>			
201	<b>Imprimante Color multifonction</b> Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'une imprimante, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à .....	U	
202	<b>Imprimante Monochrome</b> Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'une imprimante Monochrome, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à .....	U	
203	<b>Copieur multifonctions couleur complet</b> Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un copieur multifonctions couleur complet, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à .....	U	
204	<b>Copieur multifonctions monochrome complets</b> Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un copieur multifonctions monochrome complets, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à .....	U	
205	<b>Scanner de production</b> Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Scanner de production, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à .....	U	
206	<b>Scanner moyen</b> Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Scanner moyen, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à .....	U	
<b>III- Matériaux spéciaux</b>			
301	<b>Serveur NAS à 6 Baies</b>	U	

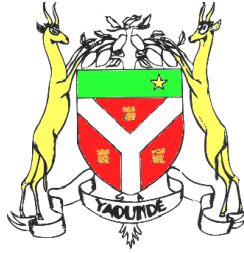
	<p>Ce prix rémunère la fourniture, installation et configuration d'un serveur NAS 6 Baies, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris.</p> <p>Sujétions comprises</p> <p>L'unité à .....</p>		
302	<p><b>Serveur 10<sup>e</sup>gen 2,3GHz</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, installation et configuration d'un serveur 10<sup>e</sup>gen 2,3GHz, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris.</p> <p>Sujétions comprises</p> <p>L'unité à .....</p>	U	
303	<p><b>Console KVM</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, installation et configuration d'une console KVM, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris.</p> <p>Sujétions comprises</p> <p>L'unité à .....</p>	U	
304	<p><b>Convertisseur fibre optique</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un convertisseur fibre optique, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris.</p> <p>Sujétions comprises</p> <p>L'unité à .....</p>	U	
305	<p><b>Baie de brassage 42U</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'une baie de brassage 42U, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris.</p> <p>Sujétions comprises</p> <p>L'unité à .....</p>	U	
306	<p><b>Disque dur externe pour serveurs 4To 3.5 pouce LFF-SATA 6Gb/s Hot plug</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Disque dur externe pour serveurs 4To 3.5 pouce LFF-SATA 6Gb/s Hot plug, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris.</p> <p>Sujétions comprises</p> <p>L'unité à .....</p>	U	
307	<p><b>Disque dur externe 1To SSD</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Disque dur externe 1To SSD, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris.</p> <p>Sujétions comprises</p> <p>L'unité à .....</p>	U	
308	<p><b>Access Point</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Access Point, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris.</p> <p>Sujétions comprises</p> <p>L'unité à .....</p>	U	
309	<p><b>Station de clonage</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'une Station de clonage, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris.</p> <p>Sujétions comprises</p>	U	

	L'unité à .....		
<b>310</b>	<b>Trousse de maintenance informatique</b> Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'une Trousse de maintenance informatique, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à .....	U	
<b>311</b>	<b>Rouleau de câble</b> Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un rouleau de câble, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à .....	U	
<b>312</b>	<b>Rouleau de gaine annelée</b> Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un rouleau de gaine annelée, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à .....	U	
<b>401</b>	<b>Honoraire Ingénieur Télécommunications ou Informatique ou Systèmes d'Information ou Electrotechnique</b> Ce prix rémunère Honoraire Ingénieur Télécommunications ou Informatique ou Systèmes d'Information ou Electrotechnique, divers compris. Sujétions comprises L'unité à .....	U	
<b>402</b>	<b>Honoraire Expert en maintenance informatique</b> Ce prix rémunère Honoraire Expert en maintenance informatique, divers compris. Sujétions comprises L'unité à .....	U	
<b>403</b>	<b>Honoraires Expert en Sécurité des SI</b> Ce prix rémunère Honoraires Expert en Sécurité des SI, divers compris. Sujétions comprises L'unité à .....	U	

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
DEPARTEMENT DE MFOUNDI

-----  
COMMUNAUTE URBAINE  
DE YAOUNDE  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work – Fatherland

-----  
MFOUNDI DIVISION

-----  
YAOUNDE CITY  
COUNCIL  
-----

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°021/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 10/07/2024 POUR  
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A  
LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

**Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé,  
Exercice 2024, Ligne 222 190 (Matériels informatiques)**

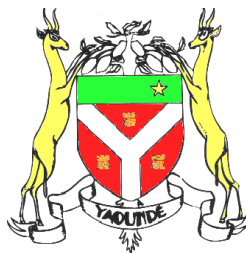
**PIECE N°7 : CADRE DU DETAIL QUANTITATIF ET  
ESTIMATIF (D.Q.E.).**

<b>EQUIPEMENTS INFORMATIQUES</b>					
<b>I- Poste de travail complet</b>					
<b>N°</b>	<b>Désignation</b>	<b>Unité</b>	<b>Qté</b>	<b>PU HTVA</b>	<b>PT/HT</b>
101	Ordinateur de bureau haut de gamme sans écran	U	5		
102	Ordinateur de bureau moyen gamme sans écran	U	5		
103	Ecran 27f inch display	U	12		
104	Onduleur de 1500VA SMART UPS	U	13		
105	Fiche multiprise 5 entrées	U	10		
<b>Total I</b>					
<b>II- Imprimantes, scanners et copieurs</b>					
201	Imprimante Color multifonction	U	2		
202	Imprimante monochrome	U	5		
203	Copieur multifonctions couleur complet	U	1		
204	Copieur multifonctions monochrome complets	U	2		
205	Scanner de production	U	3		
206	Scanner moyen	U	8		
<b>Total II</b>					
<b>III- Equipements spéciaux</b>					
301	Serveur NAS 6 Baies	U	2		
302	Serveur 10 <sup>e</sup> gen 2,3 GHz	U	3		
303	Console KVM	U	1		
304	Convertisseur fibre optique	U	8		
305	Baie de brassage 42U	U	1		
306	Disque dur externe pour serveurs 4To 3.5 pouce LFF-SATA 6Gb/s Hot plug	U	10		
307	Disque dur externe 1To SSD	U	3		
308	Access Point	U	10		
309	Station de clonage	U	2		
310	Trousse de maintenance informatique	U	2		
311	Rouleau de câble	U	3		
312	Rouleau de gaine annelée	U	3		
<b>Total III</b>					
<b>IV- les experts</b>					
401	Honoraire Ingénieur Télécommunications ou Informatique ou Systèmes d'Information ou Electrotechnique	J	30		
402	Honoraire Expert en maintenance informatique	J	30		
403	Honoraire Expert en Sécurité des SI	J	30		
<b>Total IV</b>					
<b>Total (HT)</b>					
<b>TVA 19,25%</b>					
<b>IR (2,2% ou 5,5%)</b>					
<b>Total TTC</b>					
<b>NAP</b>					

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
DEPARTEMENT DE MFOUNDI

-----  
COMMUNAUTE URBAINE  
DE YAOUNDE  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work – Fatherland

-----  
MFOUNDI DIVISION

-----  
YAOUNDE CITY  
COUNCIL  
-----

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°021/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 10/07/2024 POUR  
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A  
LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

**Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé,  
Exercice 2024, Ligne 222 190 (Matériels informatiques)**

**PIECE N°8 :            SOUS DETAIL DES PRIX UNITAIRES  
(S.D.P.U.)**

**Option N°1**

Le (s) soumissionnaire (s) devra présenter son sous-détail selon les deux options suivantes :

**Option N°1**

<b>N°</b>	<b>Désignation</b>	<b>Coût d'achat</b>	<b>Transport</b>	<b>Frais de livraison</b>	<b>Marge</b>	<b>Prix unitaire HTVA</b>

**Option N°2**

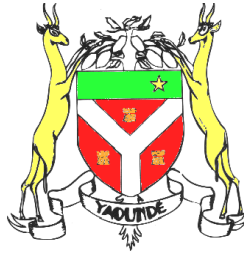
<b>Intitulés</b>	<b>Montants</b>
Prix FOB	
CAF rendu Douala (transport, assurance)	
Droits de douane (import/export)	
Contrôle SGS	
Transit + acconage	
Transport + intervention	

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

-----  
DEPARTEMENT DE MFOUNDI

-----  
COMMUNAUTE URBAINE  
DE YAOUNDE  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work – Fatherland

-----  
MFOUNDI DIVISION

-----  
YAOUNDE CITY  
COUNCIL  
-----

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°021/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 10/07/2024 POUR  
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A  
LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

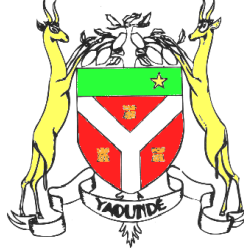
**Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé,  
Exercices 2024, Ligne 222 190 (Matériels informatiques)**

**PIECE N°9 :           MODELE DE MARCHE**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE  
DE YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY  
COUNCIL

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

MARCHE N° \_\_\_\_\_/M/CUY/CIPM/2024 DU \_\_\_\_\_ PASSE APRES APPEL  
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° \_\_\_\_\_/AONO/CUY/CIPM DU \_\_\_\_\_ POUR  
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE  
DE YAOUNDE.

TITULAIRE DE L'APPEL  
D'OFFRES

Tél : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

N° Contribuable : \_\_\_\_\_

Compte bancaire : \_\_\_\_\_

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUES A LA  
COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE.

MONTANT	MONTANT EN CHIFFRE	MONTANT EN LETTRE
TOTAL TTC		
TVA (19.25%)		
TOTAL HT		
IR (5.5% ou 2,2%)		
NET A PAYER		

LIEU D'EXECUTION

YAOUNDE

DELAI D'EXECUTION

QUARTOZE (14) SEMAINES

FINANCEMENT

BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE  
YAOUNDE,  
EXERCICE 2024, LIGNE 222 190 (MATERIELS  
INFORMATIQUES)

**SOUSCRIT, LE**  
**SIGNE, LE**  
**NOTIFIE, LE**  
**ENREGISTRE, LE**

**Entre :**

La Communauté Urbaine de Yaoundé, représenté par Monsieur le Maire de la ville de Yaoundé, ci-après dénommé « Le Maître d'Ouvrage »

d'une part,

et

L'Entreprise \_\_\_\_\_

B.P: \_\_\_\_\_ Tel \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

N° R.C : \_\_\_\_\_

N° Contribuable : \_\_\_\_\_

Représentée par M. \_\_\_\_\_, son Directeur Général,

Ci-après dénommée «le Cocontractant »

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit.

## **SOMMAIRE**

Titre I : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Titre II : Le descriptif de la fourniture :

Titre III : Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

Titre IV : Détail ou Devis Quantitatif et Estimatif (DQE)

**PAGE 78 ET DERNIERE DU MARCHE N° \_\_\_\_\_/M/CUY/CIPM/2024 DU \_\_\_\_\_ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° \_\_\_\_\_/AONO/CUY/CIPM DU \_\_\_\_\_ POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE.**

Arrêté le présent marché à la somme de :

<b>MONTANT</b>	<b>MONTANT EN CHIFFRE</b>	<b>MONTANT EN LETTRE</b>
<b>TOTAL TTC</b>		
<b>TVA (19.25%)</b>		
<b>TOTAL HT</b>		
<b>IR (5.5% ou 2,2%)</b>		
<b>NET A PAYER</b>		

**Lu et accepté par le Cocontractant**

*Yaoundé, le .....*

**Signé par le Maître d'Ouvrage,**

*Yaoundé, le .....*

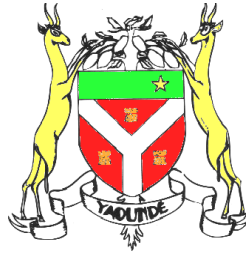
**Enregistrement**

Enregistré le :

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
DEPARTEMENT DE MFOUNDI

-----  
COMMUNAUTE URBAINE  
DE YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work – Fatherland

-----  
MFOUNDI DIVISION

-----  
YAOUNDE CITY  
COUNCIL

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°021/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 10/07/2024 POUR  
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A  
LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

**Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé,  
Exercice 2024, Ligne 222 190 (Matériels informatiques)**

**PIECE N°10 : FORMULAIRES ET MODELES À UTILISER  
PAR LES SOUMISSIONNAIRES**

## **Sommaire**

ANNEXE N°1 : DECLARATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER

ANNEXE 2 : MODELE DE SOUMISSION

ANNEXE 3 : MODÈLE DE CAUTION DE SOUMISSION

ANNEXE 4 : MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF

ANNEXE 5 : MODELE DE CAUTION D'AVANCE DE DEMARRAGE

ANNEXE 6 : MODELE DE CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE

ANNEXE 7 : PLANNING

ANNEXE 8 : DESCRIPTION TECHNIQUE DES FOURNITURES

## **ANNEXE 1 : DECLARATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER**

Je soussigné, .....(Nom et prénoms du mandataire)

Agissant au nom et pour le compte .....(Entreprises et Groupement d'entreprises),

En vertu de ma qualité ..... (Fonction du signataire),

Déclare sous peine de sanctions édictées par l'article 2 du décret n°54/596 du 11 juin 1945 :

Que le soumissionnaire en question est inscrit sous le n° RC ..... du registre du commerce.

Qu'il n'est pas en état de faillite ou de liquidation judiciaire

Qu'aucun des gérants, administrateurs ou directeurs de l'entreprise ne tombe sous le coup des condamnations, déchéances ou sanctions prévues par la loi n°47/1635 du 30 août 1947 relative à l'assainissement des professions commerciales et industrielles ;

Que le soumissionnaire en question ne tombe pas sous le coup de l'exclusion prévue par le dernier alinéa de l'article 37 de l'Ordonnance n°53/704 du 29 août 1953 relatif au maintien ou rétablissement de la libre concurrence industrielle et commerciale.

En vertu de quoi, j'ai (nous avons) l'honneur de soumissionner pour le soumissionnaire dans le cadre du Présent Appel d'Offres National Ouvert.

Fait à....., le.....

Nom et prénoms du signataire

Fonction

**ANNEXE 2 : MODELE DE SOUMISSION**

Je, soussigné .....[indiquer le nom et la qualité du signataire]  
représentant la société, l'entreprise ou le groupement(8)..... dont  
le siège social est à..... inscrite au registre du commerce de  
..... sous le n° .....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées à l'Avis d'Appel  
d'Offres national ouvert N°\_\_\_\_\_/AONO/CUY/CIPM/2024 y compris l'(es) additif(s), [rappeler le  
numéro et l'objet de l'Appel d'Offres]:

Après m'être personnellement rendu compte de la situation des lieux et avoir apprécié à mon point de  
vue et sous ma responsabilité, la nature et la difficulté des travaux à effectuer.

Remets, revêtus de ma signature, le bordereau des prix unitaires ainsi que le devis estimatif établis  
conformément aux cadres figurant dans le dossier d'appel d'offres.

Me soumetts et m'engage à exécuter les travaux conformément au dossier de consultation, moyennant  
les prix que j'ai établi moi-même pour chaque nature d'ouvrage, lesquels prix font ressortir le montant  
de ..... l'offre ..... à

..... [en chiffres et en lettres] francs Cfa Hors TVA, et à  
..... francs CFA

Toutes Taxes Comprises. [en chiffres et en lettres]

M'engage à exécuter les travaux dans un délai de ..... mois

M'engage en outre à maintenir mon offre dans le délai 90 jours à compter de la date limite de  
remise des offres.

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues par lui au titre du présent marché en  
faisant donner crédit au compte n° ..... ouvert au nom de  
..... auprès de la banque

..... Agence de  
.....

Avant signature du marché, la présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre  
nous.

Fait à ..... le .....

Signature de .....

en qualité de ..... dûment autorisé à signer les soumissions pour et au nom de(9)  
.....

### ANNEXE N° 3 : MODÈLE DE CAUTION DE SOUMISSION

Adressée à [indiquer le Maître d'Ouvrage et son adresse], « le Maître d'Ouvrage »

Attendu que l'entreprise ..... , ci-dessous désignée « le soumissionnaire », a soumis son offre en date du ..... pour [rappeler l'objet de l'Appel d'Offres], ci-dessous désignée « l'offre », et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à [indiquer le montant] francs CFA,

Nous ..... [nom et adresse de la banque], représentée par ..... [noms des signataires], ci-dessous désignée « la banque », déclarons garantir le paiement au Maître d'Ouvrage de la somme maximale de [indiquer le montant] Francs CFA, que la banque s'engage à régler intégralement au Maître d'Ouvrage, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire l'offre pendant la période de validité spécifiée par lui sur l'acte de soumission ;

Ou Si le soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution du marché par le Maître d'Ouvrage pendant la période de validité :

manque à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ;

manque à fournir ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci.

nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maître d'Ouvrage soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande le Maître d'Ouvrage notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d'Ouvrage pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande du Maître d'Ouvrage tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

à ....., le

[Signature de la banque]

#### ANNEXE N° 4 : MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF

Banque :

Référence de la Caution : N° .....

Adressée à [indiquer le Maître d'ouvrage et son adresse ] Cameroun, ci-dessous désigné « le Maître d'ouvrage »

Attendu que ..... [nom et adresse du cocontractant], ci-dessous désigné « le Cocontractant », s'est engagé, en exécution du marché désigné « le marché », à réaliser [indiquer la nature des fournitures ]

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que le Cocontractant remettra au Maître d'ouvrage un cautionnement définitif, d'un montant égal à [indiquer le pourcentage compris entre 2 et 5 %] du montant de la tranche du marché correspondant, comme garantie de l'exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux conditions du marché,

Attendu que nous avons convenu de donner au Cocontractant ce cautionnement,

Nous,

..... [nom et adresse de banque], représentée par ..... [noms des signataires], ci-dessous désignée « la banque », nous engageons à payer au Maître d'ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le Cocontractant n'a pas satisfait à ses engagements contractuels au titre du marché, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute somme jusqu'à concurrence de la somme de ..... [en chiffres et en lettres].

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Le présent cautionnement définitif prend effet à compter de la signature et dès notification du marché. La caution sera libérée dans un délai (indiquer le délai) à compter de la date de réception provisoire des fournitures.

Après le délai susvisé, la caution devient sans objet et doit nous être automatiquement retournée sans aucune forme de procédure.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'ouvrage au titre de la présente garantie doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

....., le  
[signature de la banque]

**ANNEXE N° 5 : MODELE DE CAUTION D'AVANCE DE DEMARRAGE**

Banque : référence, adresse .....

Nous soussignés (banque, adresse), déclarons par la présente garantir, pour le compte de :  
..... [le titulaire], au profit de

Maître d'ouvrage [Adresse du Maître d'ouvrage] (« le bénéficiaire »)

Le paiement, sans contestation et dès réception de la première demande écrite du bénéficiaire, déclarant que ..... [le titulaire] ne s'est pas acquitté de ses obligations, relatives au remboursement de l'avance de démarrage selon les conditions du marché ..... du ..... relatif aux travaux [indiquer l'objet des travaux, les références de l'appel d'offres et le lot, éventuellement], de la somme totale maximum correspondant à l'avance [quarante (40) %] du montant Toutes Taxes Comprises du marché n° ..... , payable dès la notification de l'ordre de service correspondant, soit : ..... francs CFA

La présente garantie entrera en vigueur et prendra effet dès réception des parts respectives de cette avance sur les comptes de ..... [le titulaire] ouverts auprès de la banque ..... sous le n° .....

Elle restera en vigueur jusqu'au remboursement de l'avance conformément à la procédure fixée par le CCAP. Toutefois, le montant de la caution sera réduit proportionnellement au remboursement de l'avance au fur et à mesure de son remboursement.

La loi et la juridiction applicables à la garantie sont celles de la République du Cameroun.

*Signé et authentifié par la banque*

à ....., le .....

[signature de la banque]

**ANNEXE N° 6 : MODELE DE CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE**

Banque : .....  
 Référence de la Caution : N° .....  
 Adressée [indiquer le Maître d’ouvrage]  
 [Adresse du Maître d’ouvrage]  
 ci-dessous désigné « le Maître d’ouvrage »

Attendu que .....nom et adresse du cocontractant],  
 ci-dessous désigné « le Cocontractant », s’est engagé, en exécution du marché, à réaliser les travaux de [indiquer l’objet des travaux]

Attendu qu’il est stipulé dans le marché que la retenue de garantie fixée à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant TTC du marché peut être remplacée par une caution solidaire,

Attendu que nous avons convenu de donner au Cocontractant cette caution,  
 Nous, ..... adresse de banque], représentée par .....noms des signataires], et ci-dessous désignée « la banque »,

Dès lors, nous affirmons par les présentes que nous nous portons garants et responsables à l’égard du Maître d’ouvrage, au nom du Cocontractant, pour un montant maximum de ..... [en chiffres et en lettres], correspondant à [à 50%] du montant du marché<sup>(10)</sup>

Et nous nous engageons à payer au Maître d’ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le Cocontractant n’a pas satisfait à ses engagements contractuels ou qu’il se trouve débiteur du Maître d’ouvrage au titre du marché modifié le cas échéant par ses avenants, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute (s) somme (s) dans les limites du montant égal à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant cumulé des travaux figurant dans le décompte définitif, sans que le Maître d’ouvrage ait à prouver ou à donner les raisons ni le motif de sa demande du montant de la somme indiquée ci-dessus.

Nous convenons qu’aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d’une obligation quelconque nous incombant en vertu de la présente garantie et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

La présente garantie entre en vigueur dès sa signature. Elle sera libérée dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception définitive des travaux, et sur mainlevée délivrée par le Maître d’ouvrage.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d’ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

*Signé et authentifié par la banque*  
 à....., le .....

*.[signature de la banque]*

<sup>(10)</sup> Cas où la caution est établie une fois au démarrage des travaux et couvre la totalité de la garantie, soit 10% du marché.

**ANNEXE N° 7 : CADRE DE PLANNING**

Tâches	Semaine 1	semaine 2	semaine 3	.....

## ANNEXE N°8 : DESCRIPTIONS TECHNIQUES DES FOURNITURES

[Nom de l'Agence]

Consultation restreinte No \_\_ du \_\_/\_\_/\_\_

Date de remise des prix \_\_/\_\_/\_\_

### Description technique des Fournitures

(à remplir par l'Agence)

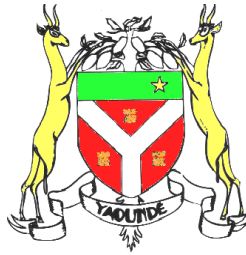
No	Désignation	Description détaillée de l'article	Quantité	Livraison	
				délai	lieu
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

-----  
DEPARTEMENT DE MFOUNDI

-----  
COMMUNAUTE URBAINE  
DE YAOUNDE  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work – Fatherland

-----  
MFOUNDI DIVISION

-----  
YAOUNDE CITY  
COUNCIL  
-----

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°021/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 10/07/2024 POUR  
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A  
LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

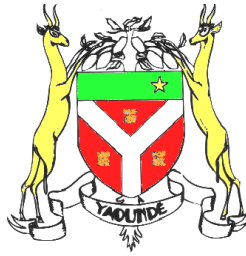
**Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé,  
Exercices 2024, Ligne 222 190 (Matériels informatiques)**

**PIECE N°11 : ETUDES PREALABLES**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
DEPARTEMENT DE MFOUNDI

-----  
COMMUNAUTE URBAINE  
DE YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work – Fatherland

-----  
MFOUNDI DIVISION

-----  
YAOUNDE CITY  
COUNCIL

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°021/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 10/07/2024 POUR  
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A  
LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

**Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé,  
Exercice 2024, Ligne 222 190 (Matériels informatiques)**

**PIECE N°12 : LISTE DES ÉTABLISSEMENTS  
BANCAIRES**

Les établissements de crédits agréés par le Ministre des finances susceptibles d'accorder des garanties et des cautions conformément à la Réglementation des Marchés Publics en vigueur

I- BANQUES

1. Société Générale Cameroun (SGC), B.P. 4 042 Douala ;
2. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC), B.P. 1 784 Douala ;
3. Afriland First Bank (FIRST BANK), B.P. 11 834 Yaoundé ;
4. Banque Atlantique Cameroun (BACM), B.P. 2 933 Douala ;
5. Ecobank Cameroun (ECOBANK) ;
6. Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), B.P. 1 925 Douala ;
7. Bange Bank Cameroun ;
8. Union Bank of Cameroon PLC (UBC), B.P. 15 569 Douala ;
9. Citibank Cameroun (CITIGROUP), B.P. 4 571 Douala ;
10. Commercial Bank-Cameroon (CBC), B.P. 4 004 Douala ;
11. National Financial Credit-Bank,( NFC-Bank), B.P. 6 578 Yaoundé ;
12. Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun), B.P. 300 Douala ;
13. United Bank for Africa (UBA), B.P. 2 088 Douala ;
14. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK), B.P. 600 Douala ;
15. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), B.P. 12 962 Yaoundé,
16. Banque of Africa Cameroun (BOA Cameroun), B.P. 4 593 Douala.
17. Crédit Communautaire d'Afrique (CCA-Bank)
18. ACCESS BANK

II- COMPAGNIES D'ASSURANCES

19. Chanas Assurances S.A, B.P. 109 Douala ;
20. Activa Assurances, B.P. 12 970 Douala ;
21. Nsia Assurances S.A., B.P. 2 759 Douala ;
22. Zénithe Insurance S.A., B.P. 1 540 Douala ;
23. SAAR S.A, B.P. 1 011 Douala ;
24. Salam Assurances S.A, B.P. 11 315 Douala ;
25. Pro Assur S.A., B.P. 5 963 Douala;
26. Aréa Assurances S.A, B.P. 1 531 Douala. ;
27. Atlantique Assurances S.A, B.P. 2 933 Douala ;
28. Royal Onyx Insurance Cie ;
29. Bénéficial Général Assurance S.A, B.P. 2 328 Douala
30. CPA S.A., B.P. 54 Douala.